

**CONSEIL COMMUNAL  
GEMEENTERAAD**

**Séance publique du mercredi 20 janvier 2021 à 16h00 en vidéoconférence  
Openbare zitting van woensdag 20 januari 2021 te 16u00 in videoconferentie**

**Mme la Présidente - Mevr. de Voorzitster, Catherine Moureaux :**

J'ouvre la séance publique, toujours malheureusement en videoconference.

**INTRODUCTION DE DEUX POINTS EN URGENCE - INDIENEN VAN TWEE PUNTEN IN DRINGENDHEID**

---

**Mme la Présidente :**

Tout d'abord, je voudrais vous demander l'urgence sur deux points. Je voudrais vous proposer d'ajouter à l'ordre du jour un point sur l'approbation de la convention d'occupation d'un bâtiment du CPAS en vue de créer un centre de vaccination Covid19 et un deuxième point qui concerne l'approbation du nom de la salle de sport charbonnage.

Je donne la parole à Monsieur Jamal Ikazban.

**M. Ikazban :**

Évidemment que nous soutenons les deux demandes de mise à l'ordre du jour, mais je demandais la parole pour autre chose. Moi, je ne sais pas si je dois m'exprimer maintenant, mais en tout cas, nous soutenons les deux demandes acceptées.

Je voulais surtout, en tant que chef de groupe socialiste, souhaiter de bons vœux à tous mes collègues du conseil communal, à tous les services et personnes qui nous écoutent. Je vous souhaite de bons travaux et je voudrais profiter de l'occasion également pour lancer un appel à tous et à toutes pour qu'on prenne chacun notre part de responsabilité dans la bonne tenue de nos débats. Je pense qu'on peut avoir des discussions, des débats avec beaucoup d'énergie par moments, mais je pense qu'on doit toujours veiller à se respecter les uns les autres, et à éviter le bac à sable ou les anathèmes. Donc, je ferai de mon côté mon possible. J'invite vraiment tout le monde à essayer de tirer dans le même sens. Je pense que nous avons des différences. Nous avons des points de vue différents, mais nous représentons aussi la population. Et puis nous sommes en direct, en live. Nous représentons aussi les Molenbeekoïses. Ils méritent au moins qu'on puisse être capable de tenir le débat dans une espèce de cordialité respectueuse des uns et des autres.

**Mme la Présidente :**

Je vous remercie beaucoup.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Bonne année à tous, c'est tout. J'ai demandé la parole parce que je trouve que l'urgence sur le changement de nom, même si je suis d'accord avec ce changement de nom. Je trouve maladroit de faire passer ça comme ça. Il y a eu une motion qui a été déposée par un membre de l'opposition. Je pense qu'il est antérieur à l'interdiction de ce point en urgence.

Voilà, je ne crois pas que le but est de se voler la vedette, mais je trouve qu'il y a des choses à dire. D'abord, on traite les choses dans l'ordre où elles ont été introduites. Voilà.

**Mme la Présidente :**

Merci monsieur De Block.

Est-ce que vous voulez un vote sur cette introduction des points en urgence où tout le monde est d'accord?

**M. Papadiz :**

Oui, madame la présidente. Juste une information technique. Certains collègues sont encore en attente et n'arrivent pas à se connecter. C'est juste ce petit message que je voudrais faire passer.

**Mme la Présidente :**

D'accord, est ce qu'ils peuvent se signaler de manière telle que le support informatique dont nous disposons puisse les contacter?

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. D'abord, comme l'ensemble de mes collègues, je souhaite mes meilleurs vœux pour l'année qui débute, évidemment, une bonne santé, surtout dans cette période difficile que nous connaissons. Je voudrais vous faire une remarque concernant le point que vous avez mis à l'ordre du jour concernant l'urgence du changement de nom, Madame la bourgmestre, je voudrais vous rappeler, parce que c'est en tant que bourgmestre que vous avez fait cette proposition, que vous aviez, au début défendu juste le prénom. Il a fallu que je dépose cette motion pour que, justement, vous preniez conscience de la gravité de la situation pour pouvoir finalement aujourd'hui proposer ce point à l'ordre du jour.

Donc, moi, je souhaiterais, comme l'a dit mon collègue De Block, qu'on respecte l'ordre de dépôt des demandes. La demande était avant tout la motion. Je souhaiterais évidemment qu'elle soit votée aujourd'hui parce que c'est elle qui vous a fait changer d'avis, vous et votre collègue, je tiens à le rappeler, merci.

**Mme la Présidente :**

Alors, je pense que nous avons eu l'attention attirée sur une chose par une certaine agitation dans la presse, que je regrette et nous avons pris les mesures qui s'imposent et c'est ce qui justifie l'introduction de ces points en urgence. Et donc, vous le contestez, je l'entends, je vais faire voter sur l'urgence, de manière séparée pour les deux points, puisque j'entends que le point sur le centre de vaccination ne vous pose à tous aucun problème.

Monsieur Hildgen, vous pouvez donner les résultats du vote?

**M. le Secrétaire adjoint, Gilbert Hildgen :**

Alors j'ai pour le premier point 29 oui et 1 abstention. Pour le deuxième point, j'ai 20 oui, et 10 abstentions.

*33. Action Sociale - Centre de Vaccination COVID 19 - Approbation de la convention d'occupation avec le C.P.A.S (Complémentaire)*

*Sociale Actie - Vaccinatiecentrum COVID 19 - Goedkeuring van de bezettingsovereenkomst met het O.C.M.W (Aanvullend)*

*Le Conseil accepte par 29 votes positifs et 1 abstention l'introduction du point en urgence.*

*De Raad aanvaardt door 29 positieve stemmen en 1 onthouding het indienen van het punt in dringendheid.*

*34. Secrétariat communal - Nom de la salle de sports Charbonnages - Amal Amjahid. (Complémentaire)*

*Gemeentelijk secretariaat - Naam van de sportzaal Koolmijnen - Amal Amjahid. (Aanvullend)*

*Le Conseil accepte par 20 votes positifs et 10 abstentions l'introduction du point en urgence.*

*De Raad aanvaardt door 20 positieve stemmen en 10 onthoudingen het indienen van het punt in dringendheid.*

**Mme la Présidente :**

Est-ce que je peux vous demander svp de ne pas prendre la parole sans que je vous la donne? Nous sommes près de 35 en piste. C'est impossible si on fonctionne comme ça. Et je ne sais malheureusement pas reconnaître les voix de tout le monde. Et je ne sais pas non plus mettre à l'écran l'ensemble des personnes. Je ne sais voir qu'un certain nombre de personnes. Alors on me signale que pour certains conseillers se connectent. Ils doivent utiliser le deuxième lien envoyé et non pas le lien envoyé précédemment. Ça pourrait être la raison d'une mauvaise connexion pour certains.

Alors, après que ces points introduits en urgence aient été approuvés, je dois faire une communication. Monsieur Rachid Mahdaoui, par courrier la semaine passée, a émis la volonté de siéger dorénavant comme indépendant dans notre conseil.

## **QUESTION D'ACTUALITÉ**

---

**Mme la Présidente :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la bourgmestre. Je vais essayer d'être concis. Malheureusement, ces derniers temps, ça fait à peu près un an et demi, il n'y a pas un jour où vous n'avez pas un article de presse qui parle de Molenbeek, soit de la commune qui est dirigée de manière catastrophique, ce fameux paquebot qui prend l'eau et dont vous êtes la capitaine. Vous avez vu dans La Presse qu'il y a eu une demande de nombreux conseillers communaux d'une mise sous tutelle de l'asbl parce que nous connaissons des graves problèmes de gestion, des graves problèmes de gestion que vous connaissez personnellement et que vous refusez de prendre à bras le corps pour y apporter des solutions. Vous nous avez contraint à prendre le chemin légal qui vise justement à faire intervenir les autorités de tutelle pour venir voir ce qui se passe dans une structure qui est en train de chavirer, comme d'ailleurs est en train de le faire la commune de Molenbeek.

Alors même la bourgmestre La Presse, une fois de plus, nous informe des graves problèmes de gestion au sein de l'ASBL Molenbeek Sport. Ces dysfonctionnements, vous les connaissez et vous en avez le même, et je vous le dis dans le blanc des yeux, cautionné un

certain nombre. Plusieurs conseillers communaux et administrateurs de l'asbl ont à maintes reprises tiré la sonnette d'alarme en activant tous les leviers légaux pour rétablir un fonctionnement normal de notre asbl. Et vous le savez, c'est sans succès malheureusement, systématiquement, systématiquement, les petits arrangements politiques prenaient le dessus par rapport à la légalité, accélérant le naufrage de notre asbl. Ce naufrage est financier, mais aussi et surtout accompagné des souffrances des travailleurs. Pour rappel, madame la bourgmestre, parce que je m'adresse pas à vous en tant que présidente de ce conseil, mais en tant que bourgmestre qui n'assumez pas vos responsabilités, plusieurs plaintes pour harcèlement ou été déposées contre le président de l'ASBL. Je rappelle qu'il y a trois plaintes qui sont déposées au bien-être du travail. Trois plaintes d'ailleurs, auxquelles vous avez, en tant que responsable de la commune, jamais voulu répondre. J'ai eu des contacts avec l'organisme qui était jusqu'il n'y a pas très longtemps en attente d'une réponse de votre part et s'est plainte, madame la bourgmestre, le seul acte que vous avez posé est le déplacement injuste du directeur général qui refusait de participer aux combines de votre échevin. L'argument que vous avez utilisé, que c'était pour vous assurer que son bien être est garanti. Ce pourquoi, j'ai d'énormes doutes. Au lieu de vous attaquer à la maladie, vous avez préféré vous en prendre au malade.

Pour votre information, l'introduction de ma question d'actualité est vraiment, je vous le dis ici et vous le savez, n'est que la partie apparente de l'iceberg. Devant tant de mauvaise volonté de votre part, madame le bourgmestre, nous avons dû nous résoudre, nous adresser à la tutelle. Je voudrais ici connaître justement votre position. Étant donné que vous connaissez les dysfonctionnements depuis très longtemps. D'ailleurs, je vous rappelle que lors du précédent conseil communal, vous n'avez pas cessé de m'interpeller et surtout de m'empêcher de pouvoir m'exprimer parce que j'évoquais certains dysfonctionnements à Molenbeek Sport. Vous m'avez dit oui, vous pouvez en parler à l'assemblée générale de Molenbeek Sport, assemblée générale que systématiquement, quand les administrateurs convoquent un conseil d'administration, vous vous arrangez avec votre partenaire libéral pour jouer la politique de la chaise vide et de ne pas assumer vos responsabilités. Pourquoi ne pas avoir réagi dès les premières plaintes? Alors, je vous rappelle, madame la bourgmestre, qu'un responsable de site a été victime de harcèlement avec des menaces graves et qu'il a dû se résoudre à appeler au secours en s'adressant au secrétaire communal de l'époque et à votre cabinet, sans succès. Première question qu'est-ce que vous comptez faire par rapport à ces dysfonctionnements? Ne dites pas que vous attendez les résultats de l'audit parce que ça, c'est une réponse qui, pour moi, n'a aucun sens, comment est-ce que vous allez pouvoir répondre aux souffrances des travailleurs et quelles sont les mesures que vous allez prendre? Je suis un peu déçu que l'échevin des Sports ne réponde pas lui-même assez à ces questions. Quelles mesures comptez-vous prendre pour mettre fin à ces dysfonctionnements et ramener la sérénité au sein de l'ASBL? En vous remerciant pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci de nous laisser deux minutes pour répondre. C'est peu, généralement, je remercie le conseiller qui interpelle pour l'interpellation, la question d'actualité. Mais ici, je vais vous répondre en tentant de faire la part des choses entre ce qui est la réalité des faits et les excès qui vous caractérisent. Et dans ce contexte, j'aimerais aussi m'excuser auprès de Mr. De Block parce que celui-ci avait déposé une interpellation à propos de l'audit à Molenbeek Sport, que le Collège a décidé de commander fin de l'année passée. Et Monsieur De Block, vous devez comprendre que malheureusement, dans la réponse que je vais faire à Monsieur El Khannouss, il y a une partie de ce que j'avais prévu de vous répondre qui va déjà être dévoilé.

Alors, monsieur le conseiller communal, l'asbl Molenbeek Sport que vous avez présidée pendant de longues années, six ans, si je ne me trompe pas, même un peu plus en fait, connaît aujourd'hui une situation de tensions due à une instrumentalisation politique

absolument sans précédent. Les premières victimes de ceci, ce sont les travailleurs et les utilisateurs de nos infrastructures. Alors effectivement, je m'exprime ici en tant que bourgmestre non comme présidente du Conseil, je rappelle que la commune exerce une tutelle administrative et de contrôle financier via l'obligation de cette association de fournir ses comptes et bilans chaque année. Cette association fonctionne avec des organes de gestion, que sont un comité de gestion, d'une part, et un conseil d'administration, d'autre part, un conseil d'administration dont vous faites partie et ces deux organes sont régis par des statuts que vous connaissez bien. Alors, je n'ai pas pour habitude de jouer les belles mères dans les structures para communales, ni dans celles-ci, ni dans d'autres. Si je le faisais, vous seriez, vous l'avez déjà fait, le premier à contester cela. Vous avez déjà été à la tutelle pour contester le fait que je m'occuperais de la situation à Molenbeek Sport. Donc, je ne suis pas la belle mère de Molenbeek Sport. Le procès en copinage et en clientélisme que vous dénoncez avec véhémence, notamment en ce qui concerne l'attribution des infrastructures sportives, est sans fondement et relève clairement de la mauvaise foi. En effet, depuis l'arrivée de l'équipe PS MR, équipe que j'ai la chance et l'honneur de diriger, à ma connaissance, et d'après les informations que j'ai reçues, toutes les attributions de nos terrains ont fait l'objet d'une décision du comité de gestion et ont été validées par le conseil d'administration de Molenbeek Sport. Alors, ce qui relève de la période où vous vous dirigez l'association en tant que président de Molenbeek Sport, je n'en connais pas la genèse. Je ne sais pas comment vous fonctionniez. Alors effectivement, aujourd'hui, il y a un litige qui oppose Molenbeek Sport et la commune, d'une part, à un club de football sur l'attribution de créneaux horaires pour les installations du Sippelberg. La commune a fait appel d'une première décision qui lui était défavorable et nous sommes en attente d'une nouvelle décision importante qui, selon le conseil de la commune, tomberait fin février. Vous l'aurez observé, je suis restée extrêmement prudente dans ma communication publique sur ce litige parce que la procédure est en cours. Ma fonction m'y oblige au contraire de vous. Pourtant, votre statut d'administrateur de Molenbeek Sport devrait vous appeler à plus de retenue dans ce dossier. Alors, pourquoi vous dire cela? Actuellement, il y a plusieurs litiges qui opposent les deux clubs qui revendiquent nos terrains. Ces litiges relèvent de faits graves. Ils concernent des enjeux financiers importants. Il s'agirait peut-être même de détournement de fonds. Nous sommes clairement dans une situation qui serait pénalement répréhensible et j'utilise effectivement le conditionnel avec discernement. Vous comprendrez que dans un tel contexte, la commune soit d'une prudence de Sioux dans sa communication et dans la gestion de cette affaire. Dans ce contexte de tension aiguë, le collègue en date du 26 novembre, a pris ses responsabilités et a commandé un audit financier et organisationnel de l'asbl. Je dois préciser que le Collège a commandé cet audit financier et organisationnel à la demande de l'échevin des Sports, Jamel Azaoum. Nous avons suivi la demande de l'échevin des Sports, Jamel Azaoum. Pour cela, nous avons lancé un avis de marché et en date du 17 décembre 2020, le Collège a octroyé le marché à l'auditeur KPMG, dont la renommée dépasse largement la Belgique et a une réputation d'expertise en matière d'audit qui est indéniable.

Alors effectivement, effectivement, avant d'avancer plus avant de jeter l'anathème, bien sûr que je souhaite voir les résultats de l'audit commandé par Jamel. Alors, concernant les missions de l'audit, j'y répondrai beaucoup plus en détail dans l'interpellation rentrée en bonne et due forme par Mr. De Block.

Alors, monsieur le conseiller, je vous le dis en toute sérénité, vous ne devez pas avoir peur d'un audit. Ni vous, ni personne. L'audit nous permettra effectivement d'objectiver la situation. Concernant le courrier adressé à la tutelle, je viens d'en prendre connaissance et je vous dirai simplement que les partis de l'opposition exercent leur droit d'intervention. C'est bien leur droit. Ma majorité, elle, sera au service du ministre si celui-ci devait solliciter des explications ou des éclaircissements sur les initiatives que le Collège a pris sur le fonctionnement de cette para communale importante. Voilà ce que je tenais à vous dire. Vous connaissant, je suis persuadée que vous serez insatisfait de ma réponse. Comme le veut la procédure. Je vous cède à nouveau la parole pour votre réplique et si celle-ci est faite avec

mesure, je serai la première à être agréablement surprise. Si celle-ci, comme à chaque fois, en reprenant le titre de Faulkner, se passe dans le bruit et la fureur, eh bien, vous serez à nouveau et ce sera à mon corps défendant, à la hauteur de votre réputation.

**M. El Khannouss :**

Madame la bourgmestre, vous avez l'art de carrément travestir aussi bien mes propos que ce qui se passe à Molenbeek Sport. Vous voulez faire croire qu'à Molenbeek Sport, c'était un conflit entre deux clubs. Il s'agit de choses beaucoup plus graves que simplement un conflit entre deux clubs. Il s'agit ici non seulement d'une ingérence de la part de votre échevin, il s'agit de dysfonctionnements graves, de problèmes de harcèlement qui touchent plusieurs personnes. Il s'agit de non-respect des statuts de l'asbl. Vous savez, ce n'est pas que moi qui, aujourd'hui, tire la sonnette d'alarme. C'est l'ensemble des membres du conseil d'administration. En tout cas, ceux qui sont sensés, qui ont la tête sur les épaules parce que les problèmes sont beaucoup plus graves. Je constate dans votre réponse que vous êtes dans le déni. Vous détournez la tête, vous faites comme si de rien n'était. Alors rassurez-vous, que ce soit moi, ou mes collègues administrateurs, on s'est réjoui qu'il y a un audit qui a été commandé. On se réjouit parce que je pense que l'audit va renforcer certains dysfonctionnements pointés du doigt par de nombreux administrateurs. Alors moi, je vous invite, madame la bourgmestre d'urgence, de prendre vos responsabilités, d'écouter les travailleurs, d'écouter l'ancien directeur que vous avez tout simplement déplacé injustement, d'écouter ce travailleur qui avait dû prendre un an de congé sans solde parce qu'il était victime de harcèlement grave. Je vous invite à prendre votre voiture avec chauffeur. Allez sur place rencontrer les travailleurs et en toute objectivité, écouter leurs témoignages. Il y a des dizaines de travailleurs et vous allez voir qu'il n'y a rien de politique dans leur souffrance. Il y a une souffrance réelle qui dure depuis deux ans et ils appellent au secours. Prenez vos responsabilités, allez entendre et écouter ces travailleurs et vous allez voir que ceux qui évoquent les différents administrateurs à travers aussi bien cette demande de tutelle, mais aussi les centaines d'emails, je vous invite à faire cette démarche et je pense que si vous êtes un peu honnête, vous allez changer d'avis par rapport à ce dossier.

**Mme la présidente :**

Je vous remercie.

Alors monsieur De Block, c'est reconnecté de manière fonctionnelle, je crois. Monsieur De Block, vous avez la parole, vous vouliez intervenir sur l'ordre du jour.

**M. De Block :**

J'ai une motion d'ordre.

Je voudrais insister que ce conseil se passe bien. Et pour moi, ça veut dire aussi que quand il y a des actes, des opinions différentes que le vôtre, vous vous respectez ça, tout simplement qu'il n'y a pas de déni. Désolé, mais c'était déjà dans les prises de position sur les urgences, s'il-vous-plaît, ce serait bizarre qu'avec les différents partis autour de la table, il n'y ait pas que désaccord, respectez les désaccords et ne faites pas des insinuations après chaque intervention. Merci.

**Mme la présidente :**

Je vous remercie pour votre intervention. Elle est très sage. Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites.

**1. Affaires juridiques - COVID-19 - Confirmation l'ordonnance de police de la Bourgmestre concernant la tenue virtuelle, jusqu'au 13 février 2021 inclus, des séances du Conseil communal, des commissions et des conseils consultatifs communaux, du Conseil de police, du conseil de l'action sociale, du bureau permanent et des comités spéciaux du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.**

**Juridische zaken - COVID-19 - Bevestiging politieverordening van de burgemeester betreffende het houden van virtuele zittingen tot en met 13 februari 2021 van de Gemeenteraad, de commissies en de adviesraden, de politieraad, de Raad voor maatschappelijk Welzijn, het vast bureau en de bijzondere comités van het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek.**

---

**Mme la présidente :**

Alors on est au point 1 qui est la confirmation de l'ordonnance de police qui permet, qui enjoint d'ailleurs à la tenue des conseils communaux et du CPAS de manière virtuelle et non en présentiel, conformément aux lois fédérales actuelles liées au confinement.

Je vais vous proposer de voter à la fin, sinon, ça va être extrêmement lourd, sauf peut-être sur le budget du CPAS qu'on pourrait voter à part entière.

Je donne la parole à Monsieur Milis.

**M. Milis :**

C'est qu'effectivement auparavant, avant la période Covid, nous avions des conseils communaux qui commençaient aux alentours de 19 heures et que depuis que nous sommes en visioconférence, nous les commençons à 16 heures. Il faut quand même observer que pas mal de personnes parmi nous et je l'espère bien, continue à travailler, ont un emploi en dehors des conseils communaux et des actions communales. Et donc que ces heures, c'est quand même très tôt pour commencer parfois certaines réunions. Moi-même, j'ai dû courir aujourd'hui pour essayer d'arriver à temps parce que j'avais un conseil d'administration dans une ASBL dont je m'occupe et pour la communauté française, et donc que 16h00, c'est quand même devenu très tôt et je me demandais dans quelle mesure pourquoi on devait commencer finalement à 16 heures, alors que finalement, on termine tout aussi tard qu'avant, à une heure ou deux heures du matin, nos conseils communaux qui sont longs, tout simplement. Je me demandais si on ne pouvait pas commencer quand même à 18h00 qui me semblait une heure plus raisonnable, même si je sais que nous devons demander aux équipes communales d'intervenir au niveau de l'informatique et autres. Je le comprends bien, mais ce n'est quand même pas évident pour nous, d'arriver à cette heure-là à pouvoir se connecter. Merci.

**Mme la présidente :**

Je veux rappeler ce qui a déjà été dit par le passé, c'est à dire que les conseillers communaux ont droit à des congés politiques, il est des membres de notre assemblée qui ont actionné ce droit et donc qu'ils peuvent se libérer et être rémunérés malgré tout pour pouvoir participer à des réunions en journée. Et alors, vous devez savoir qu'effectivement, il nous faut un service technique et un support technique et une manière de travailler qui implique l'ouverture de la maison communale. Nous sommes nombreux dans la maison communale en ce moment. C'est difficilement imaginable de le pratiquer durant de longues heures de nuit. Je regrette personnellement aussi que la durée du conseil, malheureusement, nous amène toujours extrêmement tard. Ça, c'est un regret aussi en ce qui me concerne. Mais je pense qu'il ne faut pas oublier que certains doivent rentrer chez eux et que j'ai dû signer un certain nombre d'attestations pour franchir le couvre-feu, éventuellement, ce soir, ce n'est pas une situation idéale. Je ne pense pas que terminer à 2 heures du matin ou à 3 heures du matin serait quelque chose de favorable à l'heure actuelle, je vous propose de continuer pour l'instant

de cette manière. Maintenant, si vous êtes extrêmement nombreux à manifester votre intention contraire, on peut se pencher sur la question, mais je pense que ce n'est pas très raisonnable. Je crois que cette façon de fonctionner ici, en tout cas tant que nous sommes en vidéoconférence, est la plus appropriée.

Alors, je vous rappelle la règle, les conseillers, parce que je vois que certains s'inscrivent maintenant pour le point, il s'agit de s'inscrire au début du point. Sinon, il y a déjà eu une réponse et le débat est potentiellement infini. L'idée, c'est quand même toujours que lorsqu'on énonce le point, les personnes qui veulent s'inscrire, s'inscrivent et ils ont droit au tour de parole. Ils ont droit à la réplique, ensuite, et c'est ça qui est institué dans notre règlement d'ordre intérieur. Vous savez que, et là j'interviens vraiment au titre de présidente de ce Conseil, je suis là pour faire en sorte que les débats aient lieu conformément à notre règlement d'ordre intérieur. Il est extrêmement précis. Les gens s'inscrivent et il y a un temps de parole. Il y a un tour de parole. Le dernier mot est toujours au conseiller, jamais au collègue des échevins ou à moi-même. Donc, il y a un règlement et je vais vous demander s'il vous plaît de le suivre. J'ai envie de dire, d'autant plus que nous sommes en vidéoconférence puisqu'il y a plus de spectateurs qui nous regardent d'une part, à nous de ne pas être ridicule et de respecter les règles que nous nous sommes créées et imposées à nous-mêmes et d'autre part aussi pour que tous les débats puissent avoir lieu dans le meilleur climat. Aussi, je vais repasser la parole sur ce point à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci, oui, je sais bien qu'on peut bénéficier de ce droit de congé politique, mais dans certaines situations de responsabilités, ce n'est pas possible de le prendre. Mais je comprends bien et je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Je vous en prie.

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 29 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 29 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

*Françoise Schepmans entre en séance / treedt in zitting.*

*Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting.*

*Hind Addi entre en séance / treedt in zitting.*

*Abdallah Kanfaoui entre en séance / treedt in zitting.*

*Mohamed Amine Akrouh quitte la séance / verlaat de zitting.*

**2. Finances - CPAS - Budget 2021.  
Financiën - OCMW - Begroting 2021.**

---

**Mme la présidente :**

Alors, je vais proposer à Mme Bastin de nous rejoindre. J'introduis très brièvement le point sur les finances de notre CPAS. C'est vraiment le point le plus important de l'ordre du jour aujourd'hui puisque nous allons voter le budget que pourra utiliser notre CPAS durant toute l'année 2021. Et il est inutile de vous rappeler le rôle prépondérant que joue notre CPAS dans notre dispositif de lutte contre la pauvreté et aussi désormais, sous l'impulsion de Dina Bastin, dans notre dispositif d'insertion socioprofessionnelle.

Alors, il y a lieu aussi de souligner que notre CPAS a continué à fonctionner dans des conditions sanitaires que vous connaissez tous et qui ont rendu ces missions beaucoup plus difficiles à remplir. Non seulement beaucoup plus difficile de remplir les missions de base, mais aussi tout un nouveau public à accueillir et ceci va continuer en 2021. C'est un vrai challenge pour notre CPAS et pour notre commune.

Alors, ce budget 2021 n'est pas dénué de nouveaux projets. Il a été débattu en comité de concertation qui lui a donné un avis favorable. Il a déjà été approuvé évidemment au Conseil de l'action sociale en décembre, et je veux encore mentionner un autre fait qui est particulièrement important. On avait eu nos débats sur le budget 2021 de la commune en décembre et vous devez vous souvenir que notre CPAS avait vu sa dotation augmenter de 3,8 pour cent, ce qui correspond à plus d'un million d'euros supplémentaires. C'est 1.150.000 euros supplémentaires par rapport à 2020, alors même que les autres politiques se serraient la ceinture. Je souhaitais vous rappeler que ce collège a pris une ligne politique très, très claire. C'est une ligne de gestion et de responsabilité sérieuse. La situation financière de notre commune est difficile et nous demandons aux citoyens de faire énormément d'efforts. Nous demandons à tous les services et à tous les échevins de faire énormément d'efforts et par contre, nous avons continué d'investir soit de manière continue, soit, comme c'est le cas pour le CPAS, avec une augmentation de la dotation de 3,8 pour cent. Nous avons continué à investir dans le social. Ceci pour introduire le budget 2021. Et je passe la parole à Dina Bastin.

**Mme la présidente du CPAS, Gérardine Bastin :**

Merci beaucoup, madame la bourgmestre. D'abord, je voudrais dire bonjour à mes collègues et à vous-même et vous présenter mes meilleurs vœux, je l'ai fait par écrit. Maintenant, j'ai l'occasion de faire de manière orale et je vous remercie de m'avoir invité. Je voudrais commencer par deux bonnes nouvelles. D'abord, vous signaler que la vaccination d'Arcadia s'est faite hier. En région bruxelloise, les maisons de repos ont pu être vaccinées et nous avons la chance qu'Arcadia était une des premières maisons de repos à avoir eu ce vaccin. Les résidents à 88% ont été vaccinés, le personnel 35% est donc au global 62 %. On espère que ça va augmenter et que lors de la deuxième vaccination, la deuxième période de vaccination, et bien, les personnes vaccinées, cela augmentera encore.

Je me réjouis pour une seconde chose dont vous avez entendu le point comme quoi il y aurait un centre de vaccination à la chaussée de Gand, endroit que le CPAS avait acheté. Et donc, comme monsieur Rozen l'a signalé, la collaboration entre le service technique de la commune et le service technique du CPAS fonctionnait très bien et que les choses avançaient vraiment très, très vite et que l'on pensait bien pouvoir être totalement prêt pour le 1er février. Je me réjouis de cette collaboration entre les services de la commune et nos services.

Par la même occasion, je voudrais remercier M. Bex et M. Lambremont qui seront donc les deux techniciens en finances et l'autre comme directeur financier, qui seront présents et qui pourront donc répondre à toutes les questions plus techniques puisque nous n'avons pas pu avoir une section réunion concernant le budget du

D'entrée, je dois vous dire que je suis bien sûr que nous sommes tous pleinement conscients des restrictions qui sont à faire, des budgets difficiles à garder, avec tous les besoins qui se manifestent au niveau de notre population. Mais je vais vous faire un bref bilan de ce qui est fait, de ce que nous espérons encore pouvoir mettre en place en vous disant qu'on respecte absolument le plan établi en 2019.

Il y a une augmentation de la dotation communale, mais qui est due à deux phénomènes. L'un du point de vue mécanique par rapport à tout ce qui est personnel. Il a donc un effet d'indexation de 2020 pour les barèmes. Et ça, nous ne savons pas y échapper. Il y a un effet ACS et rémunérations qui sont augmentés par rapport à ce personnel. Et alors une

accélération de carrière de notre personnel qui se calque bien sûr sur ce qui se fait à l'administration communale. Ça, c'est du point de vue purement mécanique par rapport au personnel. L'aide sociale, eh bien, il y a une augmentation prévue à peu près comme chaque année, bien sûr, du nombre de bénéficiaires, à raison de deux et demi pour cent. Nous avons prévu 220 dossiers en plus pour l'année 2021. J'espère que nous ne devrons pas subir une augmentation importante et que nous pourrons rester dans ce créneau de 220 dossiers. On était à 5741. On prévoit d'être à 5950 dans l'année 2021.

Alors je vais essayer de vous faire un compte rendu rapide de ce que l'on prévoit dans la note de politique générale que vous aurez probablement lue. Il faut vous dire que l'effet du confinement qui nous a été imposé le 18 mars a été vraiment un effet extrêmement déstabilisant. Nous l'avons subi de plein fouet. Il a fallu en une journée tout à fait réorganiser le service du CPAS et prendre des mesures qui soient à la fois efficaces pour répondre à ces mesures sanitaires, mais aussi, bien sûr, continuer à assumer nos missions, qui sont les missions vis à vis des habitants de Molenbeek. La première chose a bien sûr été la mise en télétravail. Actuellement, et durant ces derniers mois, on a réussi à fournir du matériel PC portables qui permettent aux gens de travailler chez eux, mais avec un matériel tout à fait adéquat. Et au premier déconfinement, nous avons eu la chance aussi de pouvoir organiser la chose dans ce que l'on avait déjà prévu auparavant, c'est à dire à la fois du télétravail, mais aussi du présentiel. Je crois que c'est extrêmement important au niveau de la cohésion dans le fonctionnement du CPAS pour maintenir un esprit d'équipe, pour maintenir les valeurs que nous voulons défendre et le fait de se sentir appartenir à tout ce que cela représente comme valeurs. C'est extrêmement important que l'on soit à la fois en télétravail et en présentiel. Donc, pour cela, il faut bien sûr fournir le matériel. Nous avons commencé au confinement à tout recentraliser à la rue Vandenpeereboom. Donc, il n'y avait plus qu'une antenne avec des permanences qui étaient assumées par le personnel du personnel qui est resté en présentiel tout le temps. Et donc, petit à petit, on a pu ouvrir alors deux autres antennes.

La réorganisation qu'il a fallu faire, bien sûr de toute première chose, c'est l'accueil que l'accueil devait être maintenu. Et je pense que pour moi, vous le savez bien, que c'est une fonction absolument essentielle. Donc, nos stewards qui étaient précédemment plutôt dans un cadre sécuritaire, ont vraiment complètement changé de fonction et ont fait une réelle fonction d'accueil. Je les en remercie d'ailleurs, et ça a été extrêmement profitable à la fois l'ambiance de travail du personnel, mais aussi vis à vis de nos allocataires. Alors on a mis sur place un call center avec un équipement avec un numéro 0800 pour que nos allocataires n'aient pas un déficit trop important pour leurs contacts, leurs différents contacts et leurs coups de téléphone. On a mis en place, vous en avez peut-être entendu parler, les TIPS, c'est à dire que toute demande est notée et rentre dans un pipeline pour assurer que toutes les demandes des habitants qui viennent se présenter soient prises en compte et soient traitées. Et là, le centre des usagers a fait aussi une collecte de documents et a prévu que tous les documents qui sont déposés dans la boîte aux lettres du CPAS sont traités, sont collectionnés et sont mis dans ce que vous connaissez maintenant, qui est le dossier social, Sociabilis.

Bien sûr, ce sont des choses que l'on a installées, qui montrent, qui ont montré leur efficacité et qui la montre encore, bien sûr, mais qu'il faut tout pouvoir réaménager en fonction des problèmes que nous rencontrons au fur et à mesure. Et j'aime autant vous dire que tous les jours, il y a des choses que l'on essaye d'améliorer, auxquelles on réfléchit, que l'on essaye de trouver des solutions parce qu'il n'y a jamais rien qui est figé dans des circonstances comme celles que nous avons vécues. Et bien des choses doivent vraiment être adaptées à la population que nous avons. Alors, il y a les mesures sanitaires qui ont été prises. Il faut savoir que tous les locaux ont dû être réaménagés avec des espaces en fonction des mesures sanitaires qui ont été vues par la médecine du travail et où il y avait des locaux qui n'avaient pas suffisamment d'espace, etc., d'autres organisations dans les bureaux qui ont pu être réaménagées, cela a demandé vraiment énormément de travail, beaucoup de réflexion, beaucoup d'aménagements. Et au travers de tout cela, il a fallu aussi pouvoir continuer à

accueillir ici lors nos locaux. Mais je pense que malgré toutes ces difficultés, il y a des choses absolument intéressantes qui ont été mises en place et pour lesquelles on s'est dit que ça valait la peine de les conserver et de les améliorer, bien sûr, mais que derrière tout ça, c'est une réflexion importante que nous devons avoir. Et nous sommes donc en prospection, nous sommes tout à fait désireux, malgré tout ce que cela a apporté, comme problème de se dire que nous avons pu plus rapidement peut-être est-ce qu'on avait prévu, nous projeter dans l'avenir et prendre des mesures qui sont adaptées. Je ne vous cache pas que tout n'est pas bleu sous le soleil, mais il y a des choses qui doivent être revues, qui doivent être améliorées et c'est une question vraiment d'organisation, d'écoute, d'entente, de communication entre tous les membres du personnel qui nous amènent soit des idées de réaménagement, soit des idées de réorganisation, soit des nouvelles demandes par rapport à l'organisation du travail. Nous avons d'ailleurs, pour pouvoir être bien au fait et coller à la demande du personnel et faire une analyse d'études de risques psycho sociaux qui nous ont donné des résultats extrêmement intéressants et auxquels nous allons bien sûr essayer de répondre, on a déjà répondu à une partie, mais il reste encore à réaménager des choses pour que le personnel se trouve dans des situations de fonctionnement qui sont tout à fait positives, qui leur permettent de revenir et de travailler dans des circonstances agréables. Enfin, les plus agréables possibles. Avec autour d'eux, pas de personnel de première ligne. Il y a parfois des problèmes de contacts parfois difficile. Il n'y a plus de violence, je voudrais quand même le souligner. La violence a pratiquement complètement disparu, par ce qui a été aménagé. Les choses sont organisées de manière extrêmement fluide, mais donc le personnel a aussi conscience de se retrouver pendant des demandes urgentes, difficiles, lourdes. On sait bien combien notre population se trouve parfois dans des situations dramatiques auxquelles il faut répondre très, très rapidement. Et donc là, ils doivent aussi être entendus et écoutés pour que ce personnel puisse trouver des oreilles ouvertes pour pouvoir les entendre et voir avec eux comment il faut essayer de travailler et permettre de les soulager et qu'il y ait un turnover pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui ont des problèmes très lourds à traiter.

Nous avons remis en place ce qui avait été mis en standby, la coordination sociale, extrêmement important, parce que cela signifie que les réseaux associatifs de terrain recueillent énormément d'informations puisque la population a très souvent dans la proximité, choisit d'aller de rentrer en contact avec les asbl de terrain, ce qui est très, très bien. Et donc, comme nous avons mis en place maintenant une réorganisation complète de cette coordination sociale qui fait que tout remonte. Nous avons d'ailleurs, le 27, une réunion avec ces associations pour que tout remonte vers notre conscience. Je dirais qu'on ait l'écoute des problèmes de terrain que ces associations reçoivent. Je crois que c'est vraiment extrêmement important d'avoir pu remettre en route cette démarche. Il faut savoir aussi que l'on en a fait une réelle cellule de coordination sociale et on a détaché une assistante sociale formée à ce type de demandes, qui est donc elle, le récepteur de tout ce service de coordination sociale. Je crois que ça sera extrêmement efficace parce que ça montre aussi une interdisciplinarité. Ça montre aussi que nous prenons tout à fait en compte les demandes de terrain et je crois que là, on aura le poulx de ce que les habitants, du moins une partie des habitants, ont besoin. Il y a aussi une coordination santé qui est faite avec un travail en réseau. Vous savez combine, et on en parle d'ailleurs dans les médias, combien la population et les personnes en difficulté a vécu très difficilement cette presque année maintenant de Covid, qu'il y a des tas de problèmes qui ont surgi, des problèmes qui se sont mis en évidence. Et donc, il y a vraiment une coordination santé qui va se faire parce que nous aussi bien sûr, on entend énormément de choses difficiles. Il faut essayer d'entendre, mais aussi de trouver des solutions. Et donc, en travaillant en réseau, on arrive du moins en partie. Il ne faut pas non plus s'imaginer que nous avons malheureusement une baguette magique qui nous permet de tout, de tout résoudre et d'aider les personnes. Mais dans nos lignes de conduite, les conseillers, nous essayons vraiment de répondre à un maximum à toutes ces demandes particulièrement passionnantes, dramatiques et qui touchent les assistants sociaux. Donc ce travail en réseau au niveau de la coordination santé, est très, très important.

Alors, nous avons aussi décidé d'ouvrir des nouvelles technologies aux usagers, par exemple aux étudiants, en favorisant la possibilité d'avoir des ordinateurs portables. Vous savez bien combien ils en ont besoin dans le contexte d'études actuellement et de formation aussi. Donc, c'est aussi une ouverture que nous avons mise en place pour permettre aux jeunes, quels qu'ils soient, qu'ils soient étudiants ou pas étudiants, de pouvoir le mieux possible, retrouver une insertion ou poursuivre des études dans un contexte le plus adéquat possible. Il y a aussi toute une série de jeunes qui sont encore au complet décrochage, décrochage sociaux, décrochage physique et mental. Et là, nous avons ouvert une cellule que nous appelons NEET en lien avec Move et qui, je pense, va pouvoir vraiment essayer de faire un travail de terrain avec des jeunes décrochés et pouvoir leur permettre de se raccrocher à quelque chose qui leur ouvre quand même une petite lumière vers un avenir plus positif. Cette expérience NEET, nous l'avons déjà eue, mais pas ici, à Molenbeek. Nous avons participé à cette expérience sur la région bruxelloise et nous avons fait des constats, de l'importance et des bénéfices que cela pourrait apporter puisque les jeunes se sentaient vraiment accompagnés de manière tout à fait individuelle dans un projet de vie qui les impliquait totalement. Et il y a eu pas mal de jeunes qui avaient pu raccrocher, qui avaient pu se retrouver dans une ligne, dans un fil d'insertion. Alors il va sans dire aussi que notre service médiation de dettes est de plus en plus sollicité.

On a eu la chance, bien sûr, d'avoir des subsides au niveau du fédéral ou du régional, etc., mais qui nous permettent de soulager à la fois du point de vue paiement des loyers, mais aussi de tout ce qui est gaz, électricité, etc. Et donc, ce service médiation de dettes, qui est extrêmement sollicité avec des cas très lourds, a pu avoir, grâce à ces aides, peuvent se permettre de soulager un certain nombre de nos habitants qui étaient dans des situations parfois extrêmes. Il faut aussi vous dire que pratiquement toutes les semaines je signe des demandes d'expulsion qui, heureusement, sont maintenant, il y a un moratoire qui permet de ne plus expulser avant le mois de mars. Mais on se rend bien compte que toutes ces personnes sont devant des choses très, très difficiles à gérer, notamment dans les familles monoparentales avec enfants. Et là, notre service médiation de dettes peut y travailler et donner un peu d'ouverture et un peu de lumière dans certaines familles.

L'aide médicale urgente, bien sûr, a également été aidée. Vous savez que nous avons eu des subsides et que nous avons pu donner des chèques, surtout des chèques alimentaires, à toutes ces familles qui sont extrêmement démunies. Nous avons développé une cellule tout à fait spécifique pour les aide médicale d'urgence parce en effet, ce sont des besoins tout à fait particuliers et qui doivent aussi être aidés dans un dévouement qui est parfois extrême. On a aussi les adresses de référence qui ont été sollicitées beaucoup plus que précédemment et que l'on accompagne complètement puisqu'ils doivent venir ici, nous donner toutes les démarches qu'ils ont fait, etc. On peut les aider de manière vraiment ponctuelle et suivie.

Qu'est-ce que je voulais encore vous dire bien Arcadia aussi. Il y a une rénovation qui est prévue. Nous n'avons eu que cinq décès. Donc on peut s'en réjouir. On peut s'en réjouir. Et donc bon, c'est vraiment quelque chose qu'on a limité complètement le problème du Covid dans notre maison de repos. Mais il faut savoir aussi qu'actuellement, il est loin d'être facile de retrouver des résidents prêts à rentrer dans notre maison de repos parce que nous nous heurtons à comment toutes les maisons de repos essayent de remplir et d'occuper leurs lits. Mais c'est vraiment un marchandage où, notamment, les maisons de repos, privées parfois, offrent des choses que nous ne pouvons bien sûr pas nous permettre et qui sont à la limite, je dirais, de la droiture. Alors, puisque nous avons un petit peu moins de résidents actuellement, le directeur de la maison de repos, a décidé de faire une rénovation des locaux, essayer d'aménager les choses pour que ça soit beaucoup plus agréable, pour qu'il y ait de la couleur, pour qu'il y ait une série d'éléments qui permettent aux résidents actuellement de se sentir beaucoup mieux.

Le personnel doit s'adapter à l'évolution des réalités du terrain et des nouvelles exigences. On sait bien que nous allons probablement et nous en avons déjà certainement, répondre à des demandes d'indépendants, à des demandes de personnes qui se trouvent vraiment tout à coup dans une situation tout à fait financièrement, dont ils ne savent pas sortir, où ils ne voient pas comment en sortir. Et donc, ce sont des demandes auxquelles nous allons devoir répondre. Peut-être établir des lignes de conduite, mais aussi pour garder malgré tout et malgré ces arrivées, une ligne de conduite qui préserve l'équité entre les demandeurs des nouvelles lignes de conduite qui devront être mises en place. Et voilà ça, on sait bien que ça a déjà commencé, comme je vous l'ai dit dans les semaines à venir, nous allons être confrontés à des situations extrêmement difficiles, pénibles et où l'exposé de la situation sociale, socio-économique des personnes qui viennent faire leur demande touche extrêmement fort le personnel qui les reçoit en première ligne.

Je pense que globalement, j'ai un petit peu brossé le tableau général de notre note de politique générale. Je tiens surtout à remercier le personnel qui a été quand même déstabilisé au départ par ce confinement, qui a fait face, qui a continué à travailler de manière tout à fait remarquable. J'ai la chance de pouvoir les voir revenir en présentiel en ayant le sourire et en se disant qu'elles ne vont pas au boulot avec des pieds de plomb, mais au contraire, ils se sentent particulièrement utiles. Ce qui ressort tout à fait dans l'analyse de risques que nous avons fait faire. Il y a aussi la communication. Vous savez bien que c'est un de mes de mes points privilégiés, c'est que j'aime remettre en place une communication qui était peut-être un peu éteinte de manière tout à fait non seulement verticale et aussi horizontale à travers tous les services. Parce que je pense que c'est extrêmement bénéfique, que quelqu'un qui prend un dossier sache exactement ce dont il est composé et toutes les interventions qui se sont faites. Ça permet aussi de voir la personne d'abord de manière plus longue, mais aussi dans son entièreté, dans sa globalité, avec toute la problématique qu'elle peut avoir. Parce que quand je vous parle de dossiers, il faut bien se dire qu'autour de la personne qui est répertoriée dans ce dossier, il y a toute une famille. Donc cette famille, c'est un contexte extrêmement important qui doit être pris en compte et on doit avoir une situation dans la manière globale et pas dans de manière uniquement individuelle. Il y a aussi le problème des cartes médicales, etc. Et donc, c'est une réflexion que nous avons et je vous le dis, pratiquement tous les jours, on a grâce aussi aux comités directeurs ou les directeurs des différents services viennent une fois par semaine déposer toutes les problématiques auxquelles ils sont confrontés, mais qui nous permet aussi de faire le point et de voir comment réajuster. Chaque fois, il faut être extrêmement souple, extrêmement réactif pour pouvoir réajuster notre fonctionnement. Rien n'est figé et je pense que rien ne doit être figé. Il faut vraiment avoir un facteur d'adaptation extrêmement important et je remercie le personnel pour la manière dont il s'adapte à toutes ces situations qui sont parfois difficiles. Je me fais un plaisir de circuler dans les différents services, d'aller les rencontrer sur le terrain et je suis toujours particulièrement contente de les entendre, même si parfois, il y a des débordements, même si parfois, il y a des débordements, ils expriment les choses de manière un petit peu, en exprimant vraiment du fond du cœur, ce qu'ils ont sur le cœur et en l'exprimant de manière forte. J'ai la chance d'être psychologue et donc de pouvoir tout faire entendre toutes ces remarques et les prendre en compte et leur dire qu'une réflexion se fera par rapport à ça, et en plus, non seulement la réflexion se fera, mais des dispositions seront prises pour améliorer les choses.

Voilà madame la bourgmestre. Pour ma part, je pense avoir fait un petit peu le tour de ce que j'avais envie de vous communiquer. Je ne sais pas si mes collègues ou si vous allez poser des questions de manière plus technique qui permettront peut-être à mes collègues techniciens d'intervenir et de vous répondre.

**Mme la présidente :**

Un grand merci, Mme Bastin, pour votre prise de parole très Claire.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Merci pour l'explication. Aussi, je pense que c'était une année pas du tout évidente pour le personnel et évidemment pour les usagers, mais pour le personnel aussi. Il y a eu des actions, à cause de la charge de travail qui a été augmentée, je pense que l'équipe du CPAS fait beaucoup, avec en fait beaucoup moins de personnel que la moyenne des autres CPAS. Je lis que les coûts du personnel dans les frais globaux du budget du CPAS sont à 30%, alors que c'est 40 pour cent dans la moyenne dans les autres CPAS. Ça m'inquiète parce que ça exprime clairement aussi la charge de travail qui a été exprimée, qui est de trop pour le personnel et qui a abouti à certaines actions en 2020. Et donc, j'espérais vraiment. J'espérais que 2021 allait voir un budget qui allait répondre à cela avec une augmentation du personnel, parce que je crois qu'encore une fois, c'est typique, le budget du CPAS est basé sur une prédiction qui est très rose. On pense avoir seulement une augmentation de 2%, je pense des dossiers. Si on regarde autour de nous, si on voit le nombre de gens qui ont difficile, les files d'attente devant les banques alimentaires, les risques d'éviction qui, après le moratoire si ce ne s'est pas prolongé comme le PTB propose, risque de tomber. Je pense que les 2 % vont être facilement éclatés et le personnel, en fait, devra encore en plus prendre des dossiers avec autant de personnel parce que l'augmentation du personnel que vous prévoyez globalement, si on enlève l'index, l'indexation de cette année, je pense est très peu. C'est une augmentation, petite, je pense, qui relève d'une dizaine de personnes, si je compte plus ou moins dans notre personnel administratif, je pense. Je pense que ça ne sera pas suffisant. Et ce que je peux lire dans le comité de concertation, ça m'interpelle encore plus. En fait, on dit en 2020, dans une crise de Covid, alors que toutes les demandes explosaient, on a dit le plan de l'engagement de 2020, on n'a pas complété. On n'a pas réalisé, on reporte les promesses d'engagement pour 2021, et en fait, sur les frais, en économisant dans le budget du personnel. Je vous lis une phrase qui, franchement, je dis wow! Un accord devra donc être donné par rapport à l'engagement de personnel supplémentaire. Et puis, notre CPAS autofinance pour 850.000 euros, donc un peu moins d'un million, les recrutements supplémentaires sur la masse des dépenses du personnel. Bon, je dois juste dire que c'est en fait le personnel qui finance et où il y a des épargnes qui sont faites, des remplacements qui ne sont pas faits, et en fait, c'est eux-mêmes, qui embauchent, qui payent le personnel supplémentaire. La conséquence est que pour 2021, effectivement, les dépenses de personnel, comme le dit le rapport, sont correctement gérées. On dit qu'elles sont inférieures à celles prévues au plan 2021, alors qu'il y a une crise Covid qui vient de tomber dessus. Donc moi, franchement, ça m'interpelle et je sais que c'est difficile, la misère que les gens vivent difficilement. Et puis, je constate que au niveau des fonds d'énergie, alors que vous le savez, vous le savez, tout le monde le sait. C'est dans les journaux que les gens n'arrivent plus à payer leurs factures d'énergie et le fonds d'énergie n'augmentent pas. Le fond d'eau, de la précarité hydrique n'augmente pas, les activités socioculturelles que de temps en temps, on soutient n'augmentent pas. Je suis évidemment moi, je pense vraiment que on sous-estime, que ce budget n'est malheureusement pas à la hauteur de ce qui va nous tomber dessus en 2021, alors je suis ravi d'entendre qu'il y aura de nouveau une coordination santé. Le PTB l'a demandé depuis plusieurs années et je suis vraiment pour parce qu'on a intérêt à mettre tout le monde ensemble face à ce qui va nous tomber dessus en 2021. Et donc, je suis content que la présidente souligne que les familles monoparentales et les listes d'expulsion, parce qu'elles vont arriver. Le PTB a proposé à la Région un moratoire contre les expulsions. Malheureusement, je crains que ça ne va pas se prolonger et la conséquence est que le CPAS va avoir vraiment une multiplication des dossiers qui va dépasser les 2%. Chouette budget en dessous, mais en dessous clairement de toutes les demandes qui vont nous arriver en 2021. On a un budget virtuel. On fait du virtuel à côté de la réalité. Voilà donc. Je vais écouter vos réponses? Mais je trouve que dans ce budget-là, moi, je n'ai pas confiance. Je ne peux pas dire oui, désolé.

**Mme la présidente :**

Alors, monsieur Duquesne.

**M. Duquesne :**

J'ai entendu ce qui vient d'être dit, le CPAS n'a pas pour vocation de faire de la publicité sur le travail important qu'il réalise. Lorsqu'on est mal renseigné, on peut prendre des conclusions erronées. Je pense par exemple au bâtiment, on en a parlé en introduction, que vous allez céder, Mme Bastin, gratuitement à la commune pour qu'on puisse offrir un centre de vaccination de proximité. Je pense par exemple à la facture d'énergie que vous venez de prendre en charge pour l'asbl Les amis de la voix, des sans-papiers, etc. Etc. Et malheureusement, vous n'avez pas vocation de faire de la publicité. Et ça, ça ne permet pas au public d'être correctement informé de l'immense travail que le CPAS peut réaliser. Moi, j'ai deux petites questions pour vous, Mme Bastin. Je sais que le bien-être au travail du personnel est une de vos priorités. Vous en avez d'ailleurs longuement parlé dans votre intervention. J'aimerais savoir comment ça se traduit concrètement dans la réalité de ce budget. Et ça enchaine un peu d'ailleurs sur les remarques de M. De Block. Et j'ai une deuxième question qui me tient plus à cœur, c'est la lutte contre l'isolement de nos seniors, et la manière de réduire la fracture numérique chez les personnes âgées sont deux thèmes intimement liés. Vous pouvez probablement nous expliquer si ce sont des éléments dont vous tenez compte dans le budget 2021. Merci.

**Mme la présidente du CPAS :**

Mme la Bourgmestre, est-ce que je n'aurais pas avantage à répondre chaque fois?

**Mme la présidente :**

Non, je ne pense pas parce que je crois qu'on va resserrer, parce qu'il y a peut-être des questions qui vont se rejoindre.

Je donne la parole à M. Milis.

**M. Milis :**

Merci Madame la Présidente. Bonsoir Mme Bastin et je voudrais saluer le travail réalisé par l'équipe et la présidente Dina Bastin et les remercier de tout ce travail durant cette année accomplie 2020 qui a été une année de crise très difficile à gérer. Certainement pour l'ensemble des employés qui ont dû effectivement œuvrer en ce sens pour le bien être, effectivement, de toutes les personnes précarisées aujourd'hui. Or, il en va de notre responsabilité à tous, effectivement, de venir en aide à ces personnes les plus fragilisées de notre société. La crise sanitaire a aggravé la situation d'inégalité, de précarité et effectivement, tous les niveaux sont impactés. Tant les seniors que les indépendants, les étudiants que les salariés, au jour d'aujourd'hui, beaucoup de gens très nombreux sont à connaître une incertitude financière et à un point tel que finalement, ils se retournent vers le CPAS pour demander de l'aide. Bien entendu, effectivement, ce n'est pas une caisse infinie et qui peut venir en aide à tout le monde. On y fait un maximum et je pense que les équipes œuvrent en ce sens. Une dotation de plus de 30 millions est un signal fort et c'est clair que ce n'est pas encore assez et qu'il faudrait peut-être demander plus d'aide collective pour obtenir un soutien complémentaire encore au niveau de la Région. Quand on entend venant du président du CPAS de Bruxelles, qui fait un appel au secours en disant effectivement que l'on a de nouveaux publics, on a les étudiants, on a effectivement les indépendants qui arrivent CPAS et donc il en est vraiment temps de venir en aide à ces gens comme on peut et on ne

parviendra peut-être pas à faire face à toutes les situations, malheureusement. Qu'en est-il sur notre commune au niveau de ces gens-là? Effectivement, ces nouveaux venus qu'on ne connaissait peut-être à moins grande ampleur précédemment. Alors les étudiants d'aujourd'hui sont effectivement des citoyens qui sont fort impactés par la situation de crise, tant du point de vue de l'étude que du financier. Ces jeunes aussi ont perdu leur job d'étudiant qu'ils connaissaient par le passé et qu'ils n'ont pas pu remplir durant cette année 2020. C'est mal parti pour 2021 et effectivement, ils commencent à avoir très dur à faire de devoir faire face à leurs loyers, à leurs frais complémentaires, à leurs inscriptions dans les écoles supérieures. Et tous ces frais de coloc aussi, qui peuvent engendrer des grosses difficultés pour ces étudiants qui se retournent contre les CPAS. Donc, le CPAS a un défi énorme au jour d'aujourd'hui, un défi pour 2021 et les années à venir pour essayer de faire face à toutes ces situations. Je tiens à rappeler qu'effectivement, le CPAS remplit des missions prioritaires pour les citoyens dans toutes ces situations et avec toutes les explications que Mme Bastin a pu nous donner, nous voterons bien entendu positivement pour ce budget et souhaitons effectivement qu'on puisse continuer en ce sens. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci Mr Milis.

Mr Hamzaoui et puis, ce sera Mr. Ikazban.

**M. Hamzaoui :**

Oui, madame la bourgmestre, madame la présidente du CPAS, chers collègues, merci en tout cas pour cette présentation. Je ne comprends pas. Je ne comprends pas que les recrutements au sein du CPAS sont postposés à 2022, à l'instar de ce qui va se faire au sein de l'administration communale. C'est juste en tout cas imaginable. C'est juste imaginable, inimaginable en cette période de crise où les citoyens ont de plus en plus besoin du service fourni par le CPAS. De plus, ce qui nous, ce qui m'étonne encore, c'est le fait que le plan de recrutement de 2020 n'a pas été complètement réalisé. Donc, on continue à travailler en sous effectifs alors qu'on traverse une situation inédite, alors aussi que la charge de travail du personnel augmente, franchement la personne qui a décidé ça, je ne sais pas s'il a un cœur, c'est vraiment dommage. C'est vraiment malheureux. Madame la bourgmestre, il faut agir. Il faut agir maintenant au niveau du personnel. N'attendez pas 2022, ce sera trop tard. Petite comparaison, Dirk l'a déjà signalé, la charge des frais de personnel dans le budget CPAS est de 30%, alors qu'elle est de presque 40 pourcent pour la moyenne des CPAS bruxellois. Nous sommes dans une commune de près de 100.000 habitants et cette charge doit avoisiner normalement les 40 %, voire plus. Ce que je veux dire par là, c'est que le CPAS de Molenbeek travaille plus, mais avec moins de personnel. Madame la bourgmestre, ayez un peu d'humanité envers ces travailleurs et travailleuses. Engagez plus de personnel. Comblez les postes manquants.

Revenons encore aux documents transmis. Quand je lis cette phrase qui figure dans un document annexé à ce point, je cite : le CPAS a abandonné tous les engagements supplémentaires prévus en 2021, ce qui correspond à l'accord avec la commune. Fin de citation. C'est une phrase qui fait mal au cœur. Le collège communal, la majorité en place, PS MR, a exigé au CPAS de faire des efforts au niveau du personnel. Je ne vois pas où est le social dans tout ça. C'est malheureux de lire ce genre de demande. C'est encore plus malheureux de lire ça quand on sait que cette demande vient d'une bourgmestre socialiste. C'est vraiment un budget, c'est vraiment un budget qui ne répond malheureusement pas aux besoins du personnel et de facto, pas aux besoins des personnes demandeuses.

Pour terminer, nous n'avons qu'à remercier le personnel, le personnel du CPAS pour le travail accompli pendant cette période difficile. Je ne pense qu'on ne pourra jamais les remercier assez.

#### **M. Ikazban :**

Merci madame la présidente, le vote du budget du CPAS est un événement toujours extrêmement important, ici, au conseil communal de Molenbeek. Peut-être rappeler aux collègues qui nous écoutent, aux personnes qui nous écoutent, pardon et rappeler également aux collègues sont nouveaux dans ce conseil communal que le CPAS est l'organe d'action sociale dans une commune qui a pour mission de garantir à chaque individu, à chaque personne, des conditions de vie conformes à la dignité humaine. C'est important de le rappeler et de dire que quand il n'y a plus rien, il y a toujours le CPAS qui est là et qui doit être là pour porter assistance et surtout rendre de la dignité humaine aux gens. Ce n'est pas de l'aumône, c'est un droit, tout simplement. Je vous remercie la présidente, pour sa présentation. D'abord, je voudrais la saluer, car ça fait longtemps qu'on n'a plus vue à la commune, était membre du conseil communal pendant de longues années et j'ai appris ce soir que Dina Bastin était psychologue. Donc, je ne le savais pas. Je connais beaucoup de choses à son sujet. Je ne savais pas qu'elle était psychologue, donc je l'apprends et donc je comprends mieux beaucoup de choses, et notamment dans sa manière de faire et dans sa manière d'être que je tiens à saluer. Je tiens vraiment à saluer le travail, évidemment, de la présidente, qui est difficile et le travail de l'ensemble des conseillers du CPAS de Molenbeek-Saint-Jean. Donc, je voudrais également remercier l'ensemble du personnel parce qu'on pense que le travail du personnel est un travail qui se fait dans l'ombre, qui n'est pas facile, qui n'est pas évident. Ils sont confrontés tous les jours à des réalités extrêmement compliquées et difficiles. Je pense qu'il faut leur rendre un hommage important, un hommage vibrant. Je compte sur vous, Mme Bastin, au nom de mon groupe, en tout cas pour saluer le personnel et leur dire combien, même si nous sommes dans une autre instance ici au conseil communal, nous avons un œil et le cœur ouvert à l'égard du CPAS et de ces missions, évidemment de son personnel.

Alors évidemment, vous savez, moi, j'ai été échevin, j'ai été membre du conseil communal dans l'opposition et dans la majorité, il y a un élément que j'ai toujours retenu. C'est dans ce conseil communal, on vote toujours, on ne vote jamais contre le budget du CPAS parce que justement, comme je l'ai dit précédemment, le PS est là pour finalement permettre des conditions de vie dignes à tout à chacun. Donc, on vote contre un budget, on peut faire des remarques, on peut être en désaccord, on peut estimer qu'on aurait pu faire plus et mieux. Moi, je constate simplement au-delà des slogans, je constate qu'on vit une situation très difficile au plan financier. La bourgmestre l'a dit tout à l'heure la commune, ce n'est pas facile pour l'instant. Et quand je dis la commune, c'est tous les habitants, c'est le secteur économique, le secteur social, on vit des moments extrêmement difficiles. Et malgré tout, le CPAS se voit doté d'une augmentation de 1.150.000 euros en plus pour cette année. Je trouve ça tout à fait remarquable dans les conditions actuelles. Évidemment, on pourrait toujours vouloir plus ou mieux. En tout cas, force est de constater que malgré les difficultés, ce collègue, cette majorité a décidé en tout cas de faire un effort pour que le CPAS puisse avoir une dotation plus importante. Vous avez rappelé la mise en place de ce centre de vaccination. C'est important de le dire, Molenbeek travaille sérieusement et ça me permet aussi de rappeler que nous avons été la première commune à l'initiative de la bourgmestre, à ouvrir un centre de testing ici à Molenbeek-Saint-Jean, qui a bien fonctionné, qui fonctionne toujours convenablement, malgré parfois quelques difficultés que vous avez parfois été confrontées à des phénomènes NIMBY. Mais voilà, j'ai l'impression que vous travaillez main dans la main. Je trouve ça extrêmement important que commune et CPAS travaillent de concert au bénéfice des citoyens et des citoyennes.

Et peut-être une petite remarque pour le centre de vaccination, j'ai eu l'occasion parfois d'être sollicité par des citoyens et des citoyennes qui font faire part de leur volonté d'être actifs

bénévolement dans ces centres. Je pense qu'il serait intéressant de leur permettre d'y siéger. J'ai transmis récemment des infirmières pensionnées qui souhaitent s'investir dans ce centre de vaccination de testing, comme on a eu des citoyens qui sont investis pour la confection des masques parce qu'il y a des élans de solidarité qu'il faut pouvoir, accepter et englober positivement. Moi, j'ai une question à vous poser madame la présidente, qu'en est-il des articles 60? J'imagine que les activités, évidemment, au niveau professionnel, ce qu'il en est de ces personnes qui sont dans des statuts article 60 et qu'on va parfois mettre dans des stages en fait à certains endroits, est ce qu'il y a eu des perturbations par rapport à ça? Je voudrais aussi encore une fois, mais je dis tout le temps, c'est de faire le maximum pour veiller à ce que le nombre de dossiers par assistants sociaux soit en tout cas le plus raisonnable possible. Parce que je pense que la qualité du service rendu est aussi importante que le nombre de dossiers qu'on ouvre. Et puis, j'apprécie beaucoup votre remarque, madame la présidente, de dire que derrière chaque dossier, il y a des personnes et des humains, il y a des familles.

Je voudrais également attirer l'attention sur des situations très difficiles. Je sais que vous y pensez. Je sais que vous l'avez dit et je tiens à le dire. Mais je pense que la pandémie, la crise du coronavirus, a montré des difficultés encore plus importantes pour des personnes déjà qui souffrent encore plus aujourd'hui. Et je voudrais vraiment qu'on soit très attentif. Je parle des personnes, évidemment très fragiles, qui étaient déjà fragiles. On a parlé des personnes âgées, les parents solos. Vous en avez parlé, c'est important. Mais les parents qui élèvent seuls des enfants, souvent des femmes, les jeunes, les étudiants. J'apprécie le fait que vous en avez parlé également. Et peut-être demander aussi à ce qu'il y ait beaucoup d'indulgence puisque beaucoup d'étudiants décrochent. Je sais que parfois, il y a des CPAS qui tiennent compte de parfois des réussites ou non des étudiants. Je pense qu'ici, il faudra faire preuve de beaucoup d'indulgence. Je rappelle que derrière la crise sanitaire, la crise sociale, il y a aussi des difficultés au niveau de la santé mentale des uns et des autres. Et ça, ça va aussi nous amener beaucoup de difficultés. Et je voudrais aussi attirer l'attention sur les gens qui sollicitent de l'aide parce qu'ils doivent, parce qu'ils sont dans l'obligation de déménager. Je tiens d'ailleurs à préciser, je pense que c'est mon collègue qui en a parlé et que le gouvernement a à nouveau prolongé le moratoire sur les expulsions. L'affaire, c'est la énième fois qu'il le prolonge à nouveau s'il sera prolongé jusqu'au 1er mars.

Alors, peut être peut-être deux remarques pour conclure. Je sais que le CPAS est un organe qui est là pour soutenir les gens qui se retrouvent sans rien ou qui se retrouvent dans une difficulté. Je pense qu'il faut quand même avoir l'attention attirée par le secteur économique et pour les petits commerçants, les petits commerçants locaux, les commerçants locaux ne roulent pas sur l'or. Ce ne sont pas des riches, ce ne sont pas des fortunés. Et peut-être qu'il faudrait imaginer des soutiens et des aides, mais pas ce n'est pas toujours financier, mais main dans la main avec la commune, des possibilités d'aider ce secteur économique important, les petits commerçants de quartier, les petits commerçants locaux, les quartiers qui sont toujours fermés actuellement, c'est quand même important. Et alors, la dernière remarque que je voulais faire. Vous êtes un organe important. C'est un organe privilégié de par vos contacts avec la population, mais je pense que vous ne pouvez pas, vous n'êtes pas complètement déconnecté de la politique communale et de la réalité, en tout cas au niveau communal. Je pense que vous êtes un vecteur important de canalisation aussi, parfois, par rapport au repérage de certaines difficultés, le CPAS peut parfois repérer des difficultés qu'on ne voit pas tout de suite immédiatement. J'ai quelques exemples en tête, mais surtout, je vais conclure sur l'exemple suivant, c'est la violence et la violence à l'égard des femmes. On a parlé ici dans ce conseil communal avec des collègues, ici qui ont porté des motions. Je pense que le CPAS, vu qu'il est confronté aux difficultés des familles, on sait très bien que les difficultés financières, il y a très souvent les difficultés sociales et familiales, les difficultés relationnelles, conjugales. On doit aussi avoir l'attention attirée particulièrement par rapport à ces phénomènes, parce qu'encore une fois, la crise a multiplié malheureusement ce fléau. Voilà donc. Évidemment, vous avez bien compris que mon groupe votera favorablement pour ce

budget et vous encourage vraiment à continuer à poursuivre cette mission essentielle pour nos concitoyennes et concitoyens. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci monsieur Ikazban.

Dans l'ordre, monsieur El Khannouss, monsieur Achaoui, madame Evraud.

**M. El Khannouss :**

Voilà, voilà, je disais Madame la présidente, merci de me donner la parole. Comme chaque année, évidemment, nous aurons ce débat sur le budget du CPAS. Et l'ensemble des membres du conseil communal, évidemment, sont conscients du rôle essentiel qu'a cette institution dans une commune pour pouvoir être en première ligne, pour aider ceux et celles qui en ont le plus besoin en période de difficultés. Et on est conscient que c'est une institution qui a un rôle à jouer et qui doit être soutenue pleinement, financièrement. D'autant plus qu'aujourd'hui, nous connaissons une crise sans précédent et qui va faire en sorte qu'il va y avoir beaucoup plus de personnes qui vont venir demander le soutien qui s'impose. Et donc, notre obligation, c'est de faire en sorte que cette institution soit la mieux dotée, mais aussi soit la mieux gérée possible pour pouvoir offrir un service de qualité à celles et à ceux qui en ont besoin. Évidemment, cela nous oblige, nous, en tant que conseillers de cette commune, à être attentifs à la manière dont cette institution est gérée et comme l'ensemble de mes collègues qui se sont présentés, on s'inquiète sur évidemment certaines décisions qui ont été prises, par exemple concernant le plan de recrutement, la présidente a rappelé que celui-ci n'a pas été finalisé en 2020 et qu'il est reporté en 2021 à 2022. Moi qui suis très proche de la population, vous savez comme d'autres membres de ce conseil, nous sommes régulièrement interpellés par des personnes qui se plaignent que leur demande prend parfois trois mois avant de pouvoir être traitées et de pouvoir obtenir l'aide qui s'impose. Je rappelle quand même qu'il y a un cadre légal qui nous impose 30 jours pour traiter de dossiers et 15 jours quand le dossier est positif pour pouvoir apporter de l'aide donc moi, je voudrais vraiment qu'on fasse une réévaluation et qu'on vérifie si le personnel aujourd'hui qui est en souffrance, je rappelle la manifestation qui a eu lieu il n'y a pas longtemps, puisse être, je dirais, renforcé qu'on puisse revoir cette décision de reporter le recrutement parce qu'il y a une nécessité urgente. D'autant plus que le nombre de personnes qui vont venir demander le CPAS va aller en augmentant avec le nombre de faillites qui s'annonce. La bourgmestre, c'est à vous que je m'adresse maintenant parce que vous vous rappelez lorsque nous avons débattu du budget, ce budget chaotique qui nous a été présenté., vous avez rappelé que il y avait des causes pour lesquelles vous n'aviez aucune responsabilité. Vous avez rappelé que la crise sanitaire avait un impact extrêmement fort sur ce budget. Vous avez rappelé aussi que l'IPP, malheureusement, n'a pas diminué. J'ai été vérifier et celui-ci n'a pas diminué. Je constate simplement que cette année, si vous parlez d'une augmentation de 3,8 pour cent, soit à peu près 600.000 euros, et qu'en 2020, il était à peu près de 5,5 %. Il était de 1 million d'euros. Alors moi, je voudrais savoir d'abord pourquoi est-ce que ce montant n'a pas augmenté, contrairement à ce que vous aviez avancé? Et alors? Je voudrais savoir que, comme vous le savez, nous avons eu d'autres aides d'autres niveaux de pouvoir. La COCOM a octroyé plus de 4 millions d'euros au CPAS de Molenbeek. Je rappelle que l'Etat fédéral a augmenté de 20 % le remboursement des revenus d'intégration. Donc, je voulais savoir d'abord pourquoi est-ce que cette augmentation se limite à 3,8 pourcent seulement? Je voudrais savoir quelle est l'utilisation qui est faite des 4 millions de la COCOM. Je rejoins l'intervenant précédent qui a rappelé les commerçants qui sont en grande difficulté, juste pour vous donner plus d'informations, madame la présidente du CPAS et madame la bourgmestre, c'est qu'à la Ville de Bruxelles, par exemple, il a été décidé, malgré les difficultés, que le CPAS puisse venir en aide aux petits commerçants qui justifient une diminution de recettes et ainsi pouvoir bénéficier d'une aide ponctuelle du CPAS. Je voudrais savoir si Molenbeek est prête à faire ce pas-là et à penser à cette catégorie de la

population qui, malheureusement, est impactée de plein fouet aussi par cette crise sanitaire que nous connaissons.

**M. l'échevin Achaoui :**

Je voudrais, à titre personnel, intervenir pour la simple et bonne raison que sous l'ancienne législature, j'ai eu le plaisir et le privilège de pouvoir siéger comme membre du CPAS et de pouvoir justement apprécier et être mis en exercice par rapport à cette mission qui, comme vous l'avez tous, dit, une mission qui n'est pas facile, qui n'est pas très difficile. Donc, à ce titre-là, je voudrais tout d'abord remercier évidemment la présidente Dina Bastin et son équipe pour le travail réalisé. Ce n'est pas un travail facile. Vous l'avez tous rappelé, et je pense qu'il ne faut pas perdre de vue ni de son esprit cet élément-là. C'est une mission extrêmement difficile. L'élément essentiel, bien évidemment, les moyens financiers jouent un rôle extrêmement important, mais qu'il y a lieu de faire preuve de maturité également et de compréhension dans une situation de crise, dans une situation où il ne faut pas dissocier le CPAS, d'une part, et la commune, d'autre part. Il faut avoir une vision panoramique de la chose et il est facile de dire aujourd'hui, bien évidemment, si on avait la possibilité, on pourrait répondre à tout et je pense que c'est une nécessité. Mais il y a préalablement ce choix que le Collège a entrepris, c'est à dire malgré la difficulté de considérer dans la situation de crise, le CPAS comme une priorité. Une priorité puisque l'augmentation 1.150.000 €, pour certains, ce n'est toujours pas assez conséquent par rapport à la situation de crise, par rapport à la situation financière que la commune traverse, par rapport aux besoins. Les besoins sont énormes, mais je pense qu'il faut féliciter cette initiative du Collège aujourd'hui, qui a entrepris cette augmentation et une responsabilité importante. Lorsqu'on parle évidemment de dépenses du personnel, je rappelle également que la commune a également entrepris cette mission-là, cette responsabilité, c'est-à-dire que tous les engagements qui ont été planifiés pour 2021, ont également été reportés. Cela veut dire qu'il y a une certaine cohérence par rapport à un certain nombre de choses. C'est pour ça qu'il ne faut pas dissocier les choses. Et moi, je voudrais à ce titre-là rappeler que l'on peut toujours, évidemment, avoir une lecture biaisée de la situation, qu'on peut toujours trouver des éléments qui sont justifiés, bien évidemment. Mais rappeler aussi qu'on a une responsabilité de gestion, que cette gestion financière est importante, qu'il faut tenir compte des priorités. Et encore une fois, pour formuler, je voudrais simplement dire que le Collège a pris ses responsabilités après des choix importants en diminuant certains budgets, mais en tenant compte de la priorité CPAS comme une priorité absolue. Merci beaucoup et je tenais encore une fois à remercier Dina Bastin pour son excellent travail et surtout l'équipe qui l'entoure dans sa mission difficile. Merci.

**Mme la présidente :**

Un grand merci Monsieur Achaoui.

Je donne la parole à madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Merci madame la présidente, en fait, j'aurais bien voulu attirer l'attention sur des petits points. Je partage évidemment tout ce qui a été dit précédemment, je remercie monsieur Ikazban d'avoir souligné le problème des personnes avec des troubles psychiatriques. On se rend bien compte que les hôpitaux sont complètement débordés et qu'il y a énormément, énormément de problèmes. Et donc, je crois réellement qu'il y a un accent à mettre sur ce point-là.

Et je voudrais en deuxième point insister sur une visite médicale à faire, si elle n'est pas faite avant le vaccin. Parce que j'ai vu que la Norvège a mis l'accent sur le risque sur des personnes très faibles. J'insiste bien des personnes très faibles, des personnes âgées très

faibles, qui ne supportent pas bien les vaccins, qu'il y ait une visite médicale qui soit faite. D'autant plus qu'avec le vaccin Moderna, il y a eu de graves problèmes allergiques et qu'on a retiré 300.000, si mes souvenirs sont bons, 300.000 doses de vaccin à cause de ça. Donc j'insiste lourdement sur la prudence.

Le troisième point que j'aurais bien voulu vous demander, c'est est-ce que on a tenu compte, parce que je n'ai rien vu ça nulle part, que l'HORECA fermé, que les personnes qui souffrent d'incontinence, de problèmes que coéliqués, etc., ont de vrais problèmes et sont vraiment assignées à résidence et je n'ai pas vu qu'on a tenu compte de cet impératif là pour ces personnes qui sont vraiment très, très embarrassées maintenant.

Et je voulais insister en dernier point sur la fracture numérique parce qu'elle ne concerne pas seulement les personnes âgées, mais il y a aussi les personnes analphabètes, les personnes qui n'ont pas de connaissances informatiques et qui, par exemple au niveau du SPF Finances, n'ont pas pu entrer en contact avec le SPF Finances parce que les centres étaient fermés, parce que pour avoir l'identification It's me, il faut avoir un smartphone dernier cri, que ce n'était pas considéré comme un élément essentiel, donc on ne savait pas en acheter et que je veux dire l'identification It's me n'est pas possible pour les mobiles et sur les tablettes. Donc il y'a vraiment des problèmes qui sont qui sont ridicules, mais qui sont qui ne sont pas possibles à résoudre par beaucoup de gens. Et alors in fine, on a remercié le personnel et la présidente et je me joins à toutes ces personnes. Mais je voudrais aussi remercier le personnel politique qui doit aussi être confronté aux problèmes que rencontrent le CPAS et qui y consacrent beaucoup d'énergie et beaucoup de temps. Et je voudrais remercier tout ce monde-là en même temps, je vous remercie de bien.

#### **M. Ben Salah :**

Je pense qu'il y a consensus d'une certaine manière, puisque tout le monde est d'accord pour dire que le CPAS est primordial et que l'aide fournie par le CPAS est non seulement nécessaire, mais vitale. Je tiens d'abord, évidemment, à remercier l'ensemble du personnel et toutes ces personnes qui œuvrent tous les jours. Ça ne s'arrête pas, ça ne s'est pas arrêté là où dans certains secteurs, ça s'est mis en pause. Certes, certaines personnes ont pu faire du télétravail. Force est de constater qu'il y a certains secteurs qui sont restés sur le qui-vive et qui ont dû, d'une manière ou d'une autre, ramasser la vague en plein visage. D'une certaine manière, ils ont dû continuer à payer. Et donc là, sur le coup, j'entends que le montant supplémentaire que je considère dérisoire par rapport à la situation actuelle, à savoir une situation dramatique et une situation problématique dans le sens où la vague n'est pas finie. On parle même d'une probable troisième vague. Donc, je ne sais pas comment on a pu, entre guillemets, calculer le tout pour pouvoir déterminer le montant attribué. Mais j'entends que la majorité actuelle s'en réjouit. C'est très bien, continuez à vous en réjouir. Je considère que ce n'est pas assez. J'entends également que la majorité nous donne des consignes de vote, donnent des consignes de vote à l'opposition de telle manière, à ce que l'on vote traditionnellement, de cette manière-là ou d'une autre manière. Je vous remercie de l'information.

Il faut, il faut le mettre en avant, par la même occasion, le fait du gel des engagements, là, au moment où la situation nécessite le plus de personnes entre guillemets sur le qui-vive, est problématique et pose question quant à la gestion de cette situation. Je veux dire, c'est au moment où on a besoin de tout le monde qu'on dit, écoutez, vous répondez. On va réfléchir. On revient vers vous pour savoir à quel moment on va débloquer la situation pour pouvoir permettre que vous, vous aidiez des autres personnes, voilà où on en est. C'est assez problématique dans le sens où, encore une fois, c'est quand même une commune qui est dirigée par le Parti socialiste principalement. Et c'est problématique dans la mesure où on n'attend pas du Parti socialiste d'avoir une politique qui n'est pas dans la direction du social. Je le rappelle et vous avez pu le démontrer dans les autres sujets.

Ma question par la même occasion sur cette rupture numérique qui a été très bien citée à de nombreuses reprises, également bien imagée par Mme Evraud, je me posais la question, est ce qu'il y a eu une réflexion entamée sur ce sujet et un montant éventuellement alloué pour pouvoir dégager une solution? On sait pertinemment bien cette rupture numérique, elle s'accompagne très souvent d'un désastre social dans la mesure où, actuellement, il faut être très clair, les choses ne vont pas s'arranger, car on a de nouveaux clients. D'une certaine manière, le CPAS et tous les organes qui aident entre guillemets les citoyens nécessiteux sont face à une nouvelle demande avec un nouveau type de demandeurs. Et donc, par conséquent, il faut apporter une solution qui vise aussi ce type de demandeurs.

Et donc là, sur le coup, c'était la question que je voulais poser à Mme Bastin, dont je salue le boulot, car il faut, il faut le dire, ce n'est pas facile. Ça doit sûrement pas être simple, surtout quand on reçoit une enveloppe qui, de manière assez claire, n'est pas du tout l'enveloppe avec un montant nécessaire pour pouvoir être face à cette grande difficulté que subissent les gens. Je me posais la question quel type de solutions si de la réflexion a été menée, j'en suis sûr, quel type de réflexion et quel type de solution avez-vous éventuellement mis sur la table pour pouvoir solutionner cette problématique? Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Alors si quelqu'un veut encore s'inscrire, c'est le dernier moment, après, on clôture et je passe la parole à Mme Bastin pour les réponses.

Je donne la parole à Monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la bourgmestre, merci Mme Bastin pour votre présentation. Je vais être bref, pour moi, je voterai le budget, mais j'avais une recommandation par rapport à la fracture numérique. Nous avons sur notre commune une instance reconnue mondialement et d'autres villes comme Charleroi, où le président d'un grand parti a fait le déplacement pour visiter les infrastructures de Molengeek où il y a un travail de partenariat avec eux. Je ne comprends pas pourquoi nous, en tant que commune et CPAS, on n'emploie pas les outils qu'on a à notre disposition. Allez chez Molengeek, qui ont une expertise, et avec qui on pourrait travailler pour solutionner certaines fractures numériques. Voilà ma question. Moi, je voterai le budget. Merci pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci pour toutes vos questions. Alors, je clôture la tournée des questions. Je crois que Mme Bastin va vous expliquer comment on va être aidé aussi, en plus de ce qu'on a prévu sur fonds propres par le Fédéral et la Région. Et vous trouverez là une grande partie des réponses à vos interrogations. Je voudrais quand même, avant de lui passer la parole, vous donner mon sentiment. L'un de vous a dit qu'on pouvait changer les idées et ne pas être d'accord. Je suis vraiment d'accord avec ça. On va échanger les idées et peut être ne pas être d'accord au final, mais je veux vous faire part de mon idée. Au moment même où notre commune se porte très mal, sur fonds propres, effectivement, maintenir une augmentation de la dotation du CPAS à 3,8 %, ce qui est plus de 1.150.000 euros, c'est énorme. C'est un vrai geste. Ce n'est pas quelque chose de symbolique. Ce n'est pas quelque chose de ridicule. Mon sentiment est que c'est un signal fort, que nous continuons de travailler au service des plus faibles et que nous nous en donnons les moyens. Il est tout à fait évident, par ailleurs, que la dualisation sociale, à Bruxelles comme dans le reste de la Belgique, malheureusement, s'aggrave et que la crise Covid ne vient rien résoudre. Bien au contraire, il va creuser encore les fossés. Autrement dit, s'il s'agit de dire que nous sommes une commune dont les habitants sont plutôt pauvres et dont les caisses communales sont plutôt vides. Évidemment, c'est

correct et malheureusement, nous devons dans ces conditions décider là où nous coupons et nous avons décidé de ne certainement pas couper dans nos politiques sociales. Surtout pas, et mieux que ça, nous avons décidé d'investir encore sur fonds propres dans le CPAS. Mais Mme Bastin va répondre sur la manière dont certains fonds vont arriver aussi et pouvoir renforcer en personnel, notamment, pour pouvoir faire face aux effets du Covid.

### **Mme la présidente du CPAS:**

Tout d'abord, je voudrais vous remercier ainsi que le collège et les conseillers communaux d'avoir voté la possibilité de présenter ce budget. Je voudrais répondre à Mr. De Block, parce que les questions qu'il a posées sont pertinentes et tout à fait intéressantes. J'espère que les aides qui ont été amenées maintenant par un certain nombre de demandeurs seront des aides ponctuelles parce que nous, je vous répondrai de manière détaillée par rapport à ce ponctuel, justement. Ces aides sont en général extrêmement spécifiques. J'ai parlé de gaz, électricité, eau, etc. D'abord, je voudrais dire que, notamment, le fonds gaz, électricité et l'eau également, nous ont attribué des montants supplémentaires à peu près 200.000 € pour le gaz et l'électricité et l'eau environ 100.000 €. Donc, ce sont des fonds qui ont été augmentés, qui ont été ouverts et qui nous permettent bien sûr de répondre à ces aides tout à fait ponctuelles. Donc, voilà, une chose extrêmement importante, l'autre, c'est que nous avons reçu de la part du fédéral, de la part régionale, des aides appelées aides Covid très importantes et que, bien sûr, nous avons utilisé avec des projets qui étaient bien définis. Tout d'abord, et nous en étions parfaitement conscients, il fallait que le personnel soit aidé dans la manière dont il devait gérer leur dossier. Le fait de partir en télétravail, ce n'est pas évident et nous savons que toute l'organisation qui devait être faite autour de ça, c'est à dire être chez soi, travailler en télétravail, avoir des téléphones, etc. Ça n'est pas évident. Et donc, nous avons décidé avec ces fonds, d'engager un nombre plus important de personnel en CDD dans un premier temps, il y en a une douzaine qui ont été engagés et qui seront bien sûr tout à fait maintenus. Mais il y a aussi, et il y a une cellule Covid à partir du 1er janvier, qui a peut-être prise sur ces fonds qui nous ont été alloués, donc ces fonds extérieurs à ceux de la commune et qui nous permettent donc, chaque fois qu'il y a un problème inhérent aux conséquences du Covid, du confinement, de la perte de l'emploi, etc. Ces assistantes sociales prennent ces cas-là en charge de manière tout à fait spécifique, les font passer en comité et donc au comité une décision d'octroi est proposée. Donc voilà, ces aides extérieures nous ont vraiment beaucoup aidés et je dirais heureusement qu'elles ont pu nous être allouées. Je fais partie aussi du comité directeur de Brulocalis et nous avons maintenant comme ministre au fédéral, Mme Lalieux, ancienne présidente du CPAS de Bruxelles-Ville et qui est donc particulièrement sensibilisée aux besoins des CPAS. Et je pense que Brulocalis ayant demandé que les fonds soient à nouveau octroyés pour une période plus longue que celle à laquelle ils étaient octroyés au départ, j'espère de tout cœur que la ministre nous entendra et que ces fonds pourront encore être alloués pour une période beaucoup plus longue que ce qu'elle n'est actuellement.

Je voudrais aussi vous dire que le télétravail est loin d'être évident. Mais il y a aussi, donc, et ça a une influence sur la manière dont les dossiers sont gérés, c'est tout ce fonctionnement en TIX, que toute demande qui rentre est consignée et est prise en compte au CPAS. Ces TIX vont nous permettent aussi à tous les assistants sociaux de pouvoir gérer ces demandes de manière cohérente, en fonction de dossiers qu'ils connaissent déjà ou en fonction des dossiers qui sont à ouvrir avec le renfort en assistants sociaux, et donc le fait aussi que les documents soient déposés dans la boîte, permet une réactivité beaucoup plus importante, parce qu'en déposant les documents d'abord, ça permet aussi aux allocataires de rassembler ce dont nous demandons, ils les déposent, et donc, ils n'ont pas besoin d'avoir des rendez-vous ou d'être mobilisés et de devoir au niveau temps être particulièrement dépendants d'une organisation d'agenda, et donc en déposant les documents, nous avons immédiatement la possibilité de les intégrer au dossier Sociabili et de voir comment répondre à toutes ces demandes. Je voudrais quand même aussi vous dire de manière très Claire, c'est

que toute demande urgente est immédiatement prise en compte et la personne est immédiatement entendue et reçue. Et on essaye de répondre le plus rapidement possible à sa demande, parfois par des avances immédiates et parfois en lui proposant une huitaine pendant laquelle le dossier sera établi et pour lequel on pourra lui donner une réponse. Donc, il faut bien savoir que toute demande urgente avec bien sûr urgence qui est confirmée, pourra être prise en compte.

Ce que je voulais aussi dire, peut être que je ne l'ai pas fait précédemment. On sait que ça répond aussi peut être aux questions d'un certain nombre d'entre vous, c'est que l'épicerie sociale Amphora a donc été intégrée au CPAS depuis le 16 décembre et que donc, là aussi, il y a une répercussion immédiate sur tout ce qui est aide alimentaire. Nous avons été depuis le départ, extrêmement sensibles à la nécessité de répondre à un besoin primaire qui est celui de l'alimentation. Il y a une équipe qui a été investie de tout ce qui était les chèques alloués à nos aides médicales urgentes, mais aussi à tous nos allocataires, pour leur permettre d'utiliser ces chèques dans tout ce qui est alimentaire, dans tous les magasins, où les ils ont l'habitude de se rendre et donc ces chèques alimentaires ont été vraiment été renouvelés à trois reprises. Je pense que ça a vraiment apporté un soufflé, une respiration à toutes ces familles qui étaient souvent monoparentales, avec des enfants, etc., et a permis donc de pouvoir les dépanner de manière urgente, vous dire aussi que nous sommes axés sur la pauvreté infantile. C'est un élément que nous tenons particulièrement à l'œil et dans tous les dossiers que nous avons à examiner, les conseillers, puisque nous en avons à peu près septante chacun et nous sommes sept, donc vous faites le compte. Nous examinons tous ces dossiers et le lundi, nous prenons des décisions où tous les conseillers, qui sont donc politiques, sont particulièrement attentifs à la pauvreté infantile et donnent des réponses en général extrêmement positives, rapides pour que ces familles en difficultés soient aidées plus rapidement possible. Je ne sais pas si un de mes collègues, monsieur Bex ou Lambremont, désirent répondre d'une manière technique

**M. Bex :**

Je voulais simplement préciser, au niveau du plan de recrutement, à l'instar de la commune, le plan de recrutement à charge prévu dans le plan 2021 a été suspendu. Mais ça n'empêche pas, grâce aux subsides de la CCC et du pouvoir fédéral de prévoir en en CDD près de 30 personnes, que ce soient des travailleurs sociaux, support administratif, technique d'entretien, spécialement dans le cadre Covid, donc d'être engagés en 2021, où la charge, bien sûr, la charge en CDD, la charge est supportée par les subsides. Les subsides fédéraux et les subsides régionaux permettront, si vous regardez dans le détail du budget, regardez la sous-fonction aides sociales, vous verrez qu'il y a un budget de 3 millions d'euros, un crédit de 3 millions d'euros inscrits qui permettra et laissés à la discrétion des travailleurs sociaux et à l'autorité politique d'intervenir là où nécessaire en fonction des situations, des situations examinées. Donc, voilà pour la réponse à Mr. De Block.

**Mme la présidente du CPAS:**

Merci monsieur Bex, voilà bien, je passe peut-être à monsieur Duquesne qui m'avait posé une question par rapport au travail du personnel, il voulait savoir comment cela se traduisait concrètement. La première chose, c'est bien sûr ce partage entre télétravail et présentiel. Je pense que c'est extrêmement important. Personne n'a été mis au chômage. Je voudrais aussi le relever parce que même par rapport à d'autres organismes, eh bien chez nous, tout le monde a pu continuer à être engagé et être payé de manière tout à fait normale. Le partage entre le télétravail, le présentiel est quelque chose qui a, je dirais, réjoui beaucoup de fonctionnaires parce que cela leur permettait à la fois de souffler en étant chez eux et en étant pas préoccupés par une situation familiale, parfois, une gestion de la famille qui était parfois difficile et le présentiel leur permettait de retrouver leur famille. Je partage entre les deux organisations qu'ils étaient tout à fait libres de faire, était quelque chose, je crois que leur

a permis de dépasser ces difficultés personnelles qu'ils avaient par rapport au confinement, etc. On a aussi élargi les horaires qui permettaient à ce personnel, s'ils venaient en présentiel, de ne pas être dans les transports en commun aux heures de pointe et qui leur permettaient donc de pouvoir être plus à l'aise dans les transports en commun, ce qui posait quand même un certain nombre de problèmes. Par rapport à ça, un certain nombre d'entre eux voulaient malgré tout venir en voiture que prendre les transports en commun. Je vous signale que grâce à ces subsides Covid que nous avons mis, on a pu rembourser les frais de voiture et ils ont tous été remboursés. Ils ont rentré leurs frais et tout a été bien sûr payé. Et puis, madame la bourgmestre nous avait permis d'aller de manière gratuite au parking du Sippelberg. Un certain nombre d'entre eux ont utilisé cette formule. Ils ne sont pas loin du CPAS et cela les a beaucoup aidés.

Je voulais dire aussi que le report des congés, les gens n'ont pas été obligés de prendre leurs congés en 2020, mais un report sur 2021, ce qui a soulagé quand même un certain nombre d'entre eux. Vous savez bien que c'est quand même difficile de partir en vacances actuellement, se retrouver dans la situation habituelle, en famille, etc., ce n'est pas vraiment des congés, c'est pas vraiment une détente. Donc, le fait de pouvoir avoir une perspective dans l'avenir, de pouvoir prendre les congés, les a, je pense, rassurés.

Et puis je voulais dire aussi et là, je voudrais vraiment remercier le CESI parce que c'est un accompagnement que nous avons par cette structure médicale extrêmement forte et qui est très, très présente au CPAS. Ils nous ont permis d'avoir une ligne psycho sociale ouverte constamment et à laquelle le personnel pouvait faire faire appel quand il y avait des problèmes qu'ils avaient difficile à résoudre. Donc, il y a une ligne psycho sociale pour le personnel qui a été ouverte et je pense qu'un certain nombre d'entre eux ont pu l'utiliser parce que ça leur permettait d'être quand même soulagés de pouvoir auprès d'une instance tout à fait extérieure, de faire partager les problèmes qu'ils avaient. Donc, voilà, je pense que le personnel a pu être aidé d'une certaine manière et je m'en réjouis.

Je ne voudrais pas non plus que vous oubliiez qu'il y a eu un montant de 500 euros brut qui a été attribué à tous les membres du personnel et que nous, en tant que CPAS, nous avons alloué 1.500 euros brut à tous les membres du personnel de la maison de repos, tous les membres du personnel du service d'aide à domicile et tous les membres du personnel du Relais, parce que sur mon instance, j'ai trouvé que c'était des gens qui étaient restés sur place, qui étaient restés au travail de manière constante, qui avait fourni un effort énorme, qui avait probablement dû faire des sacrifices personnels pour pouvoir rester en présentiel dans ces trois institutions. Et donc, j'estimais que le montant qui leur était donné était bien tout à fait justifié par tout le travail qu'ils avaient fourni. Je vous rappelle bien sûr que c'est malheureusement brut. Mais voilà, ces subsides, nous ont permis de récompenser quelque part, entre guillemets, vu le travail de collaboration extrêmement intense, des membres de ce personnel.

Alors, la deuxième question de Mr. Duquesne, c'était de lutter contre l'isolement des seniors et réduire la fracture numérique chez les personnes âgées. Quelque chose qui me tenait particulièrement à cœur et pour lequel, avec les membres du personnel ici, on s'était dit qu'il fallait faire quelque chose parce qu'il est vrai que au confinement, ces personnes se sont retrouvées extrêmement isolées à l'intérieur de la résidence Arcadia. Il y a toute une mobilisation qui s'est faite et je pense que le personnel a vraiment fait un maximum pour que cette impression de confinement d'être tout à fait réduit à une entité fermée complètement fermée, soit le moindre possible. Il y a la cellule d'animation qui a fait un travail tout à fait remarquable. Le personnel administratif aussi. Comment, eh bien d'abord, la cellule animation passait régulièrement dans les chambres pour dire un petit mot à chacun des résidents, mais aussi passer avec une petite charrette qui avait ce que d'habitude, les résidents ont, c'est à dire le petit magasin, tout était sur cette charrette et ils pouvaient choisir ce qu'ils avaient envie pour satisfaire l'une ou l'autre petits besoins. Le personnel a été particulièrement attentif et le

personnel administratif a pris sur eux d'être communiquant avec le téléphone, c'est à dire que les familles pouvaient téléphoner à l'Arcadia pour essayer d'avoir pour avoir des nouvelles de leurs résidents.

Et on essayait de passer le résident pour qu'il y ait un contact par téléphone interposé, qu'ils puissent rassurer les familles d'une part, et aussi donner quand même aux résidents une note peut être plus chaleureuse et plus affectueuse, plus affective de ce qu'on aurait pu se dire dans une période de confinement aussi lourde que celles qu'ils ont vécue. Alors que je vous l'ai signalé aussi, il y a maintenant une prévision que nous avons déjà au comité logement, vu tout ce qui était prévu pour aménager les locaux avec quelque chose de beaucoup plus souriant, de plus moderne, plus dynamique, qui sera fait, plus lumineux aussi. Parce qu'il est vrai que des couleurs qui étaient précédemment sur les murs, ce ne sont plus du tout celles que l'on a actuellement et qui donnent dans un rayon de lumière. Les jardins sont aussi aménagés et surtout le mobilier, qui sera beaucoup plus coloré que celui que l'on avait précédemment. Il y a aussi, bien sûr, tout un projet et ça fait partie des projets que nous avons rentrés, pour voir à ce que les résidents d'Arcadia puissent bénéficier de tablettes, ce qui leur permettrait d'être en lien plus constant quand ça leur convient, quand ils ont envie avec des personnes auxquelles ils sont attachés particulièrement. Et donc, on est occupé à voir comment permettre d'avoir cet accès à cette tablette, les acheter ou les distribuer ensuite, former des résidents d'Arcadia pour qu'ils puissent utiliser leur tablette de la manière la plus positive possible.

Je voulais signaler aussi une petite chose à laquelle j'ai pensé pendant vos questions, c'est que à Arcadia, on n'augmente pas, on indexe pas les prix de résidence, donc ils restent les mêmes, malgré parfois des choses qui sont ajoutées, même si on a ces tablettes et ces facilités qui sont données, on indexe pas les prix actuellement. Alors voilà, je pense que la question de monsieur Duquesne, je crois avoir donné réponse. Ah oui, je voulais dire aussi que mon équipe d'animation réfléchit maintenant à faire une participation beaucoup plus active puisqu'on peut sortir des chambres grâce aussi aux vaccins, on entrevoit quand même quelque chose de beaucoup plus positif et plus dynamique à l'intérieur de la résidence Arcadia, en espérant que le personnel va également se faire vacciner de manière tout à fait volontaire. Mais s'il y a une possibilité d'avoir un pourcentage de vaccinés plus grand, je crois que ça permettra aussi une ouverture dans la résidence même qui sera plus grande, et donc une animation qui permettra aussi aux résidents d'être actifs dans l'animation et de faire des décorations par exemple, comme ils ont envie comment ils le suggèrent. Je vous rappelle aussi qu'il y a toujours la chorale avec la Monnaie qui vous a demandé de refaire une convention, mais nous attendons de voir, bien sûr, avoir la possibilité de rassembler un plus grand nombre de résidents dans la salle des fêtes.

Alors, monsieur Ikazban, oui, par rapport aux urgences, je pense avoir répondu. Donc, bien sûr, elles sont tout à fait entendues et tout ce qui est urgent est reçu immédiatement. Il y a du personnel qui est en présentiel et qui peut aider. Ces personnes s'adressent à l'accueil et sont tout de suite reçues et leur dossier est bien sûr, à la disposition du personnel pour que les urgences puissent être résolues. Oui, je voulais aussi dire qu'il y avait un certain nombre de projets que nous avons rentrés à la Région et qui ont été entendus, notamment, il faut quand même savoir que nous avons reçu des subsides pour tout ce qui était renforcement des mesures sanitaires. Il faut savoir qu'à Arcadia, par exemple, tout le personnel, a dû être équipé de protections qui sont à renouveler, les masques toutes les 4 heures, des protections à renouveler très, très fréquemment, chaque fois qu'on rentre dans une chambre, il faut une nouvelle chasuble. Il y a bien sûr des mesures sanitaires, lavage des mains, personnel d'entretien, tout cela a bien sûr augmenté considérablement. Et donc, nous avons eu la chance d'avoir des subsides qui nous ont permis de répondre à toutes ces exigences sanitaires. Et c'est probablement la raison pour laquelle nous avons même à nous réjouir de si peu de personnes qui auront qui ont, malheureusement, c'est toujours triste, bien sûr, d'avoir des décès. Mais nous avons réussi à quand même circonscrire ça assez bien. Alors il y a donc

des subsides qui nous permettent de subsidier notre call center. Faut se dire que par mois, c'est 10.000 euros. Donc, depuis le confinement, ce call center a été mis en place avec le numéro 0800. C'est ça, surtout, qui nous coûte. Mais bon, vous faites le calcul, vous verrez ce que ça demande comme budget. Et puis, il y avait le projet d'équiper Arcadia avec beaucoup plus de numérique et de possibilités de contact grâce à cela.

Je voulais même aussi que ça répondra probablement à certaines questions, vous dire qu'il y a eu l'analyse de l'étude des risques psychosociaux et que ce qui était vécu extrêmement, de manière extrêmement positive, c'était le sens du travail. Tout le personnel qui a répondu, a trouvé que son travail était très intéressant et que ce travail était apprécié. Je vous donne quelques points, pas tous. Ils sont aussi très sensibles au fait qu'il y a des évaluations régulières, qu'il y a une possibilité d'évolution et de suivre des formations. Là, je mets une petite restriction parce que, bien sûr, les formations ne sont plus autorisées pour des grands groupes. Elles sont tout à fait restreintes à un nombre limité en fonction du volume, du local. Et donc, suivre des formations, c'est quelque chose d'extrêmement important à la fois pour nous, gestionnaires, mais aussi pour le personnel et ainsi qui ils y sont très sensibles. Leur rôle dans l'organisation, ils trouvent que les objectifs sont clairs, que les attentes et les responsabilités sont aussi rencontrées. Je trouve que ce sont vraiment des points positifs. Nous avons, il y a quelques années, mis en place des valeurs que nous allons réactiver maintenant. Ils estiment aussi être rassurés par le fait que le CPAS met en place des valeurs dans l'entreprise et qui correspondent tout à fait aux valeurs personnelles qu'ils ont. Donc là, ils se sentent rassurés par rapport au contenu de leur travail et ils apprécient aussi les relations de travail en se disant qu'il y a des aides avec les collègues, du respect dans l'équipe. Le respect est vraiment un terme que nous prônons, ici au CPAS énormément, et qu'ils se sentent à leur place. Et quand je vous dis que nous avons pu renforcer les équipes par les montants Covid, cela permet aussi d'avoir des personnes qui sont peut-être plus habituées à rédiger et à lire des dossiers parce que l'engagement de ces assistants sociaux supplémentaires, ce sont des nouveaux. Il faut d'abord une formation pendant quelque temps. Parce que j'aime autant vous dire que gérer un dossier assistante sociale CPAS, est un boulot où il y a énormément de points à examiner et à prendre en compte. Et donc, il y a toute une formation et un accompagnement est prévu. Donc voilà, je pense que ce renfort est important et bien suivi et qu'il y a toute une appréciation qui permet aussi de dégager les responsables des services et de leur permettre de voir par exemple à qui attribuer pour Monsieur El Khannouss qui nous parlait de la surcharge de travail que je peux bien comprendre, mais les mesures que nous avons mises en place était justement destinée à ce que cette surcharge soit allégée le plus possible et que le fait de mettre en place tous les TIX, ça permettait de faire par les managers des équipes une distribution qui soit équitable entre les membres du personnel. Maintenant, notamment monsieur El Khannouss, je ne respecte pas tout à fait l'ordre des intervenants, mais je voulais vous dire parce que je sais que vous y avez été très sensible et qu'au moment où on a énormément parlé des files qui étaient devant le CPAS, vous étiez, je crois très attentif à examiner comment ces files se résorbaient, etc. Bien, je peux vous dire que maintenant, il n'y a pratiquement plus de signes parce que là aussi, il y a des décisions qui ont été prises quand il s'agit de dossiers pour lesquels il n'y a pas de problèmes nouveaux, il y a une systématisation du revenu d'intégration qui a été prise, qui fait que pendant les trois mois suivants, ces personnes ne devaient se présenter, ne plus faire de demande. C'était un réoctroi systématique à fois pour le dossier et pour la carte médicale, parce qu'on s'est bien sûr rendu compte que sinon, nous allions avoir énormément de personnes. Faut dire aussi que dans la salle d'attente, il peut y avoir que sept personnes, qu'il n'y a qu'une antenne qui était ouverte et que donc tous ces facteurs, faisaient que dans la rue, ça faisait énormément de monde. Mais tout ça a été complètement résorbé et réaménagé. C'est ça qui fait partie des réflexions que nous avons pratiquement quotidiennement pour essayer de voir à ce que les choses soient bien encadrées et bien gérées.

Alors Mr. Ikazban nous a parlé des articles 60, l'insertion socio professionnelle est extrêmement importante et vous savez sans aucun doute qu'il y a un certain nombre, de même

que pour nos étudiants, parce que les étudiants qui faisaient des jobs étudiants ont été, tout comme les articles 60, pénalisés par le confinement puisqu'un certain nombre d'employeurs ont fermé ou bien n'ont pas pu prendre des articles 60. Il faut dire aussi qu'il y avait une double contrainte, il y avait la fois le Covid qui a empêché un certain nombre d'employeurs à poursuivre leurs activités et donc à garder les articles 60. Mais il y avait quelque chose en plus, c'est une ordonnance de la part de la Région qui a exigé de la part de tous les employeurs d'Article 60, d'avoir à la fois une agrégation à demander et un mandatement pour certifier qu'ils sont bien dans des activités sociales et donc que tous ces employeurs ont dû rentrer des documents. Il y a eu une étude qui a été faite sur ces documents, sur leur réalité et sur le fait que les articles 60 pouvaient à nouveau leur être octroyés, donc il y a eu une diminution du nombre d'articles 60. Nous en avons profité pour réorganiser le cheminement pour les allocataires puisque vous savez bien qu'ils sont obligés de rentrer dans un cursus d'insertion, peu importe lequel, que ce soit social ou que ce soit économique. Il y a un certain nombre de personnes qui arrivent sur notre territoire dans la méconnaissance complète des langues et donc les diriger vers des centres où il n'y a rien de d'apprendre les langues, soit le français ou le néerlandais, c'est tout à fait utile. Et donc, il y a cette possibilité maintenant de faire des étapes et d'essayer que les articles 60 soient vraiment la finalité et que les articles 60 qui travaillent chez des employeurs soient vraiment des gens qui ont déjà une formation. Il faut dire aussi par rapport aux formations, je tiens quand même à le souligner, c'est que Bruxelles Formation a remis en route la formation qu'elle avait. Mais bien sûr en observant les mesures sanitaires, ce qui veut dire qu'il y a un nombre restreint de personnes qui peuvent aller en formation et qu'il y a une gestion relativement stricte et tout à fait normale du nombre d'allocataires qui peuvent se former chez eux. Il y avait aussi la Cité des métiers qui était extrêmement intéressante et que nous utilisions beaucoup pour pouvoir permettre aux allocataires d'avoir une vue sur un ensemble de métiers qu'ils auraient pu exercer, sur les métiers en pénurie, etc. Donc tout cela est maintenant particulièrement restreint, mais nous espérons pouvoir remettre tout ça en route le plus rapidement possible, dès que ce sera possible.

Alors, vous parlez, monsieur Ikazban, de l'indulgence par rapport aux étudiants, mais bien sûr à la Cellule Etudes, nous sommes tout à fait attentifs d'abord à permettre aux étudiants d'être équipés, s'ils n'ont pas le Wi-Fi chez eux, s'ils n'ont pas Internet. Nous les équipons. Tout ça avec les subsides Covid, bien sûr, et leur permettre aussi d'être équipés de manière tout à fait adéquate, adaptée à ce que malheureusement, ils doivent subir. Parce que je pense que c'est vraiment quelque chose pour moi de catastrophique par rapport à notre jeunesse qui a est handicapée par ce problème du Covid et qui doit essayer de se gérer, de gérer des études, d'être en connexion avec les écoles. Et je vous avoue que quand je lis certains dossiers d'établissements scolaires, je suis parfois offensée du manque d'indulgence des directions d'établissements scolaires par rapport aux difficultés que nos étudiants ont à pouvoir travailler de manière adaptée, adéquate avec leurs établissements scolaires. Mais nous, en tant que conseillers études, nous y sommes particulièrement attentifs et le personnel qui a cette cellule études en gestion, y est également.

Dans le secteur des commerces, bien sûr, nous savons que nous aurons ou je vous ai dit ça a déjà commencé, des petits commerçants sont devant des situations très critiques. La plupart d'entre eux ont d'abord épuisé leur trésorerie, leur trésorerie commerciale et ensuite leur trésorerie personnelle et donc arrivent chez nous, dans un état de demande vraiment très, très, très important et très, très urgent.

Les problèmes de violence, etc., que nous rencontrons. C'est pour ça qu'on a une cellule santé qui se met en réseau, qui permet d'entendre les demandes de ces personnes et un accompagnement qui permet d'abord d'être entendus par ceux qui subissent toutes ces violences., toutes ces difficultés psychologiques, psychiatriques, etc. Et nous nous leur donnons toutes les possibilités qui peuvent s'offrir. Je sais bien qu'elles ne sont pas nombreuses, mais enfin, on est en contact constant avec tous ces organismes extérieurs qui

actualisent régulièrement, je veux dire à la semaine, mais parfois à la journée, toutes les possibilités qui sont offertes de pouvoir orienter l'un ou l'autre vers une de ces structures. C'est tout à fait suivi et j'aime autant vous dire que le service social qui travaille dans ce secteur-là est très sollicité. Il répond très bien et se sent épaulé par les services extérieurs auxquels nous faisons appel.

Monsieur El Khannouss, les trois mois avant d'être aide, là, bien sûr, je ne sais pas de quand date vos informations, mais je crois qu'elles sont relativement anciennes parce que ce jour, j'ai reçu aussi puisque je me demande quotidiennement à savoir quel est le délai de traitement des dossiers. C'est passé à 33 jours, donc on est légèrement au-dessus des 30 jours, et ça allait jusqu'à 65 jours précédemment? Donc maintenant, on est à 33 jours, donc ça se résorbe comme je vais grâce au fait que nous avons systématiquement remis en route les revenus d'intégration. Je signale aussi que c'est bien sûr 100 visites à domicile, ce qui sera projeté dans l'avenir. On va essayer de lisser tout ça aussi pour que les visites à domicile. Se refassent, mais pas toutes en même temps. Il y a toute une organisation faite par le service informatique et par le service social pour que les choses puissent être gérées dans les temps. Mais voilà, au lieu des trois mois, ce n'est plus que 33 jours. Je pense que c'est quand même rassurant.

Alors Mme Evraud a parlé de l'examen avant d'être vaccine, eh bien oui, le CESI dont je vous ai parlé est présent puisque c'est eux qui font la vaccination, ils sont présents à Arcadia. Et il y a tout un bilan médical qui est fait par le médecin, le médecin du CESI, le médecin directeur du CESI, et qui donc vous demande des informations très précises par rapport à vos antécédents, médicaments que vous prenez. Je pense que cette vaccination est entourée de toute une série de précautions qui sont bien sûr indispensables. Mais faut dire aussi que le dossier médical d'un résident est bien connu, qu'il y a un médecin coordinateur à l'intérieur de l'établissement, qui est d'ailleurs le président de tous les médecins coordinateurs de la région bruxelloise. Donc, il est particulièrement attentif à toutes les mesures qui doivent être prises avant de vacciner de manière systématique, ça, c'est tout à fait exclu, bien sûr, mais totalement individualisée, à la fois pour les résidents et pour le personnel. Et je tiens ici aussi à remercier le CESI et le médecin coordinateur pour tout le travail qu'ils font.

La fracture numérique a été reposée par plusieurs conseillers. Je vous dis, c'est un des projets que nous avons et nous sommes tout à fait conscients que cette fracture numérique, si elle n'est pas prégnante pour les jeunes parce qu'ils sont tous avec des iPad etc., et donc là, ils n'ont pas beaucoup de problèmes. Mais nous, nous avons des contacts et nous essayons de travailler le plus possible de manière tout à fait réactive avec leur GSM, le numéro qu'ils ont, etc. Pour les personnes analphabètes et qui ont des handicaps et qui ont ou qui n'ont pas de tablette, bien sûr, nous prenons ça totalement en compte. Je vous dis par le fait de recevoir cette personne rapidement, par ceux qui ne parlent pas le français, par essayer d'avoir des accompagnateurs, nous avons ici du personnel de tous les pays d'origine et donc nous pouvons toujours essayer d'avoir quelqu'un qui nous permette une traduction spontanée. Mais nous avons aussi un appel à des services extérieurs qui peuvent accompagner nos résidents, et nous avons aussi comme projet et peut être que maintenant que la commune nous a, j'en suis vraiment très, très contente et je les en remercie, c'est que nous allons probablement pouvoir ouvrir une salle dédiée essentiellement à tout ce qui est numérique. Il faut bien sûr que nous puissions installer tout ce qui est numérique puisque le service informatique doit y travailler pour essayer de mettre tout cela en conformité. Mais cette fracture numérique, nous allons essayer vraiment de réduire le plus possible et en installant toute l'infrastructure numérique, en envoyant, en essayant d'avoir des formateurs, et là, je rejoins tout à fait Mr. Mahdaoui, qui nous a parlé de Molengeek. J'en ai encore parlé cet après-midi. Molengeek est bien sûr un organisme auquel nous faisons même parfois déjà appel et auquel nous allons faire prochainement appel. C'est une structure tout à fait performante, dynamique et qui convient à l'ensemble de nos demandes et de notre manière de fonctionner.

Donc, voilà, Mr. Ben Salah, demandait au niveau des primes, bien sûr, ce n'est jamais assez, on ne demanderait pas mieux que d'en avoir encore beaucoup plus. Brulocalis a été sensibilisée et essaye de sensibiliser nos pouvoirs subsidiant à continuer à nous accorder des subsides pour tout ce qui est Covid, conséquences psychologiques, travail à faire avec les allocataires et peut être probablement les nouveaux allocataires qui vont nous venir.

Je pense que globalement, j'ai pu répondre à toutes les questions. Merci madame. Excusez-moi d'avoir été un peu longue, mais il y a tellement de choses à dire.

**Mme la présidente :**

Je dirais que vous avez été particulièrement complète. Je pense que c'est un sujet très important pour notre commune. Et je vois que le nombre de conseillers inscrits en a témoigné aussi. Et je trouve que c'est.

Alors en parlant de ça, je vois qu'il y a cinq conseillers qui se sont inscrits en réplique. Je veux rappeler aux conseillers que la réplique, en théorie, c'est 3 minutes. Alors on a déjà débattu longtemps. C'est très bien, je le répète, mais peut être qu'on peut maintenant essayer de terminer sur ce sujet. Alors, j'ai dans l'ordre d'abord M. Duquesne, puis M. De Block, puis, Mr. Mahdaoui, M. Hamzaoui, M. Ikazban, Pascal Duquesne pour commencer.

**M. Duquesne :**

Merci. J'aimerais remercier la présidente Dina Bastin. Je crois qu'on a bien compris que vous êtes très attentive au bien être de vos équipes et que vous ne transigez pas sur la qualité des conditions de travail. Je pense que c'est très clair. Moi, je suis ravi que le professionnalisme du personnel, les formations continues, les outils informatiques performants permettent au CPAS de Molenbeek d'avoir une meilleure gestion de ses coûts et pour pouvoir redistribuer plus que les autres CPAS aux Molenbeekois dans le besoin. On peut en être très fier, alors j'aimerais encore une fois remercier tout le personnel, sans oublier celui de la maison de repos et le personnel des différents services, comme l'aide à domicile. J'aimerais aussi remercier le comité de direction comme Mr. Bex et Mr. Lambremont, présents ce soir. Merci à eux. Merci au secrétaire général, Mr. Rozen et bien entendu, vous, madame la Présidente. Depuis que je suis au bureau permanent, je n'ai croisé que des professionnels extrêmement rigoureux, dont je peux témoigner de la qualité du travail. Merci. La crise du coronavirus, a demandé au CPAS, comme à la majorité des organismes publics et des entreprises privées d'ailleurs, de se réinventer, d'adapter leur méthodologie, d'adapter leurs procédures. On a pu voir là aussi que certains ne se sont pas privés, malheureusement, d'instrumentaliser médiatiquement les difficultés de la crise à des fins politiques. Pourtant, tous les services essentiels sont restés en première ligne pendant toute la crise encore aujourd'hui, sans jamais interrompre le soutien aux plus précarisés de notre commune. J'aimerais là aussi, comme l'avait fait tout à l'heure, saluer leur professionnalisme et leur courage. Merci.

**M. De Block :**

Merci pour la réponse. J'ai trois remarques à faire, la première, je pense que c'est une illusion de penser que les aides pour lesquelles les gens vont venir en 2021, seront surtout des aides ponctuelles. Voilà, j'espère avoir tort. Je crains que ce n'est pas le cas. Je crains que les aides ponctuelles, selon un symbole en fait d'une crise qui va venir encore, qui sera profonde et pas ponctuelle du tout. Au niveau du personnel, je tiens à dire que vous vous parlez de 30 embauches. Vous parlez de subsides. Par contre, je lis quand même texto dans votre texte du comité de concertation que vous économisez un million, pour la non-exécution du budget et donc effectivement vous dites on paye, je pense que c'est presque la moitié plus que la moitié, deux tiers quand même, on paye deux tiers des embauches sur le dos du personnel même. Evidemment, si on économise un million d'euros de non-exécution, ça se

traduit dans des noms du personnel qui ne sont pas embauchés, qui devraient être embauchés. Je pense que voilà savoir si ça va se sentir en 2021. Vous avez parlé d'étude au niveau psycho social, et je pense que c'est parce que les gens sont motivés par leur boulot. On peut les pousser jusqu'au bout. Je pense qu'en 2020, on les a poussés trop loin, il a eu un réel malaise. J'entends cette phrase, surtout quand on dit quand on prend des décisions ne sont pas à la hauteur des demandes des gens, des besoins, des indépendants. Alors on ne parle jamais de prendre cette responsabilité, là où on peut changer des choses. On aurait pu au fédéral prendre une taxe additionnelle, une taxe pour refinancer les besoins sociaux, ça n'a pas été fait. On dit que Molenbeek vit des moments difficiles, mais je pense que les familles vivent aussi des moments difficiles. Et je pense qu'une chose est de peut-être avoir une année exceptionnelle avec un budget peut être en déficit exceptionnel. Et puis, une autre chose, c'est dix mille familles qui vont avoir très dur pendant l'année prochaine. Très, très dur, parce que je ne pense pas qu'on va comparer ce qui est difficile pour ces familles avec ce qui est difficile pour nous, en tant que conseillers ici, à faire des choix. Je pense que c'est incomparable. Finalement, j'espère vraiment que j'ai tort. Vraiment, je répète. On n'a pas confiance que ce budget sera à la hauteur de la demande des gens, on ne votera pas pour.

**Mme la présidente :**

Je vous rappelle qu'on a déjà voté un budget en déficit de 850.000 €. Je pense donc qu'on a voté un budget en très lourd déficit.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la présidente, Dina, en tout cas, tu me rassure quant à la professionnalisation de Molengeek et un grand merci pour le partenariat. Merci.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, madame la présidente, on parle, on parle de dignité humaine, alors je ne sais pas comment assurer cette dignité avec une structure en ces effectifs. Oui, on vote pour. On vote pour un budget CPAS, mais quand c'est un budget correct. Mais là, malheureusement, il y a un point critique et j'insiste, c'est le point qui concerne le personnel, ce qui fait que ce budget est anormal. On ne veut pas que le personnel travaille sous pression avec une charge qui augmente de plus en plus. Ce qu'on demande tout simplement, c'est d'engager donc de plus de personnel et de ne pas se postposer le plan de recrutement pour 2022. Voilà, merci.

**Monsieur Ikazban :**

Merci madame la présidente! Je tiens à nouveau à remercier Dina, d'abord pour les réponses qu'elle a apportées, je paraphrase, ce qui a été dit par la présidente. Elle a été extrêmement complète. Il faut le reconnaître. Je salue à la fois son implication, son engagement, mais aussi sa connaissance pointue de ce qui se passe dans le CPAS, finalement, et dans tous les dossiers qui sont en cours.

Encore une fois, je réitère mes remerciements chaleureux à l'égard du personnel du CPAS, à l'égard de sa présidente, à l'égard de tous les conseillers du CPAS et du personnel de nos antennes, le home ARCADIA et les autres également. Et les travailleurs sociaux qui sont, eux, confrontés à la réalité difficile qu'ils doivent parfois gérer avec des problématiques extrêmement lourdes pour les familles. Merci de tenir compte, en tout cas, des publics les plus fragilisés. C'est important pour mon groupe, je vous souhaite évidemment, un bon travail de pouvoir continuer dans deux des meilleures conditions possibles, même si ce n'est pas facile. Je tiens également à dire à Dina, que j'ai connue longuement au conseil communal de Molenbeek, que sa sagesse nous manque beaucoup. Mais je suis certain qu'elle fait preuve

d'autant de sagesse et de perspicacité à la tête du CPAS de Molenbeek. Je vois en tout cas pour mon groupe, nous considérons qu'il est entre de bonnes mains et comme je l'ai dit tout à l'heure, nous voterons, les socialistes voteront favorablement pour soutenir le budget du CPAS et son budget, ses missions, et peut être simplement rappeler que ce budget est augmenté malgré les difficultés de la commune à plus d'un million 1.150.000 euros en plus dans ce budget 2021. Et je rappelle à tout un chacun que le CPAS est le bras social dans une commune qui a pour mission de garantir à chaque personne, à chaque individu qui se retrouve en difficulté, des conditions de vie conformes à la dignité humaine. C'est là l'essentiel. Merci.

**M. Ben Salah :**

Merci bien, pour paraphraser mon collègue qui a pris la parole précédemment, oui, effectivement, c'est le bras armé social d'une commune. Et il est nécessaire que beaucoup de membres de la majorité s'en rappellent. C'est au moment où la situation est la plus compliquée, d'une certaine manière, pour le personnel, ainsi que pour les citoyens, qu'elle a besoin d'aide et de veiller à faire en sorte, de leur apporter de l'aide nécessaire, à savoir un nombre de personnel nécessaire face à une situation pareille. J'entends et je remercie Mme Bastin pour les explications, mais aujourd'hui au jour d'aujourd'hui, une étude claire par rapport à cette rupture numérique n'a pas été démarrée et je suis d'une certaine manière circonspect quant à la vision du futur, car je partage également l'avis de M. De Block sur le sujet. Je pense que demain sera probablement, je ne vais pas jouer l'oiseau de mauvaise augure, mais au vu des signaux qui sont présentés, que ce soit dans les médias ou dans la rue, tout simplement, et le nombre de personnes qui sont dans une précarité monstrueuse et de la situation financière de la Région et de nombreuses personnes, d'une certaine manière également, qui sont dans une difficulté monstre. Je pense qu'il était nécessaire de pouvoir ouvrir les vannes, il y a certaines personnes qui considèrent que quand tout va mal, il faut couper tout pour arrêter l'hémorragie. Puis d'autres et d'autres personnes qui considèrent qu'il faut impérativement continuer. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir et je fais partie de ces personnes-là. Je pense pertinemment bien qu'il est nécessaire, même vital, de continuer le combat, malgré les situations difficiles qui, d'une manière ou d'une autre, seront en face de nous, que ce soit aujourd'hui ou même demain. Car je le rappelle que si on a décidé de faire de la politique, ce n'est pas parce que tout va bien. En tous les cas, mon engagement, chez DEFI, c'était ça. C'est justement parce qu'il y a énormément de problèmes que j'ai décidé de me lancer en politique. Donc, autant j'imagine que vous également, et c'est précisément pour cela qu'il ne faut pas se contenter, et se reposer sur nos lauriers, d'une certaine manière, se féliciter. J'entends beaucoup de personnes se féliciter et expliquer que tout est beau, tout est rose. Je le dis, je le dis simplement et c'est précisément pour ça que je vais m'abstenir, car il est nécessaire impérativement d'avoir une réponse adéquate face à une situation aussi dramatique que celle que nous vivons et que celles que vivent la plupart des gens dans une précarité, je le rappelle, une précarité monstrueuse. Je vous remercie.

**M. El Khannouss :**

Vous m'entendez?

**Mme la présidente :**

On ne vous entendait plus, on voyait plus, vous nous manquez déjà.

**M. El Khannouss :**

Ça, c'est une preuve d'attachement à ma petite personne, c'est bien.

**Mme la présidente :**

Vous voyez, tout arrive.

**M. El Khannouss :**

Est-ce que vous m'entendez?

**Mme la présidente :**

Oui, et je vous vois surtout.

**M. El Khannouss :**

J'espère que ma vue vous apaise.

**Mme la présidente :**

C'est un véritable plaisir.

**M. El Khannouss :**

Je n'en doute pas une seconde. Voilà en tout cas, madame la présidente du CPAS, bien sûr, je voudrais vous remercier pour la précision et les nombreuses réponses apportés à nos questions, même si certaines de mes questions sont restées sans réponse, je vais juste peut être revenir à la question du recrutement du personnel qui m'inquiète à plus d'un titre. On a parlé beaucoup de professionnalisme et je rejoins ce constat qui est fait, notre CPAS est composé de personnes extrêmement compétentes. J'ai eu l'occasion de partager des moments avec certains et j'ai pu voir combien ils avaient une maîtrise de la gestion du CPAS, je dirais comme une horloge de montres suisses. Néanmoins, la question du personnel m'inquiète, m'inquiète énormément. Le fait que vous mettez une espèce de pansement sur des blessures en vous limitant, à recruter 30 CDD, alors que vous avez décidé non seulement de ne pas finaliser le plan de recrutement en 2020, mais en plus de reporter de 2021 à 2022. Vous savez, le métier, c'est un véritable métier, c'est une véritable vocation. Les gens qui travaillent au CPAS qui sont en première ligne face à la détresse humaine, ce sont des gens qui non seulement ont un engagement sincère et certain pour la grande majorité, mais aussi qui nécessitent une formation spécifique, malgré qu'on sort par exemple de l'école assistant social, il faut une phase de formation, une phase d'adaptation. Je suis extrêmement inquiet par rapport à ces CDD. Comment est-ce qu'on peut devenir opérationnel à cent pour cent, si on donne à des personnes des contrats à durée déterminée, alors que la masse des dossiers à traiter va aller en augmentant? Je rejoins mes collègues qui s'inquiètent très bien évidemment que la propreté s'arrête, mais soyons réalistes, cette pauvreté ne va pas s'arrêter avec la crise du Covid, elle va s'amplifier. Regardez déjà ce qui se passe à Liège. Fedex va fermer son activité à l'aéroport de Liège, 680 emplois qui volent à la poubelle. Concrètement, nous allons avoir une augmentation des dossiers. Moi, je rappelle ce que j'ai demandé tout à l'heure. Revoyons ce plan de recrutement et avec cet argent qu'on met de côté, je pense qu'il est impératif de pouvoir rapidement recruter du personnel en statut CDI pour pouvoir renforcer les équipes. Alors, j'ai une petite question à poser est ce que le CPAS a des fonds de réserve? Madame la présidente du CPAS, et si on a des fonds de réserve, quels sont les montants qui s'y trouvent?

**Mme la présidente :**

Alors, je vous remercie beaucoup. Je vous propose, pour les questions non répondues, de pouvoir les poser en questions écrites. Je pense qu'il n'y aura pas de souci. On y répondra bien volontiers.

**Mme la présidente du CPAS :**

Excusez-moi, je pourrais encore dire 30 secondes, oui, c'est simplement d'abord parce que je ne me félicite pas, par ce qui est fait. Je suis entré dans un avec un engagement et j'essaie de répondre le mieux possible. Secundo, je voudrais tout de même dire que j'ai de la chance d'être entourée de personnes extrêmement compétentes, tout à fait disponibles et qui travaillent même parfois la nuit, les directeurs notamment, mais aussi monsieur Rozen qui a bon, je n'ai plus à vanter les compétences qu'il a, mais qui est tout à fait tous les jours sur la balle et qui répond magnifiquement à toutes les demandes qui essayent de trouver des solutions vraiment efficaces le plus rapidement possible. Et je tiens à remercier les directeurs et je tiens surtout à remercier ce soir Monsieur Ibex et Monsieur Lambremont qui se sont tenus à votre disposition pour répondre aux questions techniques.

**Mme la présidente :**

Alors, je voudrais qu'on procède au vote sur le budget du CPAS.

*Le Conseil approuve le point.*

*37 votants : 29 votes positifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*37 stemmers : 29 positieve stemmen, 8 onthoudingen.*

*Françoise Schepmans entre en séance / treedt in zitting.*

*Tania Dekens entre en séance / treedt in zitting.*

*Hind Addi entre en séance / treedt in zitting.*

*Abdallah Kanfaoui entre en séance / treedt in zitting.*

*Mohamed Amine Akrouh quitte la séance / verlaat de zitting.*

**Mme la présidente :**

Notre budget du CPAS est donc adopté pour 2021. Il me reste à vous remercier, Mme Bastin, pour tout le travail effectué et la présentation que vous en avez donnée. Je voudrais également remercier les membres de votre équipe que vous avez cités, Monsieur Bex, Monsieur Lambremont, monsieur Rozen qui nous ont soit assisté ce soir, soit précédemment et lourdement dans la confection de ce budget. Merci également à tous les travailleurs du CPAS qui font un travail extraordinaire, et ce, malgré les grandes difficultés que nous connaissons et au service d'une population parfois vraiment dans les difficultés les plus grandes. Merci Mme Bastin et je pense que vous pouvez disposer, comme on dit, puisque je pense que vous n'aurez plus d'interventions à faire ce soir. Bien évidemment, vous pouvez aussi rester avec nous si vous le souhaitez.

**Mme la présidente du CPAS :**

Merci madame la bourgmestre, je transmettrai vos félicitations à tout le monde.

**Mme la présidente :**

Merci, merci à tous.

Je vous propose de continuer l'ordre du jour. Où va alors faire le point 3, qui est un point du service prévention.

*Mohamed Amine Akrouh entre en séance / treedt in zitting.*

**3. Prévention - Approbation d'une convention relative à une dotation complémentaire du Dispositif d'Accrochage Scolaire dans un contexte de pandémie COVID 19.  
Preventie - Goedkeuring van een overeenkomst met betrekking tot een extra toewijzing voor het Preventie School Verzuim in een COVID 19 pandemische situatie.**

---

**Mme la présidente :**

Étant donné la pandémie que nous connaissons, on sait tous une partie vraiment fragile de notre population subit des revers majeurs du fait de la crise et ce sont nos enfants, nos enfants et aussi nos jeunes. Vous connaissez tous le dispositif d'accrochage scolaire, qui est le dispositif classique pour permettre à des enfants qui seraient à risque de décrocher à l'école de pouvoir être soutenus davantage que les autres? C'est un dispositif qui a un caractère de discrimination positive vis à vis des élèves les plus fragiles. Il se fait que au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, des fonds assez importants ont été mis à disposition pour pouvoir renforcer ce dispositif sous forme extraordinaire, face à la pandémie Covid et à destination des écoles secondaires. Nous avons servi de boîte aux lettres pour cet appel à projets et nous devons entériner ici les suites de ceci. Et nous avons quatre écoles secondaires qui avaient postulé avec des demandes plus simples, plus ou moins importantes et qui sont rencontrées par la Région bruxelloise. Il s'agit du campus Saint-Jean pour un projet de coaching scolaire. Il s'agit de l'Athénée royal du Sippelberg pour un projet de tutorat avec l'ULB de l'Athénée royal Toots Thielemans avec le même projet et un projet de coaching scolaire au pilier néerlandophone d'enseignement secondaire qui, comme vous le savez, s'est développé de manière importante durant les dernières années sur la commune et qui a également entré un projet qui a été retenu par la Région. On ne sait pas si quelqu'un vous parler de ce problème et de ce point, je vous demande de vous inscrire, monsieur Vancauwenberge, pour une petite explication.

**M. Vancauwenberge :**

Le coaching, ça consiste en quoi exactement? Et l'autre projet, c'est la remédiation. Si j'ai bien compris, avec Schola ULB, et je vois au niveau des montants, ça diffère quand même très fort, le coaching, c'est beaucoup d'argent. Donc pour ça que je pose la question en quoi ça consiste?

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Je ne peux que me réjouir effectivement de ce dispositif d'accrochage scolaire parce qu'effectivement, je l'ai connu moi-même dans mon école lorsque j'étais directeur, et c'est un apport effectivement pour des jeunes et moins jeunes qui peuvent encadrer les élèves qui sont en risque de décrochage et qui peuvent s'en remettre à un des plus âgés de l'établissement ou en dehors de l'établissement qui participent et qui coachent ces jeunes pour ne pas effectivement sombrer dans le décrochage, parfois et souvent malheureusement définitif. Donc, je ne peux que me réjouir de cet apport financier venant de la Région. Et effectivement, nous jouons boîtes aux lettres. Mais c'est vrai que ça, c'est très intéressant pour nos écoles molenbeekoises.

**Mme Maouane :**

Merci madame la présidente, une fois n'est pas coutume, je voudrais me réjouir et applaudir ce genre d'initiative qui a cruellement besoin de manière générale, mais encore plus

en ces moments de crise puisque vous l'avez dit, beaucoup de pans de la population sont vraiment en souffrance depuis le début de la crise et en particulier la jeunesse et nos jeunes. Et on sait que le Molenbeek compte un nombre très, très important de jeunes, c'est la deuxième commune la plus jeune du royaume. Moi, j'avais une petite question, mais je pense que Vancauwenberge l'a effleurée également. Je voudrais juste avoir plus d'informations sur le projet de coaching ici présenté?

**Mme la présidente :**

Boîte aux lettres, ça signifie que la coordination locale a dû se prononcer sur ces projets. Mais c'est en définitive Perspective Brussels qui les a sélectionnés. Il faut savoir que l'ensemble des projets qui avaient été réceptionnés pour Molenbeek ont été retenus au final. Ça, c'est une bonne chose. Il faut savoir que les différences de montant sont liées à deux facteurs principaux. Le premier, c'est que Schola ULB travaille à défrayer des étudiants qui viennent aux côtés de nos élèves dans les écoles secondaires. Et donc, un étudiant coûte, entre guillemets, moins cher qu'un travailleur, alors que les projets de coaching scolaire du côté néerlandophone travaillent avec des travailleurs et non des étudiants. C'est une différence principale. Une deuxième différence principale, et c'est la raison pour laquelle le projet avec Abrusco reçoit finalement beaucoup, beaucoup plus d'argent que les autres. C'est que Abrusco a bien son siège social à Molenbeek, mais à Abrusco en fait, travaille sur l'ensemble du territoire bruxellois et donc à Abrusco, a rentré un projet qui concerne onze écoles différentes, dont une seule se situe en fait sur Molenbeek. C'est la raison pour laquelle le montant est beaucoup plus élevé pour ce projet. Donc, la différence principale, je l'ai expliqué, c'est la qualité du professionnel qui vient en aide aux élèves. Mais ce que je peux vous dire d'autre, c'est que donc, en ce qui concerne les deux projets avec Schola ULB, on a l'habitude de travailler avec eux dans nos écoles primaires. Ça, vous le savez déjà. On a également l'habitude de travailler avec eux dans nos écoles secondaires, dans le dispositif DAS classique. Nos deux écoles secondaires travaillent avec Schola ULB, et l'association, elle met à disposition des étudiants dans les écoles après les cours pour des séances de tutorat dans différentes matières pour les élèves qui sont en difficulté. Comment ça se passe, au jour le jour, on définit quels sont les élèves qui ont besoin d'être soutenus. Parfois, certains élèves, évidemment, doivent être soutenus tout au long de l'année. Parfois, c'est en fonction des difficultés de matières qu'ils rencontrent.

Alors le montant du subside qui a été proposé par les écoles. Il vient en complémentarité avec les autres ateliers qui sont déjà développés dans le DAS classique et en fonction aussi des possibilités de Schola ULB, dont le nombre d'étudiants disponibles est limité. Ça, c'est le dispositif Schola.

Alors pour le contenu du coaching et les projets de coaching, en ce qui concerne le campus Saint-Jean, l'école avait déjà travaillé dans le passé avec un coach scolaire et a souhaité étendre ce partenariat parce que les besoins étaient en forte hausse, notamment à cause de la crise sanitaire qui a augmenté le décrochage scolaire dans son public. Alors, il y a une partenaire à ce projet qui est une partenaire professionnelle, une coach scolaire et formatrice en discipline positive. L'objectif, c'est de soutenir les élèves en les rendant vraiment acteurs, en ce qui concerne leurs apprentissages et aussi leurs choix d'apprentissage et en les responsabilisant. Il y a toute une technique de prise de conscience, des difficultés et aussi de confiance en soi qui doit être, qui doit être restaurée et qui va plus loin, au fond, que simplement l'apprentissage des matières.

Alors, en ce qui concerne le projet Abrusco, la VGC a travaillé de manière favorable avec cette association qui est spécialisée dans le coaching scolaire. Et là, c'est une équipe de coach qui apportent leur soutien dans différentes écoles selon les besoins. Ils soutiennent les élèves, mais aussi les parents dans toutes les problématiques qui sont liées au décrochage scolaire, notamment le maintien du contact lorsqu'il y a des périodes d'absentéisme prolongé,

le soutien moral ou le soutien logistique pour l'apprentissage à distance. C'est évidemment quelque chose de particulier dans cette période de Covid et aussi des entretiens à l'école et des visites au domicile. Je l'ai dit en fait, ce projet à Abrusco reçoit plus d'argent parce qu'il a son siège social à Molenbeek. Mais en fait, il travaille avec onze écoles réparties sur l'ensemble de la région. De nouveau, ces projets ont été discutés avec l'ensemble des partenaires lors de l'appel à projets, sont suivis par notre coordination locale. De la même manière que pour le DAS classique, l'ensemble de ce processus est supervisé par la cellule de veille contre le décrochage scolaire et plus particulièrement la Coordination du DAS classique. Pour donner des exemples de contenus de coaching, ça peut être la préparation à certaines interrogations ou la préparation aux CEAD. Ça peut être aussi des éléments de propédeutique apprendre à apprendre, gérer mieux son temps, planifier, résumé des cours, augmenter ses capacités en analyse de texte. Différentes formes que peuvent prendre le soutien et le coaching, voilà, j'espère que j'ai pu répondre à vos questions.

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 40 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 40 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **4. Département Infrastructures et Développement Urbain - Politique de la Ville par le développement des quartiers 2021-2025 - Approbation de la convention 2021-2025 et prise de connaissance du programme.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke ontwikkeling - Stadsbeleid via Wijkontwikkeling 2021-2025 - Goedkeuring van de overeenkomst 2021-2025 en kennisname van het programma.**

---

**Mme la présidente :**

Le point suivant est la suite directe de l'approbation du programme de la politique des villes qu'on avait déjà discuté en collège le 15 octobre et qui a été ensuite validé, qui avait été consolidé par le gouvernement dans un arrêté du 3 décembre? Et donc, ici, on vous propose de signer la convention qui est la mise en œuvre effective des décisions qu'on avait déjà prises tant que ce conseil.

**M. Hamzaoui :**

Oui, madame la bourgmestre, je n'ai pas vraiment de questions, mais je souhaite juste préciser que nous n'avons pas pu prendre connaissance du programme politique de la Ville 2021 2025. Je pense en tout cas qu'il a fallu nous envoyer une copie via WeTransfert au lieu de nous demander de consulter ce programme sur place. J'aurais bien aimé avoir en tout cas un lien qui me permet de consulter ce programme en ligne au lieu de venir le consulter sur place. Merci madame la bourgmestre.

**Mme la présidente :**

D'accord, je ne sais pas ce qui s'est passé du côté technique.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la bourgmestre. Effectivement, j'ai essayé de contacter à maintes reprises au téléphone le service DIDU et chaque fois, c'est le répondant et j'ai envoyé un mail aujourd'hui pour essayer d'avoir les documents comme demandé, mais bon, rien en retour. Merci.

**Mme la présidente :**

D'accord également.

**M. De Block :**

Il y a un axe de développement des quartiers. Il y a aussi un axe au niveau du territoire et qui est lié parfois à des aspects de sécurité aussi. Ici, on s'inscrit dans quel axe et je pense qu'en fait, il existe des dossiers en ligne déjà de ce document, et qu'on n'a pas mis le lien.

**Mme la présidente :**

Il s'agit d'un programme à hauteur de 8.236.000 euros à peu près qui est réparti effectivement dans deux axes, aménagement du territoire qui prend grosso modo 3.300.000 €, et développement des quartiers, qui prend le reste avec un tout petit montant pour la communication et la coordination. Je suis tout à fait désolée d'apprendre que vous n'avez pas pu avoir l'ensemble du dossier, mais j'imagine que vous avez quand même eu accès à la décision Collège qui relate bien les grandes lignes des projets qui seront soutenus. Monsieur Hildgen, au niveau technique, est-ce qui s'est passé quelque chose de particulier?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Ecoutez, je n'étais pas au courant de la demande des conseillers. Donc, je suppose que c'est une demande qui a été faite directement au service et non pas au secrétariat communal. Voilà, donc on va faire en sorte que le dossier soit envoyé. Mais je ne connais pas l'origine des problèmes.

**Mme la présidente :**

Je suis tout à fait désolée que certains conseillers jugent qu'ils n'ont pas assez d'informations, mais je peux vous dire qu'il s'agit d'un programme extrêmement important pour la commune, tant en termes de moyens financiers qu'en termes de choix effectués. Donc, effectivement, j'espère qu'on pourra remédier au fait que vous n'avez pas reçu tous les documents relativement rapidement. Monsieur Hildgen, on pourra s'assurer que chacun des conseillers puisse recevoir l'ensemble du programme.

**M. le Secrétaire adjoint :**

Je fais ça demain à la première heure.

**Mme la présidente :**

Merci, monsieur Hildgen.

**M. De Block :**

Est-ce qu'il y a une urgence, est-ce qu'on ne peut pas reporter le point? Moi, je voudrais proposer qu'on remette ça au conseil prochain.

**Mme la présidente :**

Ecoutez, moi, je pense qu'il y a vraiment une urgence dans la mesure où c'est cette convention qui va nous permettre déjà de recevoir les 20 premiers pourcents de la subvention et que ça va permettre d'engager les projets. Donc, je ne retarderais pas l'adoption de ce point. Je regrette que vous n'avez pas pu avoir le dossier complet, mais je sais que vous avez vu la

décision du Collège qui est déjà quand même assez copieuse et utile. Et puis, par ailleurs, je veux vous inviter aussi à ne pas hésiter à téléphoner à notre secrétaire communal qui est pour l'instant Monsieur Hildgen, ou au secrétariat communal, pour venir consulter tout ce que vous voulez à la maison communale. Parce que c'est vrai que ce sont parfois des dossiers extrêmement lourds, extrêmement denses. Il y a beaucoup, forcément, et donc je peux imaginer qu'effectivement, il y a eu des difficultés pour que ceux-ci soient transmis à tous de manière systématique. Je le regrette, mais je n'aimerais pas qu'on postpose l'adoption de ce point. Je pense que ce ne serait pas de bonne gestion, malheureusement.

**M. De Block :**

Il y a des gens qui ont appelé le service et qui n'ont pas eu de réponse.

**Mme la présidente :**

Je ne suis pas tous les jours dans les services, j'en suis désolée. Vous imaginez, on a mille quatre cents personnes qui travaillent pour la commune. J'ai entendu la réponse de notre secrétaire communal qui est le gardien de notre administration, qui indique que manifestement, il y a eu couac, malentendu et ou erreurs. Ce n'est pas défini à ce stade, mais je vous enjoins à soutenir l'adoption de cette convention qui, je pense, est extrêmement importante pour pouvoir avancer avec des fonds qui sont quand même, nous parlons de fonds de près de 2 millions d'euros qui arriveraient par le simple vote qu'on aura ce soir dans la commune. Donc, je ne verrais pas d'un bon œil qu'on retarde cela. Maintenant, je vous laisse évidemment prendre chacun vos décisions et je comprends que ce soit pas du tout une situation idéale que vous n'ayez pas pu lire l'ensemble du dossier. Je le regrette, je le répète.

*Le Conseil approuve le point.*

*41 votants : 36 votes positifs, 5 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*41 stemmers : 36 positieve stemmen, 5 onthoudingen.*

**5. Affaires juridiques - Occupation du bâtiment situé rue Joseph Schols 4 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean par le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean - Convention d'occupation précaire.**

**Juridische zaken - Bezetting van het gebouw gelegen Joseph Scholsstraat 4 in 1080 Sint-Jans-Molenbeek door het OCMW van Sint-Jans-Molenbeek - Precaire bezettingsovereenkomst.**

---

**Mme la présidente :**

Alors ensuite, je vais vers les points 5 et 6. Ces points sont liés puisqu'il s'agit d'une part de la signature de quelque chose qui est très attendu par le CPAS. C'est la mise à disposition, sous forme d'un bail emphytéotique, du bâtiment aussi rue Joseph Schols qui vaut plus de 3 millions d'euros, qui a été acheté par la commune et qui est mis à disposition du CPAS pour un projet important du CPAS qui est un centre de compétence. Donc je vous parlais tout à l'heure d'insertion socioprofessionnelle du CPAS. Ceci permettra au CPAS d'acquérir de nouvelles capacités en matière de mise à l'emploi. C'est très, très important dans notre commune, vous le savez. Alors pourquoi, il y a un deuxième point, tout simplement parce que le droit d'emphytéose ne pourra être donné que le 22 février et que nous avons souhaité laisser le CPAS et le Collège, que le CPAS puisse déjà prendre ses quartiers dans le bâtiment sous la forme du lancement du marché des travaux, parce qu'il faudra qu'il fasse des travaux et donc par la décision du point 5, nous autorisons déjà le CPAS à rentrer dans les lieux, même si Emphytéose ne prendra place qu'à partir du 22 février. Je pense que c'est une avancée significative pour le CPAS et je suis très contente qu'on puisse pratiquer cette avancée ce soir.

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**6. Département Infrastructures et développement urbain - Octroi d'un droit d'emphytéose au C.P.A.S de Molenbeek-Saint-Jean sur le bâtiment "Centre de compétences" sis rue Schols 4 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean.**

**Departement Infrastructuur en Stedelijke Ontwikkeling - Toekenning van een erfpachtrecht aan het O.C.M.W van Sint-Jans-Molenbeek op het gebouw "Competentiecentrum" gelegen Scholsstraat 4, 1080 Sint-Jans-Molenbeek.**

---

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

**7. GRH - Règlement du travail - Régime des congés - Congé de naissance - Extensions. HRM - Arbeidsreglement - Verlofregeling - Omstandigheidsverlof bij geboorte - Uitbreidingen.**

---

**Mme la présidente :**

Alors, nous allons vers des points qui concernent nos ressources humaines. Nous nous mettons en ordre dans notre règlement du travail par rapport à l'arrêté relatif à l'extension du congé de naissance qui a été publié le 30 août 2020. Vous voyez qu'on est bien à temps.

**M. Mahdaoui :**

Madame la Bourgmestre, ça fait deux fois que je demande la parole et quelqu'un fait disparaître ma demande.

**Mme la présidente :**

Je ne sais pas qui s'amuse à ça, ce n'est pas très malin.

Nous avons avec nous Mme Andriessens, qui est la cheffe de service Informatique. Je voudrais qu'on vérifie que l'ensemble des conseillers n'ont pas accès à lever et baisser les mains parce que je crains bien que ce soit le cas si cet incident vient de se produire. En fait, et je ne voudrais pas que ça se reproduise à l'avenir. Je voudrais effectivement que ce droit soit réservé à un minimum de personnes et pas ouvert à tous, parce que ça amènera des difficultés majeures, en particulier pour moi qui suis présidente de réunion et qui n'ai pas d'autres indices de qui veut prendre la parole que ses petites mains. Et donc, je suis désolée, mais je ne dis pas que c'est votre main et je ne la vois toujours pas. Donc voilà. Et je ne fais rien non plus puisque voilà, maintenant, je la vois. Voilà, vous vouliez aborder lequel des points précédents?

**M. Mahdaoui :**

Cet incident a eu lieu au premier point comme mot d'ordre. Je me suis dit, ce n'est pas grave. Maintenant, c'est par rapport aux points 5 et 6. J'ai deux questions. La première, c'est par rapport à la superficie du bâtiment. Est-ce qu'il serait possible d'inclure dans votre nouveau projet de centre de compétence, la notion de numérique avec Molengeek comme partenaire? Merci pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Je ne saurais pas répondre à vos questions aujourd'hui. Je sais que le bâtiment vaut 3.700.000 euros à peu près et je n'ai pas d'information sur son périmètre exact. Et je ne saurais pas répondre à la place du CPAS sur le projet de centre de compétences. Et s'il y a un appendice Molengeek, je vous propose d'entrer vos questions sous forme de questions écrites et il vous y sera répondu de la manière la plus célère possible.

**M. Mutambayi :**

Oui, j'ai effectivement, j'ai eu le même incident, à un moment donné, je voulais intervenir. J'avais levé la main deux fois, je perdais deux fois. L'écran m'a indiqué que j'avais perdu la main. Je pense que cela survient automatiquement.

**Mme la présidente :**

OK, je pense qu'il y a un petit problème. Bon, madame Andriessens, s'il vous plaît, chargez-vous de ce problème. C'est un vrai souci pour nos conseillers et pour moi-même.

**M. le Secrétaire adjoint :**

On essaie, on essaie de trouver une solution, mais normalement, il n'y a personne que les organisateurs, c'est à dire vous et moi.

**Mme la présidente :**

Oui, mais j'aimerais vraiment que vous trouviez une solution parce que je ne vais pas passer ma soirée comme ça. Ce n'est pas possible.

*Le Conseil approuve le point.  
41 votants : 41 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
41 stemmers : 41 positieve stemmen.*

*Hassan Ouassari entre en séance / treedt in zitting.*

**8. GRH - Formulaire d'évaluation - Modification.  
HRM - Afwijkingsformulier - Wijziging.**

---

**Mme la présidente :**

Alors nous allons alors sur le point 8, qui est un point autrement plus important parce que je veux vous parler quelques instants de cette petite révolution dans notre administration. Vous savez, on a engagé une nouvelle directrice des ressources humaines en remplacement de Lydia Barcelona, qui était en interruption de carrière assez longue. Et je vous l'avais dit, nous avons donné deux missions prioritaires à Ghyslaine El Moutaani, qui est cette nouvelle DRH arrivée il y a maintenant deux mois, deux mois et demi. Il s'agissait de mettre en œuvre les balises d'un télétravail structurel et aussi de mettre en place une véritable politique de l'évaluation. Alors aujourd'hui, vous voyez le premier fruit de son travail qui a été largement applaudi par les syndicats en comité de négociation, puisque c'est vraiment une petite révolution en ressources humaines. On va vers une culture tout à fait différente de l'évaluation, plus vivante, plus inclusive, plus responsabilisante, où on travaille la carrière comme étant un élément essentiel de la motivation des travailleurs. On donne des perspectives aux travailleurs. L'évaluation devient vraiment centrale dans la carrière, boussole de la carrière. L'idée, c'est de réfléchir ensemble, responsables et l'évalué, avec des cycles beaucoup plus

courts qu'auparavant. On travaillait sur des cycles de deux ans, on travaillera sur des cycles d'un an et alors, on passe de l'idée un peu bureaucratique de procédures à un vrai processus qui implique des suites et en particulier qui aura une déclinaison en matière de formation. Il y a une politique de formation qui doit venir en soutien de cette politique d'évaluation. C'est un changement de paradigme total avec ce que vous voyez aujourd'hui, les nouvelles fiches à remplir par les évaluateurs, il faut préciser que pour pouvoir mettre en place cette nouvelle politique de l'évaluation, nos responsables vont être formés eux-mêmes de manière beaucoup plus importante à l'évaluation et aux nouveaux outils d'évaluation. Ceci va prendre la forme non seulement de documents écrits, mais aussi de formation, soit personnelle, soit collective, à destination des responsables qui en auraient besoin. Voilà, vous verrez qu'il y a quatre formulaires. Ceux qui concernent le rapport d'entrée en fonction, l'entretien de fonctions, l'entretien de planification, l'entretien de fonctionnement et le rapport d'évaluation où chacun prend sa place dans l'articulation des temps de prise de fonctions, travail, etc., et s'articule autour non seulement de notre statut administratif, mais aussi, évidemment, des lois sur l'évaluation du personnel qui existent tant au niveau fédéral qu'au niveau régional. Voilà ce que je voulais vous dire d'entrée de jeu et remercier vraiment beaucoup notre nouvelle DRH qui a fait un travail remarquable en un temps record. J'écoute vos questions, je vois plein de petites mains. J'espère qu'elles sont vraies. Monsieur Ben Salah d'abord.

**M. Ben Salah :**

La politique de d'évaluation est toujours importante et nécessaire pour pouvoir améliorer les compétences entre guillemets du personnel. Et là, sur le coup, ma question est en rapport directement à l'exclusion, voire aux pénalités par rapport à cette politique d'évaluation. Sur le coup, je tiens, je souhaiterais savoir quelles seraient les répercussions, ces évaluations négatives du personnel. Soyons clairs à partir du moment où il y a plus d'évaluations, il n'y a plus de décisions et n'y a plus de décisions. Il y a forcément un moment ou un autre, des décisions négatives. Y-a-t-il des personnes entre guillemets détachées, d'une certaine manière, au service propre pour avoir été fonctionnaire dans cette belle commune, j'ai le souvenir par moments d'avoir eu, pas pour ma part, d'avoir entendu un sentiment mitigé quant à l'évaluation, bien qu'elle ne se faisait pas de manière systématique, par exemple moi, en 10 ans, je n'ai eu qu'une seule évaluation, positive, je vous rassure. Mais là, sur le coup, c'est la multiplicité des évaluations vont forcément amener probablement à des avis négatifs et donc je voudrais bien avoir votre information et quelle situation pourrait en résulter, de ces avis négatifs.

**M. Sumlu :**

Merci madame la bourgmestre. Moi, je suis vraiment très heureux qui a ces fiches d'évaluation qui existent, et je trouve que c'est évidemment un meilleur suivi du travailleur. Pour son plan de carrière, je trouve ça vraiment très, très bonne idée. Je voulais juste avoir votre avis et des suggestions. En parcourant ces fiches d'évaluation, je n'ai pas vu ce qu'on appelle une évaluation à 180 degrés, ce que la personne évaluée peut aussi évoluer son évaluateur, son chef de service ou ça permet aussi, d'une certaine manière, de créer un certain, je veux dire, une conversation avec son supérieur et pouvoir faire aussi une certaine évaluation en fonction de cette personne-là. Dans beaucoup d'entreprises, ça se fait et je trouve que ça permet aussi de pouvoir se dire les choses entre les deux personnes et que la personne qui est évoluée se sente aussi à l'aise parce que, d'une certaine manière, il a le droit de pouvoir dire aussi certaines choses qui vont, qui ne vont pas à son supérieur.

**M. Ikazban :**

Voilà puisqu'apparemment, quelqu'un insiste pour que je prenne la parole, je vais le faire avec grand plaisir. D'abord, je voudrais me réjouir de cette décision. Moi, j'ai été chef du personnel pendant de longues années à Molenbeek. Je sais que c'était une demande

importante des syndicats en général et dans une évaluation, l'évaluation, c'est toujours quelque chose de positif. Je tiens à dire que pour la carrière, vous avez des membres du personnel qui travaillent depuis de longues années dans des services qui n'ont jamais été évalués et validés, c'est aussi lui permettre de s'améliorer. C'est aussi lui permettre d'améliorer certaines choses, d'aller vers certaines directions de formation, notamment. Je pense qu'il ne faut pas le voir d'un point de vue négatif. Je pense que l'évaluation, c'est très positif et dans bon nombre de communes où il n'y en a pas. Il y a des problèmes, il y a des difficultés parce que quand on fait des remarques à quelqu'un, il faut se baser quand même sur des évaluations. Et là, je fais. J'interviens ici parce que j'ai l'impression qu'on note toujours l'évaluation à quelque chose de négatif. Je pense que même quand on pointe des anomalies ou des manquements, c'est positif. Je vais faire une comparaison, comparaison n'est pas raison, mais donner régulièrement des cotes des bulletins aux élèves, ça permet aussi de pas attendre la fin de l'année, de pas attendre l'approche des grands examens pour se rendre compte qu'on a parfois des lacunes dans certains domaines, dans certaines matières. Moi, je pense ici, c'est très positif et en matière de dynamique pour le personnel, c'est intéressant. Et en matière de respect du personnel dans le cadre de sa carrière, parce que c'est plus difficile d'évoluer plus facilement dans sa carrière ou de se reconverter grâce justement aux évaluations. Et entre nous, je rappelle aussi que les évaluations, le membre du personnel n'est pas obligé de les partager. Il est toujours libre de le contester, de ne pas être en accord et de pouvoir même rajouter au dossier un élément. D'ailleurs, il faut, il faut le conseiller très souvent quand on demande à quelqu'un de signer son évaluation. C'est surtout pour prendre connaissance de l'évaluation. Ce n'est pas forcément pour marquer un accord là-dessus. Je crois que c'est quelque chose qui est plutôt positif. Il faut prendre quelque chose de positif pour pouvoir évaluer, à mon avis, dans quelque temps. Bravo au Collège de proposer ceci.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup, Mme Zamouri et puis Mme Piquard.

**Mevr. Zamouri :**

Ik denk dat het een heel goed idee is om evaluatie gespreken te beginnen. Het zou fijn zijn als we daar kunnen samenwerken, samen met de gemeenteamttenaren. We zijn al maanden ermee bezig om een soort evaluatiegesprek tot stand te brengen. We hebben gemerkt dat een evaluatiegesprek als je het letterlijk neemt, is dat natuurlijk een conclusie. Er zouden eerst functionering gesprekken moeten komen om dan tot een evaluatiegesprek te komen. Nu, door te werken aan de inhoud van die evaluatiegesprekken hebben we ook gemerkt dat eigenlijk de functieomschrijving belangrijk is. Elk personeelslid bij Move, 170 mensen die daar werken, moeten we terug gaan kijken naar de functieomschrijving, eigenlijk het ene vraagt het andere, dus vooraleer dat we een evaluatiegesprek hebben moeten de mensen ook de kans hebben om een functioneel gesprek te hebben. Zodanig hetzij zich kunnen verbeteren, als er dingen zijn die niet gaan. En zoals de collega's hebben gezegd, een evaluatiegesprek is voor iedereen, zowel voor de leidinggevende, de coördinatoren als voor de mensen die uitvoerende jobs moeten doen. Dus ik ben benieuwd naar hoe op die manier kunnen samenwerken om te kijken als of er niet linken kunnen gemaakt worden tussen personeel van de gemeente en personeel van Move, naar een kwalitatief vol functionering en evaluatie rapportering. Uiteindelijk de evaluatie is voor het welzijn en welbevinden van de werknemer om te zorgen dat hij zich goed voelt en dat hij weet waar die in de fout gaat of wat hij goed doet. Ik vind dit een zeer goed initiatief.

**Mevr. de voorzitter :**

Heel erg bedankt.

Mevrouw Piquard

**Mme Piquard :**

Excusez-moi avec mes animaux, je coupe beaucoup le micro, pour le reste, en fait pour validation, je pense que ça doit être attaché au niveau de l'engagement de la personne ou en tout cas que ça corresponde à une fonction à devoir exercer. Et donc, je trouve qu'une évaluation, doit être plus ou moins régulière et pas quand on a décidé de faire une évaluation, c'est clair, mais il faudrait établir quelque part une espèce de programme d'évaluation. Entre nous, je crois que cela existe déjà. Et donc, je maintiens que ce que je voulais dire, je maintiens une évaluation, c'est correct. C'est lucide et à partager pour que l'employé ou l'ouvrier puisse s'améliorer. Oui, oui, tout à fait. Et donc, je maintiens, une évaluation est nécessaire. Elle devrait rester, au sein de divers services, programmée, que le personnel en soit initialement informé et tout ira bien, en tout cas, moi, je suis d'accord.

**Mme la présidente :**

Monsieur Vancauwenberge.

**M. Vancauwenberge :**

Oui, par rapport à cette évaluation, il y en a quatre, je pense. Je voudrais voir quelles sont les balises aussi, je veux dire ça peut être quelque chose de positif, mais ça peut être aussi négatif. Donc, quelqu'un qui a dit, il peut y avoir des sanctions au niveau fédéral. A l'époque, ministre de la Fonction publique trouvait qu'il n'y avait pas assez de licenciements, etc., et qu'on voulait arriver à plus de licenciements aussi. Donc, ce n'est pas forcément toujours positif. Quelles sont les balises pour aussi protéger? Parce qu'on peut s'imaginer qu'il y a un chef de service qu'il peut y avoir des problèmes de ce côté-là?

**Mme la présidente :**

Merci à tous pour vos questions. Je vais essayer d'y répondre, tout d'abord en ce qui concerne vos inquiétudes concernant le licenciement. Je voudrais quand même vous rappeler qu'on est dans un record de non licenciement pour l'instant. Et à vrai dire, je m'en réjouis parce que je pense que ce n'est pas un but de licencier des gens. C'est un but, par contre, que tout le monde soit bien au travail et que tout le monde travaille bien. Donc, ce sont deux choses très, très importantes, pas les licenciements et donc le record, je pense que si je ne me trompe pas, je parle sous le contrôle de Gilbert Hildgen, qui est patron d'administration, depuis le début de cette législature, nous avons pratiqué trois licenciements.

**M. le Secrétaire adjoint :**

Effectivement que trois licenciements.

**Mme la présidente :**

Trois licenciements pour 1.400 agents. Donc, je pense qu'on n'est pas vraiment dans une politique orientée vers le licenciement. Par contre, on a statutarisé 350 à 400 personnes. Bref, on n'est pas tout à fait dans une logique négative. Alors j'entends que certains conseillers de l'opposition s'inquiètent. C'est probablement un peu leur rôle, mais sincèrement, ce n'est pas ça le but. Donc, je vais un peu détailler, puisque vous souhaitez qu'on parle davantage de ce point, vous détailler les nouveautés puisque en réalité, Mme Piquard, vous avez raison, il existe déjà un cadre légal et il existait déjà de l'évaluation dans les rangs de l'administration communale, comme l'impose l'arrêté du 4 mai 2017. Nous avons déjà 4 formulaires. Mais les différences, je vais les pointer. Nous avons quatre types d'entretiens, justement pour les différents moments de la carrière. Donc, effectivement, ce n'est pas et c'est Mme Zamouri qui l'a rappelé, il ne se passe pas la même chose lorsque on est engagé que lorsqu'on est

promotionné ou lorsqu'il y a simplement une évaluation annuelle classique. Et donc, tous ces moments sont différents et c'est la raison pour laquelle il y a quatre formulaires d'évaluation. Alors, les différences avec ce qui se passait avant et je les ai résumées en disant que c'était plus inclusif, plus responsabilisant et aussi plus vivant au service de l'agent et de sa carrière. Donc, quelque chose de motivant. Les différences, elles sont dans plusieurs champs. D'abord, le premier champ des différences, c'est l'ergonomie. En réalité, le formulaire a été largement simplifié en nombre de pages, en nombre d'items, en façon de le remplir. Et ceci devrait permettre d'inciter davantage à ce qu'il soit utilisé, à ce qu'il ne fasse plus peur. Il y a une forme de démystification du formulaire et à ce que les buts et l'esprit de l'évaluation nouvelle soient retranscrits physiquement dans les différents types de formulaires. Ça, c'est une différence très importante.

Une autre différence importante, c'est que des objectifs à planifier sont maintenant des objectifs qui obéissent à la méthodologie Smart, c'est à dire spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis. Autrement dit, on aide l'évaluateur à avoir des objectifs qui sont concrets, qui vont avoir un sens pour le travailleur et qui seront vraiment mesurables. On est dans une évaluation qui s'éloigne d'une évaluation, de je n'aime pas mon employé ou je l'aime bien. On est dans quelque chose qui est objectif et qui peut être reproduit, qui peut être examiné et qui a un caractère beaucoup plus objectif.

Alors, en ce qui concerne le troisième champ des modifications, il s'agit du champ de l'équité. En fait, ces formulaires vont permettre une plus grande équité entre les travailleurs et dans la manière d'administrer les choses, puisque l'évalué a toujours un espace de parole possible dans son évaluation qui est marqué dans les formulaires.

Vous avez pu le constater et il y a une grande nouveauté, c'est que sans toute demande d'évaluation au sens large, l'évalué peut demander à être accompagné par quelqu'un de l'équipe RH, par quelqu'un de son syndicat ou par une personne de confiance. Il peut donc créer un cadre qui le sécurise pour l'évaluation. C'est formellement formalisé dans cette nouvelle pratique.

Alors, je voudrais cibler le quatrième champ des nouveautés. C'est le champ du leadership. Il y a au critère 5 du formulaire du cycle d'évaluation, il y a un fort incitant à ce qu'effectivement, on oriente autrement le leadership de manière, comme je l'ai dit, à développer davantage le potentiel des collaborateurs. Il y a une attention marquée aussi au comportement du chef d'équipe et du chef de service.

Enfin, et là, je vais peut-être répondre à plusieurs d'entre vous à la fois. Ceci, c'est un premier pas et c'est quelque chose qui s'ajoute à ce qui existait déjà. Ça veut dire quoi? Ça veut dire que je pense que c'est monsieur Ikazban qui l'a rappelé et il y a déjà des procédures de recours par rapport à son évaluation. Il y a déjà toute une série de choses qui existent et qui permettent de prendre position par rapport à son évaluation. Ce n'est pas juste signer ou ne pas signer. Ceci reste évidemment valide ce que nous voterons aujourd'hui, je pense si pas à l'unanimité, en tout cas de manière assez large, s'ajoute à ce qui existe déjà, n'enlève pas des possibilités qui existaient pour les travailleurs. Voilà, j'espère que ceci obtiendra votre soutien et je remercie encore Mme El Moutaani pour ce travail.

Alors, j'ai vu brièvement la main de monsieur Ben Salah. C'est exact, elle a disparu, mais elle est revenue. Je ne comprends rien à cette histoire demain.

#### **M. Ben Salah :**

Oui, effectivement, elle a disparu très rapidement. Donc voilà, je tenais à vous remercier pour l'initiative, de mettre en place cette structure d'évaluation. C'est toujours bon pour toutes et tous. Je pense que de ce point de vue-là, nous sommes tous d'accord. J'avais

répondu en partie à ma préoccupation. Vous avez très bien fait. Vous savez très bien synthétiser ma préoccupation première, à savoir des évaluations éventuellement négatives qui mèneraient, entre guillemets, au licenciement, veuillez à faire en sorte de pouvoir objectiver, d'une certaine manière, les évaluations est pour moi primordiale pour pouvoir faire en sorte que ça fonctionne. Et donc là, sur le coup, je serais intéressé également par le fait, donc, on est bien d'accord, tout le monde va se faire évaluer à tous les niveaux. Donc si, si, c'est bien ça et si je ne me trompe pas, c'est une très bonne chose.

**Mme la présidente :**

Merci. Alors, j'avais vu aussi la main de monsieur Vancauwenberge, mais elle a disparue.

**M. Vancauwenberge :**

Simplement encore une question sur le recours, ou droit de recours. C'est auprès de quelle instance ce droit de recours que ça se passe?

**Mme Piquard :**

Excusez-moi à cause des animaux, je coupe mon micro et pour ne pas interférer non plus. Madame la bourgmestre, madame la présidente, je vous remercie pour les réponses que vous formulez. Elles sont très cadrées et en faveur du personnel, me semble-t-il. Franchement, sincèrement, c'est une ouverture, c'est un entonnoir. Il y avait un entonnoir il y a longtemps et là maintenant, l'entonnoir, je le renverse et je vous remercie.

**M. Sumlu :**

Merci madame la bourgmestre. Je voulais vraiment avoir vraiment une réponse pour ces évaluations à 180 degrés qui permet vraiment d'aller un tout petit peu plus loin dans ce processus. Là, je comprends bien que c'est la première étape, on va dire d'amélioration de ces évaluations-là. Mais est-ce qu'il y aura moyen, à un moment donné, d'arriver à ce que le travailleur puisse effectivement évoluer aussi son chef entre guillemets ? Merci beaucoup.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Oui, madame la présidente, merci de me donner la parole. Je voudrais tout d'abord vous remercier, vous, pour ce beau rendu que vous avez fait pour ce magnifique travail qui a été fait par notre DRH en si peu de temps. Remercier également toutes les personnes qui sont intervenues dans cette préparation par rapport à la question de M. Sumlu, c'est prévu. C'est ce qu'on appelle en fait les évaluations en cascade, donc c'est tout à fait dans la ligne pour évaluer aussi son supérieur. Maintenant, ce que je voudrais dire, c'est que l'on sait tous et toutes que les entretiens de fonctionnement et d'évaluation. C'est vrai que ça génère beaucoup de stress, tant pour celui qui évalue que pour celui qui est évalué. Mais ici, il s'agit vraiment. L'objectif, c'est de faire de ce rendez-vous d'évaluation, une opportunité permettant donc à nos agents de progresser, d'évoluer. On est plutôt dans la bienveillance. C'est pour aider aussi nos agents et donc à un certain moment, l'opportunité pour réaliser des ajustements, faire le point sur les méthodes de travail et les objectifs, en fait, pour moi, comment je le vois, c'est construire ensemble une vision commune. Et donc, ce n'est pas à sens unique, ça se fait en présence, donc, comme l'a dit, madame la bourgmestre, il y a l'évalué, l'évaluateurs et toute personne qui peut qui peut être présente à la demande de l'agent évalué pour le sécuriser. Je voudrais aussi appeler tous nos agents qui sont amenés à évaluer de faire bon accueil à ces nouvelles méthodes, à ce nouveau formulaire, ça va beaucoup les aider. Il est tellement facile et lisible et accessible. Et donc, voilà, je compte sur leur collaboration pour en faire quelque chose, vraiment un point d'honneur pour notre

commune. Et donc, voilà, je voulais vraiment souligner tout ce travail qui est fait et remercier toute personne qui a participé à amener tout ce travail et à nous aider, à aider nos agents à évoluer et donc le prendre de manière tout à fait positive. C'est pour nous une opportunité et je tiens vraiment à insister là-dessus. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci madame Ouberri, vous avez répondu à la question de Monsieur Sumlu, je vais répondre à la question de monsieur Vancauwenberge. Et puis on va clôturer sur ce sujet.

Il y a deux étapes de recours qui existent dans notre administration. La première étape consiste en un recours qu'on peut formuler auprès du N+2. Vous savez que c'est le N+1, le niveau hiérarchique supérieur qui va évaluer les agents et un premier recours est le N+2. Ensuite, il y a une deuxième étape de recours, si l'agent le juge nécessaire, concernant son évaluation, qui est une commission de recours qui doit être désignée par le Collège. Il y a deux étapes de recours par rapport à l'évaluation. Ceci existait, comme je l'ai dit, complété par ce que nous avons ajouté rien n'est enlevé. On a ajouté des possibilités. Alors, je propose qu'on aille au point suivant.

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**9. GRH - Règlement de travail - Congé de maternité - Modification.  
HRM - Arbeidsreglement - Bevallingsverlof - Wijziging.**

---

**Mme la présidente :**

Il s'agit là aussi d'une adaptation suite à une modification légale à un autre niveau de pouvoir. Elle concerne le congé de maternité. Un certain nombre de catégories de prise en compte des semaines qui précèdent l'accouchement ont été identifiées, qui permettent que ces semaines-là ne comptent pas dans le congé d'accouchement et donc étendent le droit au congé d'accouchement. C'est une mise en ordre de notre règlement de travail par rapport à une modification légale qui entre en vigueur à l'heure actuelle.

*Le Conseil approuve le point.  
42 votants : 42 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
42 stemmers : 42 positieve stemmen.*

**10. GRH - Conditions particulières de promotion et de recrutement - Modification - Grades spécifiques.  
HRM - Bijzondere aanwervings- en bevorderingsvoorwaarden - Wijziging - Specifieke graden.**

---

**Mme la présidente :**

Alors ensuite, c'est plus particulier. Nous avons souhaité modifier nos conditions de promotion et de recrutement pour certains grades. Il s'agit du conseiller en prévention de niveau A et du fonctionnaire de prévention en niveau A5, de manière à gommer des différences avec ce qui se passait avec les autres fonctions. Ces fonctions n'étaient pas accessibles à la promotion. C'est désormais le cas. Ceci a également été validé, comme les trois autres points, de manière unanime, par nos syndicats.

Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

J'ai pu lire entre guillemets les modifications...

**Mme la présidente :**

Je l'ai dit, la différence principale, c'est l'ouverture à la promotion, alors que ce n'était une fonction ouverte au recrutement.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie.

**Mme la présidente :**

Je vous en prie.

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 41 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 41 positieve stemmen, 1 onthouding.*

#### **11. Finances - Avenant au contrat visant à promouvoir le développement économique local et régional - Année 2021.**

#### **Financiën - Aanhangsel aan de overeenkomst ter bevordering van de economische ontwikkeling op lokaal en gewestelijk vlak - Jaar 2021.**

---

**Mme la présidente :**

Alors, nous allons dans le département des Finances où l'échevin va vous répondre et nous allons passer ensuite au débat sur les taxes. Alors, le premier point des finances est un avenant au contrat concernant le développement économique local et régional.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

C'est une prolongation, c'est annuel, donc on doit chaque fois reconfirmer qu'on adhère au plan. Et on reçoit ensuite des informations sur la taxe, le fait qu'on avait supprimé la taxe sur l'informatique et les forces motrices. Donc, c'est un subside qu'on reçoit et que vous retrouvez dans le budget au niveau des taxes. Merci beaucoup.

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 36 votes positifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 36 positieve stemmen, 6 onthoudingen.*

## **12. Taxes communales - Redevance sur la délivrance de documents administratifs - Modification.**

### **Gemeentebelastingen - Retributie op de afgifte van administratieve documenten - Wijziging.**

---

**Mme la présidente :**

Alors je vais tout de suite passer la parole à M. Van Leeckwyck pour l'ensemble des points suivants qui sont l'adaptation de nos règlements taxes en fonction du débat que nous avons eu lors de la confection du budget. Le changement notable étant une indexation sur le modèle de la Ville de Bruxelles qu'on ajoute dans une série de nos règlements. Mais je vais laisser la parole à notre échevin des Finances pour présenter l'ensemble de ces points, je vous propose d'aborder l'ensemble des points taxe ensemble, jusqu'au point 32, puisque ce sont des points qui vont effectivement ensemble.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Oui, je vais bien préciser chaque taxe, il y a juste le dernier point qui fait partie aussi de mes attributions, mais toutes les taxes, je les fais en une fois. Donc voilà donc nous savons que la gestion des finances communales ces derniers temps n'est pas facile et que dans les années à venir, que ce sera encore plus difficile. Lors de la présentation du budget en décembre 2020, nous vous avons fait part des mesures que nous avons appliquées pour une bonne gestion des finances sur le moyen terme. Don, ça, c'est important. Et donc, au conseil de ce soir, on va voter justement ce que madame le bourgmestre vient de dire, on s'est aligné sur Bruxelles en augmentant les taxes annuellement de 2,5 %.

Alors toutes les taxes que vous avez sur la liste, j'insiste bien, c'est uniquement le fait qu'on a appliqué le 2.5 %. Il faut savoir quand même, si vous l'avez remarqué, que on a modifié les DC. Donc, il faut bien faire la différence entre le règlement qu'on va voter et au niveau du budget, la fois passée, vous avez vu au niveau des taxes qu'on change. On peut éventuellement changer le droit constaté. Évidemment, si on change le règlement, surtout si on change le taux, on peut évidemment adapter le droit constaté, ici ce que les services financiers et taxes ont fait, c'est qu'ils ont d'abord pris le droit constaté et ils l'ont réajusté à une valeur réelle, plus juste et donc, à partir de là, on l'a multipliée par 2,5. Alors malgré tout, je vous ai dit qu'on avait fait ça sur toutes les taxes qui sont présentées. Je pense qu'il y en a presque 19. Mais je dois vous signaler que pour 3 taxes, en plus d'avoir changé ce taux, donc, on multiplie par deux 50, on a aussi modifié la taxe. On a modifié sur les dépôts de matériaux, sur les secondes résidences et sur les surfaces de bureaux. Là, en plus de l'augmentation de 2.5 par an, on a aussi modifié le règlement en changeant les montants de taxation. Alors que vous avez vu aussi, ça, c'est la première taxe que vous voyez dans le suivi, c'est la taxe sur la délivrance des documents administratifs. Là, évidemment, on n'a pas appliqué les 2,5, simplement parce que c'est une redevance et on ne peut pas appliquer comme ça, ce n'est pas une taxe, c'est une redevance et on ne doit pas le multiplier. Par contre, elle apparaît quand même dans la liste parce que nous avons reçu un document au niveau du fédéral où il y a quelques changements pour les documents. Et donc, on parle bien ici de la redevance sur les documents, sur la délivrance des documents administratifs et pas sur la délivrance des pièces et de renseignements. Donc, ici, je vais vous faire part directement auprès de la redevance dont on va parler, c'est celle qui concerne les cartes d'identité. Et alors, vous avez aussi un autre règlement qui concerne tout ce qui est quand on fait, on demande des recherches au niveau des guichets ou un duplicata, ou pour les mariages. Vous avez aussi des tarifs, donc pour ces tarifs-là, on n'a rien changé. Il y a juste quelques changements au niveau des frais pour la délivrance des documents administratifs. Comme on sait justement, c'est comme une période, un problème pour les gens. On a été vigilant pour justement ne pas augmenter tous ces documents que la population pourrait avoir besoin. On a gardé les mêmes prix pour les cartes d'identité. C'était 22 euros et la procédure d'urgence 130 euros. Par contre,

il y a un article qu'on a dû supprimer, ça revenait à 195 euros. Maintenant, il y a une nouvelle procédure qui s'appelle procédure d'urgence avec livraison centralisée à l'adresse de la DG IP du SPF Intérieur. Et là, ça revient à 180 euros. Et toujours pour cette taxe-là, on a dû aussi changer quelques intitulés, comme par exemple, maintenant, on doit bien mettre délivrance, avant, c'était délivrance de titres d'identité, maintenant, on doit bien mettre délivrance de guides d'identité ou de séjour électronique.

C'est vraiment dans la suite de notre décision qu'on a prise, de gérer en bon père de famille le budget, sur le moyen terme. Je ne sais pas si vous avez des questions spécifiques. Je suis à votre écoute.

**M. El Khannouss :**

Madame la Bourgmestre, est-ce que vous m'entendez?

**Mme la présidente :**

Alors, attendez un instant.

**M. El Khannouss :**

Ça fait plusieurs fois que je lève ma main et plusieurs fois qu'on la baisse, on me sabote.

**Mme la présidente :**

S'il vous plaît, s'il vous plaît, c'est toujours la même chose, c'est assez pénible. Donc, le premier inscrit dans le débat, c'est monsieur El Khannouss. D'accord. Et le second, c'est monsieur De Block. Franchement, sur les insinuations, c'est très, très désagréable, monsieur El Khannouss. Le premier inscrit dans le débat, c'est monsieur El Khannouss. C'est vous, en fait. Le second inscrit dans le débat, c'est monsieur De Block. Tout le monde peut le voir. Il suffit d'allumer sa fenêtre, les participants. Le troisième, c'est M. Sumlu, puis c'est M. Eylenbosch et enfin c'est monsieur Milis. Est-ce que je peux demander si d'autres conseillers souhaitent s'inscrire? Je clôture la liste des inscrits pour ce point et je passe la parole à monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Merci madame la présidente. C'est un débat, évidemment, qui intéresse énormément nos concitoyens. Comme chaque année, nous évoquons ces taxes qui sont régulièrement utilisées pour pallier, par exemple, ce qui est votre cas, des problèmes de gestion de la commune. On a vu le budget de l'année présentait un budget chaotique. On a vu les nombreux dossiers qui défraient la chronique qui font que la commune, en deux ans, a perdu plus de 6 millions et demi. Alors, je reviendrai encore sur d'autres dossiers prochainement, entre autres. Vous avez pu voir la réponse du ministre par rapport au dossier de taxe pour lequel vous étiez excité lors d'un précédent Conseil communal. Je reviendrai dans les prochains jours pour montrer que la commune de Molenbeek gaspille énormément d'argent. Et aujourd'hui, elle décide d'aller chercher cet argent dans la poche du contribuable molenbeekois, d'aller quasiment faire du racket auprès de la population molenbeekoise. Alors M. Van Leeckwyck, vous dites qu'il n'y a pas beaucoup d'augmentation. Moi, je suis désolé, mais si je calcule sur 5 ans, ça fait 12,5 pourcent d'augmentation sur les différentes taxes, sans compter celles que vous avez évoquées qui ont littéralement changé. Première question, je voudrais savoir à combien montent celles qui concernent le dépôt de matériaux et vous avez parlé de changement de montant. Alors au niveau des documents administratifs, vous dites qu'il n'y a pas beaucoup de changements. Je constate qu'il y a eu quelques évolutions vers le haut. Je

prends par exemple ici. Vous demandez alors qu'on a parlé dans le dossier du CPAS. On en a parlé dans d'autres débats. On parle beaucoup de fracture numérique. Par exemple, pour la délivrance du code PIN du code PUK, on réclame 5 euros pour cette délivrance alors que en le faisant, on lit de gens qui maîtrisent Internet, peuvent l'avoir gratuitement. Qu'est ce qui va venir à la commune demander à un code PIN? Ce n'est évidemment pas les gens qui ont la possibilité d'utiliser un ordinateur. C'est des gens qui sont victimes de la fracture numérique. Donc, je voudrais ici, déjà madame la présidente, déposer un amendement verbal parce que je n'ai pas le temps d'écrire, c'est qu'on supprime 5 euros demandés pour la délivrance du code PIN et PUK, je trouve ça inique et injuste parce qu'elle touche principalement les personnes qui sont victimes de la fracture numérique et qui sont obligées de se déplacer à la commune pour obtenir ce fameux code.

Alors, les augmentations, on se rappelle ici les grandes envolées lyriques de la bourgmestre et d'autres échevins pour dire nous allons aider les commerçants qui obtenaient entre 7 euros 50 et 13 euros d'aide, les fameux deux mois où on en enlevait 20 pour cent de la taxe sur la surface commerciale utilisée. Je constate ici que ce qu'on donne, les cacahouètes qu'on donne la main gauche, on les reprend à droite. Tout a augmenté sur cinq ans, de 12 et demi %. Les commerçants, vous savez, ce n'est pas des gens qui mendient, soit qu'on est capable de pouvoir apporter une aide, c'est pour ça que j'ai déposé un amendement pour le point 31, où je demande clairement qu'on puisse octroyer une aide comme ça se fait dans les autres communes. Mais je viendrais, madame la présidente, sur mon amendement au moins 31 pour l'expliquer, ici, je voudrais simplement vous dire que de nouveau, c'est la population et les commerçants qui vont être impactés. Vous avez fait des promesses durant votre période électorale concernant les garages. On a vu aujourd'hui que ceux-ci se plaignent de cette augmentation. Ils ont un procès en attente qui va probablement tomber dans les prochaines décisions de justice dans les prochains jours. Les garagistes vont être impactés par cette décision de justice. Et on voit que toutes les propositions qui sont faites aujourd'hui vont pour encore plus leur rendre les moyens financiers alors que nous connaissons une crise sans précédent. Alors que le monde économique va être impacté par cette crise de licenciements, il va y avoir des problèmes de rentabilité et nous, ce qu'on fait, c'est qu'on va chercher l'argent dans les poches non seulement des concitoyens en supprimant par exemple la prime qui leur est octroyée dans le cadre de l'augmentation du cadastre, la prime logement, mais en plus vous augmentez toutes les taxes, donc deux points, je n'arrêterai là, la première demande que je fais, c'est d'amender le point 12, en supprimant le montant de 5 euros au point C, qui concerne la demande de paiement pour la délivrance du code PIN et PUK. Et alors je reviendrai si vous le permettez, pour le point 31, pour présenter mon amendement. Merci.

**Mme la présidente :**

Non, s'il vous plait, ne jouez pas avec les petites mains, c'est insupportable. Ça n'a rien d'automatique. Y'a quelqu'un qui s'amuse.

Je donne la parole à Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Je pense que la discussion de taxes, c'était une discussion qui revient chaque année. Et pour être précis, on a discuté en décembre 2019, les taxes de 2020, où avec le PTB, on avait introduit une proposition pour étudier de pouvoir rendre plus progressif les taxes. On constate par les choix que la majorité a fait, que le gros de l'effort budgétaire est fait aujourd'hui, est porté par les ménages. Les augmentations par la prime du PRI qui est supprimée, mais aussi les redevances, il y a toute une série d'augmentations. L'orientation du PTB, c'est de faire payer plus clairement les épaules les plus fortes dans la commune. A l'époque, on avait proposé toute une série d'amendements précis pour rendre plus progressif,

par exemple, la taxe sur les inoccupés, les logements inoccupés, les insalubres, les terrains non-bâties et, évidemment, les bureaux, des grands bureaux, par exemple, la KBC. Et donc, on pourrait imaginer aussi en ces temps de crise, on voit que les supermarchés, les grandes surfaces se sont très, très bien comportées, ont fait des milliards de bénéfices et donc notre approche, on l'a expliqué à l'époque, c'était de l'ordre de plus progressif les taxes. Alors je me rappelle un échange, mais le résultat était que la majorité a finalement coupé court à cette proposition. Ah, mais je me rappelle que Jamal Ikazban avait réagi dans le fond, il était pour, mais quand même, moi, je vous repropose, cette proposition de l'année passée, de démarrer un groupe de travail qui permet à étudier des taxes plus progressives qui touchent les épaules les plus fortes, pour atterrir en 2020. Malheureusement, cette proposition n'avait pas été votée, sinon on aurait été plus loin aujourd'hui. Je constate que la majorité, alors que Jamal Ikazban avait suggéré un intérêt, par exemple sur les taxes sur les agences de paris, par exemple, où certaines taxes sur les stations d'essence? Tout ça, rien n'y était. Ce n'est pas progressif. En fait, c'est relativement linéaire, les 2,5 %, pour l'année prochaine et les cinq années à venir, ce sera 2,5 %. Ça veut dire qu'à la fin, ce n'est pas 12,5 %, c'est 13 pour cent, ça va augmenter. Je pense que c'est largement au-dessus de l'inflation, qui est attendue, largement au-dessus. Je vois aussi qu'on touche des petits indépendants et donc je voudrais en fait demander la position de la majorité et de voir si la majorité, s'il y a un refus catégorique et conscient pour refuser des taxes, une taxation plus progressive. C'est ma première proposition et question à la majorité.

Deuxièmement, je veux savoir si, par exemple, je pense que la taxe sur les endroits ou dans les stations, est-ce que c'est juste une époque où est ce que c'est aussi les magasins? On parle par exemple la gare de l'ouest. Est-ce que c'est aussi des magasins à l'intérieur ou c'est juste les terrains autour? Une question et un engagement envers la majorité, c'est à dire qu'on rende les taxes plus progressives. Le but de cela, c'est de pouvoir libérer de l'argent pour, réinvestir dans plus de professeurs, plus d'enseignants pour permettre que cette crise COVID n'a pas comme conséquence qu'on sort du confinement avec un retard dans toute une série d'écoles avec des enfants.

**Mme la présidente :**

Merci pour vos propositions.

**M. Sumlu :**

Je vais faire assez rapidement parce que je ne vais pas répéter par rapport à mes collègues précédents et je suis d'accord avec eux. Et quand on regarde l'ensemble des points sur les taxes communales ici, ce qui nous frappe de manière claire, c'est vraiment le côté inéquitable de ces augmentations de taxes. Quand je vois qu'il y a les petits indépendants qui sont taxés deux et demi pourcent en plus par an pendant 5 ans, mais en même temps, de notre côté, quand nous regardons les panneaux publicitaires qui ne sont pas forcément indispensables, et là, on augmente aussi que deux et demi. Pourtant, on a quand même la possibilité d'augmenter beaucoup plus de manière conséquente sur les panneaux publicitaires que, d'un autre côté, de manière égale, les petits indépendants sont taxés de la même manière. Donc, je trouve que c'est quand même, d'une certaine manière, c'est inéquitable pour soutenir en tout cas nos commerçants locaux. Et aussi, j'avais une question concernant. C'était une question en tout cas sur le deuxième point, c'est concernant les emplacements de parking et des bureaux et des grandes surfaces. Moi, je voulais vous poser la question, est-ce que c'était possible, comme on voit évidemment l'exemple dans d'autres communes, d'exonérer ces taxes pour ces emplacements de parking hors voirie. A partir du moment où ces espaces-là, en dehors évidemment des ouvertures de bureaux, des commerces, ces espaces sont mutualisés pendant la nuit ou pendant le weekend. Comme ça, d'une certaine manière, effectivement, ça pourra peut-être limiter cette augmentation de taxes pour ces personnes-là,

mais en même temps, ça créerait aussi un parking hors voirie pour les habitants de Molenbeek. Voilà une petite question.

**M. Ikazban :**

On doit se prononcer, évidemment, sur toutes ces renouvellements de taxes, évidemment. Moi, je voudrais quand même, mais sans faire de démagogie, rappeler quand même aux uns et aux autres qu'il ne se passe pas un budget communal sans un certain nombre de taxes, un certain nombre de redevances, rappeler peut-être que les taxes et les redevances, c'est pour essayer aussi de contribuer au financement des services qui sont rendus à la population. Je ne pense pas que les taxes et les redevances que c'est pour mettre dans la poche des échevins ou de la bourgmestre. C'est pour rendre des services aux citoyens, pour assurer le nettoyage de nos rues, pour garantir le financement du personnel de nos écoles, puisque dans nos écoles, il y a du personnel qui est engagé sur fonds propres, je peux donner un nombre important d'autres exemples, notamment celui qu'on a voté, celui qu'on a voté tout à l'heure, car personne n'a voté contre, le budget du CPAS avec une augmentation de 1.150.000 euros, pour justement ne pas pénaliser en période de crise l'activité du CPAS. Je pense qu'il faut quand même éviter toute démagogie. Les taxes, elles existent et existeront toujours et elles ont cet objectif-là. Il n'y a pas de difficultés, il y a pas de problème par rapport à ça. Evidemment, je rejoins mon camarade Dirk quand il dit que des taxes doivent être les plus sociales possible. Je souscris pleinement au fait qu'elles doivent toucher ceux qui sont les plus nantis et les plus riches. Mais j'y reviendrai dans un instant. J'ai entendu notre camarade El Khannouss qui a formulé un amendement oralement. Peut-être réagir par rapport à cet amendement qui nous propose donc en fait, de supprimer la redevance de 5 euros pour la demande d'un code PIN et d'un code PUK. C'est bien gentil de le proposer aujourd'hui. Je dis ça. Cette redevance existe déjà depuis 2013 et si je ne me trompe pas, c'est le CDH qui avait l'échevinat, en tout cas de la démographie de la population. Et donc, je ne comprends pas pourquoi, à ce moment-là, quand le CDH était au pouvoir, pourquoi est-ce qu'ils ont mis en place ces 5 euros pour le code? Mais voilà, toujours changer d'avis quand on change de passe de place et on peut toujours y réfléchir. Néanmoins, pour être un peu plus sérieux, je ne suis pas schizophrène, je continue à penser que les taxes méritent une réflexion approfondie. On en a parlé dernièrement. Les taxes doivent être évaluées, doivent être monitorées. On doit pouvoir imaginer comment ne pas faire contribuer ceux qui ont le moins et s'attaquer surtout aux taxes qui sont liées à des nuisances pour la population. Moi, j'ai une certaine expérience, je suis pleinement partant d'organiser une réflexion et une discussion à l'abri évidemment de toute démagogie pour réfléchir à comment ce qu'on peut améliorer, à réfléchir à des taxes plus justes, des taxes sociales et des taxes qui s'attaquent à des nuisances? Et évidemment, les nuisances, il y a les nuisances publicitaires, mais il y a aussi, je maintiens, les agences de paris, qui font beaucoup de dégâts dans leur population, font beaucoup de dégâts auprès de notre jeunesse. Il y a beaucoup d'agences de paris sur le territoire, qui contribuent à appauvrir une population fragilisée. Des gens qui sont déjà en difficultés, qui finissent par se retrouver au CPAS. Moi, je suis favorable à une réflexion sérieuse, constructive, tant avec les membres du conseil communal et du collège qui le souhaitent. Je crois savoir d'ailleurs que vous avez mis en place une taskforce au niveau du collège, au niveau de la commune de Molenbeek-Saint-Jean et je vous encourage à continuer dans cette voie là et pourquoi pas ouvrir la porte au conseil communal. Je vous remercie.

**M. Milis :**

Merci. Merci, madame la présidente. Mais voilà, je pense qu'il ne faut pas se voiler la face. Il n'y a personne qui a envie de mettre des taxes pour effectivement, encore une fois, taxer les citoyens et les commerçants et autres à Molenbeek, ça n'a aucun plaisir à être fait. Cependant, la commune doit pouvoir vivre et faire fonctionner effectivement tout le système et pouvoir subvenir à toutes les demandes autres des citoyens. Et dès lors qu'il n'y a pas de commune qui fonctionnera sans taxes et pas d'équilibre budgétaire sans toutes ces taxes. Et

malheureusement, une augmentation si on revient par le passé. Il y a quelques années, effectivement, sous la législature précédente, on n'a pas augmenté les taxes, donc ça fait quelques années qu'elles ne sont pas augmentées. Malheureusement, il y a un constat à faire, c'est qu'effectivement, les finances sont dures pour la commune. Elles sont en train de plonger. La crise est très dure et donc il n'y a pas. C'est un constat. Oui, il y a une nécessité d'augmenter ses taxes de manière effectivement peut être régulière pour pouvoir garder cet équilibre. Et malheureusement, effectivement, ça sortira de la poche de certaines personnes. Par ailleurs, j'entends bien qu'il est peut-être nécessaire de s'attaquer aux plus nantis et aux grandes enseignes, mais il y a une réflexion à avoir sur tout cela. Parce que voilà, à force de taxer, d'essayer de taxer les grandes enseignes, elles finiront peut-être par partir. Bruxelles et l'ensemble de la région bruxelloise étant sous l'effet de problèmes de circulation au niveau voiture, si les grandes enseignes sortent de la commune, je ne sais pas comment on fera pour encore faire nos achats. Donc il y a une réflexion à mener. Mais voilà, il n'y a pas de commune sans taxes. Il n'y a pas de budget qui pourra fonctionner sans les taxes, malheureusement, et ce n'est pas avec plaisir que, effectivement, nous devons les augmenter. Mais voilà, nous voterons bien entendu.

**M. Eylenbosch :**

Tout d'abord, je voudrais quand même vous vous signaler que je suis ravi d'apprendre qu'après vingt-six mois, vous savez maintenant qu'il faut noter les personnes qui s'inscrivent dans l'ordre pour pouvoir leur donner la parole dans l'ordre dans lequel ils se sont inscrits. C'est un peu long pour prendre ça.

**Mme la présidente :**

Je vous propose de prendre ma place et d'animer une vidéoconférence de 45 personnes. Il n'y a pas que de problème.

**M. De Block :**

Ça va arriver.

**M. Eylenbosch :**

Il n'y a aucun souci par rapport à ça, madame la présidente.

Par rapport aux taxes, moi, j'ai une remarque fondamentale, c'est votre système d'indexation annuel. Je peux comprendre éventuellement que parce qu'une commune fait ça, ça peut être copié, etc. Quand je prends l'indexation de cette année-ci, au 1er janvier, elle est 1,04 pourcent et je vous vois monter de 2,5 pour cent chaque année. Je trouve ça scandaleux parce que ça veut dire que vous faites de nouveau reporter le coût des frais administratifs et autres et de toutes les taxes qui sont concernées par cette indexation sur le dos des habitants de la commune et donc qu'ils soient commerçants, qu'ils soient non commerçants. Je crois que dans le contexte où nous vivons aujourd'hui, avec le problème de cette pandémie, beaucoup de personnes ont et souffrent encore aujourd'hui de cette situation et vont encore probablement souffrir maintenant en 2021. Et que donc, à partir du moment où vous faites cette indexation, déjà au 1er janvier, les commerces qui sont actuellement fermés, vous remercient sur le fait que vous avez encore augmenté la taxe. Ils doivent payer par rapport à l'année passée. Donc, si on considère que certaines activités n'ont pas été continues pendant toute l'année, c'est bien la taxe qu'ils ont payée l'année passée. Ils l'ont déjà également payée pour des jours chômés et je trouve ça très, très indélicat de la part de ce collège d'avoir pris une décision telle que celle-ci est et de prévoir une indexation de 2,5 pour cent sans tenir compte de l'indexation réelle auquel tout le monde est éventuellement confronté par rapport aux indexes santé.

### **M. Ben Salah :**

Madame la présidente, je ne pense pas que vous avez battu entre guillemets le record de la précédente législature, la précédente législature, à travers l'augmentation des taxes, je pense aux mariages, je pense aux Fêtes, etc., la salle de location de fête, etc., vous avez démontré clairement la mise en place, d'une certaine manière aussi, de l'augmentation du PRI, nous avait clairement annoncé la couleur très rapidement là, sur le coup, je pense à la gratuité, mon collègue El Khannouss a mis en avant le caractère de gratuité concernant cette fameuse possibilité pour avoir son code PIN gratuitement, dans la mesure où certaines personnes ont une certaine habilité à pouvoir utiliser leur ordinateur. Je pense que ce serait discriminant, d'une certaine manière de devoir faire payer des personnes qui n'ont pas la possibilité, qui ne connaissent pas, qui ne savent pas l'outil d'une certaine manière et de devoir payer. Nous, on n'est pas à l'origine de cette taxe. On a une certaine facilité pour pouvoir développer nos propos et je suis persuadé que vous l'entendez. Je suis persuadé que l'on peut imaginer aisément que ça crée une discrimination. Je pense que vous allez probablement la retirer et donc là, sur le coup, ce serait un bon exemple d'entente, et à travers cette décision, vous embêterez beaucoup vos détracteurs. Car vous revenez aussi sur de mauvaises décisions et l'augmentation de différentes taxes peut poser problème. J'entends bien que les taxes sont nécessaires. J'entends bien également que ça va à la collectivité, etc. Mais nous sommes dans une situation et dans une période qui je le rappelle, qui nécessite que tout le monde fasse des efforts et ceux qui doivent, entre guillemets, montrer l'exemplarité quant aux efforts, je pense que c'est principalement les personnes qui ont décidé d'avoir des fonctions publiques, politiques et notamment cet instrument qui est la commune. La municipalité qui doit montrer cet exemple, et donc reporter dans une situation aussi compliquée, l'effort sur ceux qui sont le plus touchés, à savoir nos commerçants et les citoyens en général, serait désastreux, d'une certaine manière, quant au message apporté à la population, et donc il serait peut-être intéressant de penser à revenir sur une certaine iniquité d'une certaine manière, la possibilité d'une certaine gratuité de par l'utilisation du numérique. Il serait peut-être intéressant de pouvoir l'apporter également dans notre service de la population. Je vous remercie.

### **M. l'échevin Achaoui :**

Merci madame la bourgmestre, je voudrais simplement rajouter ceci, considérer la taxe comme quelque chose de superficiel est une erreur fondamentale parce que la taxe est avant tout une recette, et dans un équilibre budgétaire puisque dans le débat précédent, on nous a reproché comme quoi il n'y avait pas assez de moyens dans un certain nombre de volets. Je tiens simplement à rappeler que la taxe est nécessaire dans le cadre budgétaire et dans le cadre d'un bon fonctionnement. La proposition de Jamal Ikazban est une bonne proposition, mais j'insiste d'emblée que dès le départ de la législature, à l'initiative du collège et de la bourgmestre, on avait déjà initié justement un travail de fond. Quelles est l'approche? Je dirais taxe à moyen terme, court et à long terme, quelles sont évidemment les taxes qui seront ultérieurement revues, etc. C'est un travail qui est déjà entamé, mais encore une fois, c'est un travail qui s'inscrit dans le temps. Il y a des initiatives qui ont été prises. Les taxes qui sont aujourd'hui formulées sont nécessaires dans un cadre de stabilité par rapport à un exercice budgétaire. Mais je peux vous assurer que l'exercice est en cours, dans le cas de taskforce et surtout dans l'initiative de pouvoir justement sauvegarder les plus faibles, cela s'inscrit dans un exercice beaucoup plus raisonnable que 1 mois, 2 mois. C'est pour cela que les taxes qui sont proposées sont conformes, sont légitimes et sont nécessaires justement pour pouvoir pérenniser une situation budgétaire, pour pouvoir pérenniser un certain nombre de dépenses, etc. Et je peux vous inciter à faire cet exercice-là, voire un peu à l'écart de l'augmentation par rapport à certaines taxes de taxes, et vous verrez aisément que les places qui sont proposées

sont conformes et répondent d'une manière stable et équitable à la situation à laquelle nous devons faire face en 2021 et surtout ultérieurement.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Merci pour toutes vos questions qui sont dans certains cas intéressantes dans d'autres cas... C'est vrai que, comme l'a dit Monsieur Ikazban, pourquoi ne pas avoir supprimé les textes carrément lors de la précédente législature, M. El Khannouss? C'est vrai que ces 5 euros, ils traînent dans les documents depuis un certain temps. A ce niveau-là, c'est faire un mauvais procès.

Pour Mr. De Block, vous avez dit pourquoi pas taxer les inoccupés? Pourquoi pas taxer les insalubres, les non-bâti, en fait, si vous prenez la liste des taxes justement sur lesquelles maintenant on a appliqué le 2.5, c'est ces taxes-là, donc on fait on est assez fort aligné. Parce que pourquoi on a établi des taxes? En général, on a établi des taxes parce qu'il y a de la nuisance et donc on ne taxe pas n'importe qui. On ne taxe pas par plaisir un individu seul.

Donc on a tout ce qui est nuisances urbanistique, panneaux publicitaires, commerce de véhicules d'occasion. Pour Mr. El Khannouss, je n'ai pas bien compris parce qu'il avait l'air de dire on va supprimer la taxe sur les véhicules d'occasion, je n'ai pas suivi sa démarche. Monsieur De Block, on a déjà fait cette démarche et pour ce qui est de la personne, de l'individu, on n'a pas taxé les documents. Donc on a gardé les mêmes prix. Nous allons vraiment vers les taxes, je ne vais pas dire, pour les plus riches, parce que ça aussi, il faut être très attentif. On a eu des réflexions et je me souviens, vous m'aviez même conseillé de taxer les supermarchés. Ça revient souvent, mais c'est vrai qu'on est encore en réflexion sur ce point-là. On doit faire attention à la discrimination. On ne sait pas taxer ça. Parce que quelqu'un avait dit le nombre de caisses ou ceci ou cela, mais c'est vraiment tout un travail qu'il faut bien réfléchir. Donc, je ne ferme pas la porte. C'est vrai qu'on peut une fois se rencontrer pour avoir des idées. Et c'est vrai que notre but, c'est évidemment que les taxes soient le plus équitable possible parce que, M. Sumlu dit on taxe les commerçants de 2,50 et les panneaux publicitaires de 2,50. Bon, je n'ai pas le temps d'aller revoir, je ne connais pas de mémoire, mais il faut partir déjà du montant de base parce que si le montant de base est déjà plus élevé, votre remarque est un peu moins pertinente. Là aussi, vous avez parlé des bureaux et des grandes surfaces. Les bureaux, en effet, ont les taxes et les grandes surfaces sont peut-être pas taxées proportionnellement à ce que vous souhaiteriez, mais elles sont en effet taxées. Pour les parkings voirie, en effet, il y a déjà si le magasin met à disposition ses parkings, on a déjà une possibilité de déduire les taxes. Il y a aussi, s'ils ont des places pour handicapés, ils ont aussi une réduction. Alors ça, c'est aussi quelque chose qui revient très souvent, les agences de paris. En fait, ça revient tous les ans ou tous les six mois. On ne peut pas taxer les agences de paris, la commune ne peut pas taxer les agences de paris. Il y a une législation bien spécifique du fédéral et donc là, on doit simplement suivre ce qui se passe. On nous avait aussi demandé de taxer les manchots dans les cafés, mais là aussi, ce n'est pas toujours évident. Vous allez me dire là où je vais boire un verre, je sais qu'il y a des appareils à sous, mais bon, ça veut dire que c'est presque de l'espionnage ou qu'il ne faut pas toujours non plus si facile que ça. Alors pour Michel, je comprends que cette taxation de 2,50, mais la plupart des taxes sont justement appliquées sur des taxes pour des gens qui sont nuisibles. Très, très peu de taxes vont impacter monsieur et madame tout le monde.

Si j'ai oublié quelque chose, vous pouvez me poser la question.

**M. Ikazban :**

Oui, je vous remercie pour la réponse qui a été apportée. Je maintiens quand même que je pense que comme mon choix, comme l'a confirmé M. Achaoui, ce serait bien d'associer les conseillers communaux qui ont peut-être quelque chose à apporter en matière de réflexion

sur des taxes. Là, je rejoins vraiment mon collègue De Block et je le remercie pour sa proposition qui est plutôt constructive, qui n'est pas démagogique, contrairement à l'amendement de 5 € qu'on nous propose aujourd'hui, qui est proposé par les mêmes qui ont mis en place cette redevance de 5 euros. Je ne voudrais pas être discourtois. Vous devez contredire mon collègue échevin des Finances puisqu'il y a des communes qui taxent les agences de paris, de courses ainsi de suite. C'est tout à fait possible. Il n'est pas illégal de taxer ces agences qui, encore une fois, créent beaucoup de nuisances dans certains quartiers et surtout appauvrissent un public fragilisé, des jeunes notamment, mais pas uniquement de jeunes. Je pense qu'il faudra quand même avoir une réflexion par rapport à ça.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Est-ce que tu pourras me donner la commune ?

**M. Ikazban :**

Oui, Forest, Tournai, je vais t'envoyer des informations.

**M. l'échevin Van Leeckwyck :**

Parce que dans ces cas pareils, le server des taxes prend contact avec les services taxes des autres communes parce que y a vraiment des points de législation, il faut être prudent.

**M. Ikazban :**

Ceci illustre ce qu'on disait, alors je pense que les conseils communaux peuvent aussi apporter des idées. Vous avez un travail qui est difficile dans la réalisation d'un budget. Je pense que voilà une idée qui ne vont pas pénaliser le citoyen lambda et tout au contraire, sauver des gens qui se retrouvent dépendants parce qu'aujourd'hui, c'est une dépendance au même titre que certaines drogues, les jeux et les paris. Merci beaucoup.

**M. Eylenbosch :**

Merci madame la présidente, je voudrais simplement dire à monsieur l'échevin qu'il reprenne la taxe qui concerne les emplacements de parking au niveau des commerces qui sont mis à disposition des clients. Bien, il y a une taxe là-dessus. Vous avez déjà une indexation qui se fera de 2,5 %, alors je crois qu'ils ont déjà suffisamment souffert comme ça. Il y a probablement encore d'autres endroits où cela s'oppose exactement de la même façon. Je l'invite à revoir ces taxes et de voir pourquoi et de voir pourquoi et quand il a remis les 2,5. Effectivement, cela concerne des nuisances. Merci.

**M. Ben Salah :**

J'ai cru comprendre, quand j'ai mis en avant la problématique des fameux 5€, c'était principalement pour pouvoir mettre en avant le caractère discriminant entre ceux qui ont une certaine accessibilité et une certaine facilité au numérique. Et donc là, sur le coup, je réitère ma demande. C'est vraiment de veiller à faire en sorte que tout ce qu'on peut, entre guillemets, avoir par le service public gratuitement et qui ne crée pas de discrimination, soit de facto retiré d'une certaine manière, une telle manière à ce que tout le monde puisse bénéficier de la gratuité de certains services, que ce soit pour Molenbeek, c'est vraiment de veiller à faire en sorte qu'il n'y ait pas de barrière numérique entre la gratuité et le service qu'on peut apporter aux citoyens. Je pense que c'est la moindre des choses.

### **M. De Block :**

Je me réjouis qu'enfin, il y a une ouverture pour discuter des taxes progressives. Je voudrais rappeler le principe à Mr. l'échevin parce que je pense que ce n'est pas compliqué. Je n'ai pas dit qu'on taxe pas les inoccupés, je pense qu'il y a une taxe progressive, plutôt d'échelonner. Ça veut dire que, par exemple, des petits ou des petits magasins sont taxés moins. Et puis des grands sont taxés plus. Donc, c'est quelque chose qui peut convenir aux petits indépendants aussi de notre commune. Et soyons clair, les grandes surfaces, les chiffres montrent encore aujourd'hui, pendant cette crise Covid, elles font des bénéfices. Par exemple, même Aldi fait d'énormes bénéfices pendant. Donc, je voudrais vraiment rappeler ce principe. Il suffit simplement de regarder ce qui se passe dans d'autres communes. Concrètement, les taux de taxation, taux de taxation dans d'autres communes sont plus importants, plus justes. J'en ai marre que chaque fois qu'on discute de cela, on est traité de démagogue. Je n'entends personne des autres communes, ce sont vos partis qui ont tranché ce genre de choses souvent. Mais là, ce n'est pas démagogue. Évidemment, c'est de la bonne gestion, évidemment. Sauf si le PTB le propose à Molenbeek, là, c'est la démagogie. Je voudrais juste rappeler aussi que oui, vous augmentez au niveau de la redevance. Concrètement, les chiffres sont ce qu'ils sont. En fait, je trouve que c'est triste d'augmenter les prix des urgences parce que souvent, les gens qui sont vraiment dans des situations d'urgence. Ceux qui font au choix, ont le choix, évidemment, vont attendre, c'est souvent des gens qui n'ont pas d'alternative, qui sont obligés de prendre des documents. Là, je trouve que c'est un petit peu vache d'augmenter ça.

### **M. l'échevin Van Leeckwyck :**

On n'a pas augmenté, et en plus, ce sont des montants qui deviennent du fédéral.

### **Mme la présidente :**

Alors effectivement, l'échevin fait bien de le rappeler. Si le fédéral augmente ses tarifs, c'est très compliqué pour nous de ne pas le répercuter. Concrètement, cela signifierait que vous devrez payer cet argent au fédéral et on ne le demanderait pas aux citoyens. C'est un double effet. Ce n'est pas possible de pratiquer de la sorte. Ça peut être fait exceptionnellement, mais ça ne peut pas être fait de manière systématique.

### **M. Sumlu :**

La manière de taxer, c'est aussi une lecture politique dominante de notre commune. Donc, il faut que les choses soient claires. Donc nous, nous n'avons jamais critiqué l'augmentation de ces taxes. Nous avons simplement précisé, comme d'autres de mes collègues, que simplement sur certaines augmentations, nous avons dit que c'était inéquitable. Donc, nous ne nous mettons pas en question, évidemment l'augmentation de ces taxes. Mais quand, par exemple, j'ai pris tout à l'heure les exemples de panneaux publicitaires qui augmentent de 2,5 pour cent par rapport à un petit commerçant, ça augmente deux et demi pourcent, effectivement, d'une certaine manière, pour nous, c'est un peu choquant parce qu'un panneau publicitaire, nous connaissons évidemment le caractère néfaste dans une population précaire. Nous connaissons quels sont les effets vraiment de ce qui arrive de ces panneaux publicitaires. Et de dire que nous augmentons que deux et demi pourcent qui est quasi le même taux d'augmentation qu'un petit commerçant sur son étalage, effectivement, c'est problématique. C'est ce côté vraiment inéquitable qui pose problème. Ce n'est pas d'augmentation de taxes. Quand j'entends monsieur Milis qui dit en tant que MR qui défend l'augmentation de taxes, je dis bravo! C'est déjà une première chose. Ça arrive après. Il dit on va, on va vider Bruxelles des grandes enseignes. Je ne crois pas que demain, ça va arriver directement. Si on augmente peut-être deux ou trois pour cent de taxes en plus pour ces grandes enseignes, je pense que cette lecture politique des taxes est extrêmement importante,

de voir vraiment et de mettre un peu d'équité et de l'ensemble des deux propositions que nous avons. Merci beaucoup.

**M. El Khannouss :**

D'abord, je voudrais commencer par remercier les membres du collège et l'un ou l'autre conseiller qui nous ont donné un cours de finances publiques en nous rappelant qu'il était important d'avoir des recettes pour financer les politiques et des politiques sociales de la commune. Je remercie aussi, l'échevin des Finances qui m'a rappelé que j'étais avec lui, avec sa formation politique dans la majorité précédente. Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. Cette mesure, je l'ai découverte, je ne m'en cache pas, je fais mon mea culpa, en lisant avec attention que vous proposez aujourd'hui. Je trouve que c'est une mesure qui doit impérativement être retirée dans la mesure où le débat sur la fracture numérique est un débat criant. Je vous invite à vous remettre en question et à vous dire que même si pour vous, madame la bourgmestre qui venez, qui venez au travail avec un chauffeur, ça ne représente pas grand-chose, pour le commun des mortels, qui est victime de la fracture numérique, qui n'a pas d'ordinateur chez lui, pour les vieilles personnes, 5 €, c'est 5 euros. Ça fait de la nourriture en plus dans son frigo et c'est un montant qui a son importance.

J'aimais bien tous ces grands penseurs de ce collège qui nous donnent des cours de finances publiques. Je vois ici l'échevin de la mobilité qui nous rappelle qu'il y a des recettes qui sont indispensables pour financer des politiques. Mais aujourd'hui, chers collègues, si nous sommes dans la merde, c'est parce que au niveau financier, c'est parce qu'il y a une gestion catastrophique. C'est parce que vous avez fait des conneries pendant 2 ans, c'est parce que vous avez perdu plus de 6 millions et demi, est-ce que je dois rappeler l'affaire des tapis rouges, la condamnation en justice par rapport aux terrains non bâtis, est-ce que je dois rappeler lors la décision du Conseil d'Etat sur la taxe sur l'indivision d'immeubles? Est-ce que je dois rappeler Molenbeek Sport où on est déjà à plus de cent mille euros de pertes? Etc. Etc. Donc vous gérez cette commune de manière catastrophique. Et puis, vous allez chercher l'argent dans la poche des Molenbeekois. Vous augmentez les taxes, vous nous faites toute une chanson, il ne manquait plus que le violon pour vous accompagner, pour vous donner envie de vous croire. Est-ce que vous croyez que les Molenbeekois, on vous croit, mais supprimez la prime sur le logement, vous augmentez toutes les taxes, les commerçants qui sont en train de crever, vous êtes en train de leur donner le coup de grâce avec cette taxe, même si pour vous, 13 ou 14%, ça ne représente pas grand-chose. Je vous rappelle que tous ces commerçants sont en train de crier famine aujourd'hui, je vous rappelle que de nombreuses asbl sont en train d'avoir d'énormes difficultés au niveau du fonctionnement de leurs activités sportives. Et c'est pour ça que je viens avec l'amendement du Point 31. Je vous demande, chers collègues, chers collègues du conseil communal, d'assumer vos responsabilités, de montrer votre courage, de montrer que vous aimez les Molenbeekois, que vous avez envie de soutenir l'économie molenbeekoise et les associations molenbeekoises. Soutenez l'amendement que je propose aux points 31. Et là, vous allez démontrer à la population que vous vous êtes intéressés par leur sort et par les difficultés qu'ils vivent aujourd'hui. Merci à vous.

**Mme la présidente :**

Mais merci à vous, monsieur El Khannouss. Si j'ai bien note, vous avez deux amendements pour le point 31. Je donne la parole à monsieur Milis.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente, mais juste une petite précision, c'est que nous ne faisons, nous ne voulons pas voter de gaieté de cœur une augmentation de taxes, mais c'est une réalité. C'est un constat que nous devons faire, effectivement. Et quand j'entends monsieur

Sumlu qui me dit qu'effectivement, nous votons volontiers, effectivement, ces taxes, cette augmentation, ce n'est pas de gaieté de cœur. Simplement, nous devons effectivement y passer et effectivement, c'est un constat que nous devons faire que les finances le nécessitent au niveau de la commune.

**Mme la présidente :**

A ce stade, je vais clôturer le débat à proprement parler et Monsieur El Khannouss, vous avez deux amendements.

Je suis saisie dans mon dossier de préparation du conseil d'un amendement de votre part que vous avez envoyé aujourd'hui à 14h35 concernant le point 31 et je crois savoir que vous avez également formulé un amendement oral sur le point 31. Donc, je vous propose de présenter vos deux amendements

**M. El Khannouss :**

L'amendement oral concerne le point 12, pas le point 31. Voilà, ça concerne un document administratif. Je propose que concernant la délivrance de nouveaux codes PIN et PUK, de supprimer les 5 euros qui sont réclamés aux personnes qui, souvent, sont victimes de fracture numérique.

**Mme la présidente :**

Alors, je vous propose de présenter votre amendement au point 31.

**M. El Khannouss :**

Voilà donc le point 31, comme vous le savez, la plupart des communes ont proposé des aides aux commerçants pour pouvoir passer ce moment difficile. Ce sont des aides complémentaires aux aides fédérales et aux aides de la Région. Donc, mon amendement est très simple. Il propose de supprimer les deux articles au point 31 et de le remplacer par le point unique : la commune de Molenbeek octroie une prime unique de 1.000 euros pour les commerces non alimentaires ayant fermé durant le mois de novembre 2020 et de 2.000 euros, comme cela se fait à Bruxelles, comme cela se fait à Saint-Josse et dans d'autres communes, pour les commerces fermés au-delà du mois de novembre 2020, je pense ici, évidemment, aux coiffeurs, aux restaurants, aux salles de sport et à tous ceux qui ont dû malheureusement fermer. Cette prime est octroyée pour les personnes physiques et morales ayant au moins une unité d'établissements sur le territoire de la commune. Voilà, j'ai dit merci.

**Mme la présidente :**

D'accord, je vous remercie. Je dois dire que je suis sceptique de remplacer un texte qui concerne des bureaux par un texte qui soutient les commerces. Ce sont deux matières différentes et je dois dire que le point 32 aurait probablement été plus approprié pour ajouter ce que vous souhaitez ajouter. Mais ce n'est pas un souci. Nous allons faire comme vous le souhaitez et comme vous l'avez très bien écrit à notre secrétaire communal. Alors, à ce stade, je vous propose d'abord de voter sur l'amendement au point 12, appelons-le "changer d'avis quand on change de place", je vous en prie, passons au vote.

Monsieur Hildgen, les résultats?

**M. le Secrétaire adjoint :**

L'amendement est rejeté par 27 non, 14 oui et 2 abstentions.

Je pense que Mr. El Khannouss avait raison. Son amendement, porte bien sur le point 31, qui est celui concernant les mesures fiscales de soutien du secteur économique et non pas sur la taxe pour les bureaux, qui est le numéro 30.

**M. El Khannouss :**

Bien essayé, madame la bourgmestre.

**Mme la présidente :**

Non, mais écoutez, c'est une confusion dans mes fardes, cette histoire-là, donc désolé, je pense que c'est très bien comme ça,

**M. De Block :**

Est-ce que c'est normal qu'on dise que Monsieur Mahdaoui donne le vote de Monsieur Akrouh. Désolé, les gens votent pour soi-même et pas quelqu'un qui vote pour.

**M. le Secrétaire adjoint :**

J'ai une icône MA, j'en ai déduit que c'est bien Mohamed Amine Akrouh.

**Mme la présidente :**

Oui, c'est bien lui.

**M. Mahdaoui :**

J'ai mis que M. Akrouh vote pour car sa connexion est mauvaise. Mais ensuite, son vote est arrivé.

**M. le Secrétaire adjoint :**

Oui, c'est exact.

**Mme la présidente :**

Alors, votons maintenant sur l'amendement au point 31, qui est le remplacement de ce qui est proposé par la mesure proposée par monsieur El Khannouss.

**M. Hamzaoui :**

Madame la bourgmestre, avant de procéder au vote normalement, il faut présenter le point et l'amendement.

**Mme la présidente :**

Ça a été fait a été fait, je suis désolée. On passe au vote.

Monsieur Hildgen, les résultats?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Alors, j'ai 27 voix contre, j'ai 11 pour et 2 abstentions.

**Mme la présidente :**

Très bien, merci beaucoup.

Donc, l'amendement est rejeté.

Je vais vous proposer de voter sur l'ensemble des règlements taxe.

*L'amendement déposé par Monsieur El Khannouss est rejeté par 27 votes négatifs, 14 votes positifs et 1 abstention.*

*Le Conseil approuve le point.*

*42 votants : 30 votes positifs, 9 votes négatifs, 3 abstentions.*

*Het amendement van de heer El Khannouss wordt verworpen met 27 stemmen tegen, 14 stemmen voor en 1 onthouding.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*42 stemmers : 30 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

*Ann Gilles-Goris entre en séance / treedt in zitting.*

**13. Taxes communales - Taxe sur entreprises mettant à disposition des appareils de télécommunication contre rétribution - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de bedrijven die telecommunicatieapparatuur tegen vergoeding ter beschikking stellen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 31 votes positifs, 4 votes négatifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 31 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**14. Taxes communales - Taxe sur le placement d'étalages de marchandises et de terrasses sur la voie publique - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op het plaatsen van uitstallingen of terrassen op de openbare weg - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 27 votes positifs, 10 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 27 positieve stemmen, 10 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**15. Taxes communales - Taxe sur les emplacements dans les gares à marchandises - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de ruimten gelegen in goederenstations - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 36 votes positifs, 4 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 36 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**16. Taxes communales - Taxe sur les emplacements de parking - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de parkeerplaatsen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**17. Taxes communales - Taxe sur les entreprises liées principalement au commerce de véhicules d'occasion destinés à la vente en Belgique ou à l'exportation - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de bedrijven voornamelijk verbonden met de handel van tweedehands voertuigen bestemd hetzij voor de verkoop in België hetzij voor de export - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 33 votes positifs, 4 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 33 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**18. Taxes communales - Taxe sur les immeubles totalement ou partiellement inoccupés et sur les immeubles inachevés - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de geheel of gedeeltelijk leegstaande en de onafgewerkte gebouwen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**19. Taxes communales - Taxe sur les terrains non bâtis - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de niet-bebouwde gronden - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**20. Taxes communales - Taxe sur les locaux affectés à l'accomplissement d'actes de commerce - Modification.  
Gemeentebelastingen - Belasting op de lokalen bestemd voor het verrichten van handelsdaden - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**21. Taxes communales - Taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op woningen die ongezond of onbewoonbaar verklaard zijn - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**22. Taxes communales - Taxe sur les logements et commerces surnuméraires - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de boventallige woningen en handelslokalen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 30 votes positifs, 5 votes négatifs, 8 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 30 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 8 onthoudingen.*

**23. Taxes communales – Taxe sur les résidences non principales - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de verblijven andere dan hoofdverblijven - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**24. Taxes communales - Taxe sur les magasins de nuit - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de nachtwinkels - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 27 votes positifs, 9 votes négatifs, 7 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 27 positieve stemmen, 9 negatieve stemmen, 7 onthoudingen.*

**25. Taxes communales - Taxe sur les pompes distributrices de carburants - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de brandstofpompen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**26. Taxes communales - Taxe sur les établissements bancaires et assimilés - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de bank- en daarmee gelijkgestelde instellingen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**27. Taxes communales - Règlement-taxe portant d'une part, sur les nuisances visuelles et environnementales aux façades ou aux toits et d'autre part, sur les activités économiques portant atteintes à la santé publique - Modification.**

**Gemeentebelastingen - Belastingsreglement inzake de belastingen met betrekking op, enerzijds, visuele en milieuhinder ter hoogte van de gevels en de daken en, anderzijds, op de economische activiteiten die de openbare gezondheid nadelig beïnvloeden - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 36 votes positifs, 4 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 36 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**28. Taxes communales - Taxe sur les panneaux publicitaires - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de reclameborden - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 32 votes positifs, 5 votes négatifs, 6 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 32 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 6 onthoudingen.*

**29. Taxes communales - Taxe sur les salles de fêtes, de spectacles et de divertissements exploitées par des personnes ou entités privées - Modification.**

**Gemeentebelastingen - Belasting op de feestzalen en de zalen voor vertoningen en ontspanning, uitgebaat door particulieren of private rechtsvormen - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**30. Taxes communales - Taxe sur les surfaces de bureaux - Modification.**  
**Gemeentebelastingen - Belasting op de kantooroppervlakten - Wijziging.**

---

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 35 votes positifs, 5 votes négatifs, 3 abstentions.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 35 positieve stemmen, 5 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**31. Taxes communales - Covid-19 - Mesures fiscales de soutien au secteur économique local - Report du 23/12/2020.**  
**Gemeentebelastingen - Covid-19 - Fiscale maatregelen ter ondersteuning van de lokale economische sector - Uitstel van 23/12/2020.**

---

*L'amendement déposé par Monsieur El Khannouss est rejeté par 27 votes négatifs, 14 votes positifs et 2 abstentions.*

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 36 votes positifs, 4 votes négatifs, 3 abstentions.*

*Het amendement ingediend door de heer El Khannouss wordt verworpen met 27 stemmen tegen, 14 stemmen voor en 2 onthoudingen.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 36 positieve stemmen, 4 negatieve stemmen, 3 onthoudingen.*

**32. Communication - Octroi de subsides pour un projet ponctuel à trois organismes.**  
**Communicatie - Toekenning voor een gericht project aan drie organismen.**

---

**Mme la présidente :**

On a encore un point de communication. Ce sont trois projets qui ont pour point commun de pouvoir porter positivement l'image de Molenbeek à l'extérieur de la commune. Il s'agit de Best, une asbl qui est située et qui a son activité principale sur notre commune et qui est une académie de football tenue par des personnes issues du plus haut niveau, mais qui visent à démocratiser le sport et utilisent des techniques aussi de mise en confiance tout à fait particulière. Alors là, l'activité qu'on propose de subsidier est une fête du sport pour les habitants du quartier de la Porte de Ninove.

Alors le deuxième projet que le Collège souhaite soutenir à titre de valorisation de l'image de la commune est un projet du Centre culturel de la Vallée que vous connaissez tous, qui souffre énormément de la crise Covid. Je pense que ceux qui connaissent le centre le savent. Le travail du centre est extrêmement sérieux et reconnu sur la scène nationale, voire internationale. Et ici, le projet qu'on souhaite soutenir est le Modular Organe système qui, s'il est soutenu par nous, pourra être ouvert de manière gratuite pour l'ensemble des habitants.

Alors, le troisième projet participera à l'image positive de notre commune sur la scène sportive, puisqu'il s'agit de la participation de l'Académie Sens aux championnats 2021 de jujitsu brésilien à Abou Dhabi. Et le soutien de la commune permettra de payer la plus grande partie des frais d'inscription à la compétition hébergement pour la participation de 5 athlètes remarquables de notre commune dans cette compétition mondiale. Il s'agit d'Amal Amjahid, que je ne présente plus, mais aussi d'Inès Addi, de Sarah Fadisa, de Steeve Douazolou et de Nassim Gani, accompagnés de leur coach Khalid Ourri.

*Le Conseil approuve le point.*

*43 votants : 42 votes positifs, 1 abstention.*

*De Raad keurt het punt goed.*

*43 stemmers : 42 positieve stemmen, 1 onthouding.*

**33. Action Sociale - Centre de Vaccination COVID 19 - Approbation de la convention d'occupation avec le C.P.A.S (Complémentaire)**

---

**Mme la présidente :**

Alors, nous allons vers un 33, nous avons été sollicités par la Cocom pour ouvrir un centre de vaccination plus exactement. Cela fait déjà plusieurs mois que nous travaillons à ouvrir un centre de vaccination. Malheureusement, pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas l'ouvrir dans notre premier lieu d'intention. Nous avons dû nous retourner vers un autre lieu qui est très grand, un peu moins bien situé, mais quand même facilement accessible, qui doit être un peu réaménagé. J'espère que vous pourrez le visiter dès son ouverture, au début du mois de février. Notre centre de vaccination sera chaussée de Gand 696. C'est un bâtiment qui appartient au CPAS, qui est pour l'instant rempli, si vous me permettez l'expression, à crever et qui doit être dégagé. Mais comme je l'ai dit, le gros avantage, c'est qu'il est très grand. Donc, nous allons pouvoir l'occuper très rapidement. Le déménagement des meubles du CPAS a déjà commencé.

Voilà, je ne sais pas si vous avez été question. Je pense que c'est une très bonne nouvelle. Ça permettra à notre population d'avoir un centre de proximité, ce qui est important pour pouvoir rendre accessible à tous la vaccination. Je donne la parole à Monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

La capacité et l'importance d'une telle structure commune, au sein de notre commune, je sais qu'on fait des jaloux. Soyons clairs par rapport à ça, je me réjouis qu'à Molenbeek, nous avons la possibilité d'avoir ce centre-là. J'ai cru comprendre qu'il y avait eu des difficultés d'encadrement lors de la mise en place des fameuses salles de testing et du personnel pour faire en sorte que tout se passe correctement. Par rapport au personnel, je voudrais bien savoir s'il va y avoir une aide ou est-ce que le personnel communal suffira parce que j'imagine qu'il y aura des personnes d'autres communes qui viendront se faire tester. Ce ne sera pas limité aux Molenbeekois. Et donc là, ma question, c'est grosso modo dans la mesure où on va tester pas mal de personnes, mais également d'autres communes, et c'est très bien, est-ce qu'il y a des aides supplémentaires, du fédéral ou d'autres communes?

**Mme Goris :**

J'ai peut-être mal compris, je pensais que s'il s'agissait d'un lieu où la vaccination serait possible. Parce que M. Ben Salah vient de parler de testing,

**Mme la présidente :**

C'est parce qu'il a fait référence à l'expérience antérieure. Nous avons été les premiers, pour rappel, à offrir un centre de dépistage.

**Mme Goris :**

Alors la question, c'était est ce qu'on sait dit quand ce sera opérationnel? Est ce qu'on a une idée du vaccin qui sera administré? Comment est-ce que les choix seront faits pour qui pourra venir se faire vacciner en priorité? Est-ce qu'une aide a été demandée à la Région? Parce que si nous mettons en œuvre, je trouve que c'est normal que la commune puisse aussi bénéficier peut-être d'une aide.

**Mme la présidente :**

Merci pour vos questions, je vais y répondre. Monsieur Ikazban?

**M. Ikazban :**

Oui, merci beaucoup, je suis au nom du groupe socialiste, très heureux, je me réjouis à l'idée de voir ce centre de vaccination se mettre en place ici à Molenbeek. Je rappelle quand même que notre commune a été gravement touchée par moments par les infections au coronavirus. Par les mesures prises, la barre a pu être redressée. Je rappelle à nouveau parce que je pense qu'il ne faut pas se priver d'être chauvin tant en tant, que Molenbeek ont été les premiers à ouvrir un centre de dépistage de testing. Malgré les difficultés, il y en a eu des difficultés. Ça a été fait, donc un coup de chapeau quand même pour la mise en place de ce centre et donc j'espère que les choses vont se passer de la bonne façon.

Alors moi, j'ai une proposition, une suggestion à faire au collège, à voir si c'est réalisable ou pas. Je m'adresse à la bourgmestre, à l'échevin de la Mobilité, donc beaucoup de personnes qui vont être prioritaires pour la vaccination. Parmi ces personnes, il y a des gens qui sont à mobilité réduite, en tout cas en difficulté de pouvoir se déplacer et pour leur permettre de se déplacer plus facilement et pour éviter peut-être aussi un encombrement au niveau la mobilité, est-ce qu'il n'est pas possible d'imaginer un transport, pourquoi pas via Taxi, avec des chèques taxis ou avec un soutien qui viendrait également d'ailleurs? C'est une piste à développer, d'autant plus que le taxi est aussi un secteur qui a grandement souffert pendant cette crise du Corona et qui souffre encore aujourd'hui, je crois que ce serait un beau service, un joli service à rendre à notre population et encore une fois, ce serait une belle façon de s'illustrer dans notre région.

**Mme la présidente :**

Merci Mr. Ikazban pour cette suggestion. Je pense que vous devez associer à votre question Madame Ouberrri, qui sera la cheville ouvrière de ce que vous appelez de vos vœux.

**M. Kanfaoui :**

Merci madame la présidente. Tout d'abord, je tiens donc à resouligner ce qui a été évoqué par Jamal Ikazban sur le fait qu'il est vrai qu'on a été, Molenbeek, pionnier notamment par l'ouverture du premier centre de dépistage à Bruxelles. Et heureusement, parce que ça nous a permis de déceler toute une série de patients puisque Molenbeek est une commune où on a eu quand même énormément de personnes malades ou asymptomatiques. Je pense que cet effort que nous avons fait dans la première et deuxième vague pour le dépistage est reconnu par tout le monde puisque on nous accorde également ce centre de vaccination et je m'en réjouis. Maintenant, le problème sera évidemment qu'on évite qu'il y ait une cacophonie dans le centre de vaccination par un afflux massif de personnes. Et donc, on se pose légitimement, comment va-t-on réguler les passages dans ce centre de vaccination? Est-ce que c'est par des lettres personnalisées pour chacune des personnes disant qu'ils doivent aller se faire vacciner dans tel ou tel centre qui est plus proche de leur habitation ou ce sera organisé différemment? Et donc, c'est ma question pour ce soir.

**Mme Zamouri :**

Oui, merci madame le bourgmestre. Il y a donc le centre, je suis contente que le centre de vaccination va s'ouvrir et c'est bien ce que vous avez mentionné aussi l'adresse sur la chaussée de Gand et qu'il a beaucoup de travail pour mettre en place, pour que ça soit propre, que ça soit accessible. Voilà ma petite question, c'est est-ce que la Cocom a demandé, il y a 10 différentes places et la région a bien sûr regardé un petit peu pour que ça soit éparpillé. Et comme collègue, Ikazban a dit, ce n'est pas pour rien non plus. On a été atteints très fort notre commune par le Covid et aussi les personnes précarisées qui ont l'accès plus facile pour

se rendre à pied, pour ne pas prendre trop le métro, c'est une très bonne chose. Mais je me pose la question est ce qu'avec cette demande, il y a aussi un geste financier ou personnel. Si non, je vais le demander.

**M. De Block :**

Tout petit détail, je voudrais juste rappeler ici que ce sont les médecins qui ont poussé avec les autres centres médicaux pour la réalisation du centre de test.

**Mme la présidente :**

Merci à tous pour vos questions. Alors effectivement, nous avons souhaité de manière très, très décidée pouvoir ouvrir un centre sur notre commune. Peu de communes seront prêtes au moment où la première vague hors maisons de repos et hôpitaux va commencer. La première vague de vaccination s'entend. Nous serons prêts parmi les premiers. Alors on me demandait quand le centre ouvrirait. Nos services sont en train de travailler à ce qu'ils puissent ouvrir pour le 1er février, donc c'est extrêmement rapide. Alors par contre, je ne sais pas s'il ouvrira le 1er février. Pourquoi? Non pas parce que nos services n'y arriveraient pas, mais parce que vous avez dû entendre que Pfizer et la commande de vaccins accélérée de la Belgique prenaient du retard. Donc, je pense que ce n'est pas raisonnable de faire croire à notre population que nous ouvrirons effectivement le 1er février. Je pense que nous ouvrirons probablement un peu plus tard à cause de ce retard. Mais tout ceci varie énormément et je vous avoue que les sacs et ressacs des dates n'ont cessé dans ce dossier de la vaccination depuis des mois. Et je ne sais pas quand nous aurons les vaccins et quand nous lancerons effectivement la première vague hors les murs, maison de repos et hôpitaux, mais nous serons dans les premiers, ça, c'est certain. Je pense même que nous serons dans les trois premiers.

En ce qui concerne l'accord avec la Cocom et la manière dont les choses vont s'organiser, ça va ressembler à ce qui se passe actuellement au centre de dépistage, c'est à dire que la Cocom nous finance pour que nous organisions tout. Et donc, nous avons une grande réunion lundi avec monsieur Hildgen et les différents chefs de services concernés pour pouvoir mettre le turbo, opérer le recrutement du personnel qui nous manque pour atteindre les objectifs en termes de prise en charge des patients et pouvoir ouvrir effectivement le 1er février.

Alors, quel vaccin, je ne sais pas vous répondre. Peut-être ce sera celui, effectivement, de Pfizer ou si d'autres vaccins sont disponibles et agréés, d'ici là, ce sera peut-être d'autres. Nous faisons partie des centres qui seront alimentés par le fédéral et les stocks commandés par la Belgique. Donc, la commande de vaccins dépend du fédéral, transite par la Cocom pour l'organisation. Un point critique qui nous est demandé et qui fait l'objet de beaucoup de travail actuellement, c'est évidemment le respect de la chaîne du froid pour ces vaccins. Donc, il y a tout un travail technique derrière l'ouverture d'un centre de vaccination, qu'il y a quelque part beaucoup moins derrière le centre de dépistage, c'est un peu la nouveauté parce que pour le reste, effectivement, au niveau opérationnel, nous sommes et je remercie Mr Ben Salah de l'avoir souligné, nous sommes le centre qui fait des jaloux. Il faut savoir que notre centre de dépistage, depuis que nous l'avons ouvert, n'a cessé de rencontrer des succès et que nous avons maintenu, et ça a été une négociation difficile avec la Cocom, nous avons pu maintenir une ligne sans rendez-vous, ce qui est particulièrement précieux pour tous les gens dont vous parliez tout à l'heure et qui ont des difficultés sur les questions numériques. Donc, les gens peuvent toujours se présenter dans notre centre aujourd'hui, sans avoir eu de téléphone mobile ou de contact par Internet, etc. Ce qui est en fait le cas uniquement dans notre centre, en région bruxelloise. Il faut le savoir. Moi, je me suis battue pour ça depuis le début. Au départ, c'était une source de blocage avec la Cocom pour financer notre centre de dépistage et son personnel. Ils ont fini par accepter cela et c'est particulièrement apprécié de nos habitants et de nos médecins. Il faut savoir que nos prescripteurs sur le territoire sont extrêmement

contents des services rendus par notre centre de dépistage. Donc j'espère que nous atteindrons la même qualité de service rendu aux habitants dans notre centre de vaccination. Nous visons l'excellence comme nous l'avons obtenue dans le centre de dépistage. Il faut savoir aussi que malgré le fait que nous continuons d'avoir une ligne sans rendez-vous, nous avons un centre qui va extrêmement vite, qui est extrêmement performant en termes de confort des gens, puisque nous avons aussi une ligne spécifique qui peut permettre d'accueillir les familles avec enfants. Et là aussi, nous sommes recherchés et nous sommes particuliers sur la région bruxelloise. Vous voyez que l'excellence qu'on a atteint au niveau du centre de dépistage, je pense que nous serons en capacité grâce à une équipe extrêmement dynamique. Et je remercie en particulier Sandra Barco, qui est la chef de service de l'Action sociale et Marie Nis, qui est la responsable du centre de dépistage aujourd'hui et qui, je pense demain prendra sur elle, le défi opérationnel de la conduite du centre de vaccination. Je remercie ces deux femmes extraordinaires, dynamiques et actives tous les jours de leur capacité à rendre réel, tangible, une volonté politique au service de notre population qui le mérite, qui en a besoin et qui est une volonté à la fois d'accessibilité et d'excellence de service. C'est ce que je souhaite pour notre centre de vaccination demain.

Alors, vous l'aurez compris, ce centre en fait va être largement financé par la Cocom. Mais toute l'opérationnalisation repose sur nos épaules. Et pour le coup, franchement, encore un grand merci à Mr Hildgen, chef d'orchestre de nos services qui sont mis à lourde épreuve et ballotés pour pouvoir rencontrer de tels objectifs aujourd'hui.

En ce qui concerne la proposition de Mr. Ikazban, j'en profite pour rappeler combien Mme Ouberri a défendu le principe du chèque taxi, alors même qu'il n'est plus pris en charge par la Région. C'est un budget de plusieurs dizaines de milliers d'euros. C'est un budget conséquent, au service en particulier de nos personnes âgées qu'on a souhaité écrire aujourd'hui puisqu'auparavant, on était boîtes aux lettres, on était boîtes aux lettres du même montant en provenance de la Région. Aujourd'hui, on le finance sur fonds propres en 2021 et on ne peut que se féliciter d'avoir décidé de le financer sur fonds propres en 2021, parce qu'effectivement, ce budget pourra notamment servir à ce que les personnes âgées puissent aller se faire vacciner dans notre centre de vaccination. Voilà, j'espère avoir répondu à vos questions.

Je suis très fière qu'on puisse avancer et j'ai toute confiance dans notre administration pour faire de l'excellence et de l'accessibilité aux plus grand profit de nos citoyens dans le domaine de la vaccination, qui est quand même le domaine où il y a le plus d'attente dans les mois qui viennent, en ce qui concerne le Covid.

**M. Ikazban :**

D'abord, je vous remercie pour les réponses complètes qui viennent d'être apportées par vous-même en vous remerciant encore une fois pour vos activités telles que celle du Collège pendant toute cette crise, malgré que personne n'avait jamais prévu cette crise. Depuis la confection des masques, une denrée rare, jusqu'à l'ouverture historique de ce premier centre de dépistage ou de vaccination, et je suis certain que votre expérience ne peut que se bonifier. Je remercie vraiment le personnel, mais également les bénévoles, je vous ai transmis les coordonnées de citoyens et citoyennes qui souhaitent bénévolement s'associer. Je voudrais aussi vous remercier pour la proposition que j'ai faite, pour avoir maintenu dans le budget communal les chèques taxi. Je pense que vous allez rendre service à des personnes en souffrance parce que je pense que vous allez montrer l'exemple aux dix-neuf autres communes, et avec ma collègue Leila Agic, vous pouvez compter sur nous pour plaider au niveau de la Région haut et fort pour qu'on puisse débloquent des moyens pour aider notre commune

**Mme Goris :**

On doit évidemment se réjouir parce que pour le moment, c'est un peu la course pour avoir ce fameux vaccin, la course contre la montre. Je n'ai cependant pas compris qui sera invité à venir se faire vacciner. Comment est-ce que vous allez mettre cela en œuvre, ça ne va pas être simple? Les ordres de priorité? On sait que début février, c'est le personnel soignant qui, au niveau des hôpitaux, va pouvoir aller se faire vacciner. Donc, même les médecins traitants, infirmiers et compagnie seront invités dès le début février. Comment est-ce que ça va se passer? On peut imaginer que ce sera peut-être au mois de mars que cela va s'ouvrir, mais comment allez-vous

**Mme Zamouri :**

Je me rappelle tout à l'heure quand madame la présidente du CPAS, Dina Bastin a parlé, qu'elle a dit que Arcadia, la maison de repos du CPAS que tout le monde a été vacciné. Bravo pour cette maison de repos. Je me rappelle qu'elle avait commencé avec fierté et à dire ça. Deuxième chose, au niveau financier, c'est très bien madame Barco et Hildgen vont prendre un petit peu la logistique et l'organisation en main, mais par rapport à mes connaissances, c'est que ce vaccin demande des fois des températures de moins septante ou plus de degrés. Comment est-ce que nous, on va acheter des frigos ou des freezers qui vont pouvoir conserver ces vaccins-là? Ou est-ce que c'est des freezers qui vont être attribués par le Fédéral ou la Région? C'est très bien le niveau de personnel et je pense que là, ils peuvent compter sur notre personnel qui est très performant. Mais au niveau d'autres, aux finances, par hasard, je fais partie d'une commission Covid, donc, si jamais il y a quelque chose à plaider, bien sûr. C'est pour ça que je pose ces questions-là. Qu'est-ce qu'on nous a promis et qu'est-ce que nous on doit payer? Je pense que normalement, la majorité des choses doit être pris en main par la Région ou le Fédéral.

**M. Ben Salah :**

Je tenais déjà à remercier l'ensemble du personnel, ceux qui chapeautent ce personnel et enfin en dire merci à mes camarades, car l'opposition n'est pas une opposition bête et méchante, avec des voix discordantes manière automatique, mais là, pour le coup, la volonté de pouvoir travailler ensemble, il est naturel, je pense que les membres de l'opposition puissent, d'une manière ou d'une autre, si le souhait est présent, de participer à une aide ou autre de la part de cette majorité.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Une petite intervention par rapport aux chèques taxi, pour remercier le collègue et te remercier en particulier pour le soutien apporté à cette enveloppe budgétaire hyper importante pour les personnes. Ça fait énormément de monde. Le courrier va partir incessamment sous peu. Je remercie Gilbert Hildgen de l'avoir validé et signé. Ça va partir pour aider les familles, justement, surtout les personnes dans les conditions à utiliser les taxis. Nous avons aussi mis en place une collaboration avec l'antenne Charles Malis pour l'accessibilité, pour le respect des distances sanitaires et donc, dans les courriers, on donne des plages horaires aux personnes pour venir chercher. On a prévu également de livrer les chèques taxi par des bénévoles ou par moi-même ou par l'équipe de l'action sociale pour éviter des pertes au niveau de la poste et pour que les personnes puissent réceptionner leurs chèques taxi assez rapidement et en toute sécurité. Je voulais préciser cela, car il eût été difficile de les distribuer dans le bâtiment central, d'autant plus que l'ascenseur descendant ne fonctionne pas et on aura du mal à faire venir les personnes qui ont des difficultés à se déplacer. Je voulais remercier toute personne qui est intervenue pour réussir le projet.

**M. Kanfaoui :**

Oui, bien merci pour vos réponses et j'encourage déjà notre personnel qui sera mis à disposition pour cette belle œuvre de vaccination. Je pense aussi parce que je pense qu'on ne doit pas avoir trop de craintes puisque je pense que certains sites ont été définis comme des hubs où en fait, on va avoir ces grands réfrigérateurs de moins septante à moins 80 degrés et que nous ne sommes que des centres de vaccination où nous aurons les vaccins où on pourra les maintenir à des températures de 2 à 8 degrés pendant quelques heures. Et donc, ça nous permettra d'éviter un travail titanesque avec des risques de vaccins qui périssent. Ce qui est tout aussi important à la présidente, comme vous l'avez dit, parce qu'il est possible que nous connaissions quelques retards et que par après, on ne vienne pas nous incriminer d'être les auteurs du retard puisque le centre de vaccination ne peut fonctionner que lorsque l'hôte principal est là, c'est à dire le vaccin lui-même, évidemment. Et donc, c'est assez tendu sur le marché du vaccin, puisque Pfizer a fait savoir encore cette semaine que les livraisons seront faites progressivement, mais lentement? Je pense que c'est important que, comme vous l'avez fait, de rappeler le fait que nous sommes dépendants du vaccin. Bien entendu.

**Mme la présidente :**

C'est exactement ça. Écoutez, vous avez répondu sur les frigos. Donc, je ne vais pas m'attarder. Sur l'ordre de priorité, il y a un calendrier, effectivement, qui est à ce jour assez fictif, d'après moi, et aussi confidentiel que je ne suis pas censée révéler. Donc, je vais juste vous donner quelques éléments de concept. La première phase hors les murs, c'est à dire hors hôpital et hors maison de repos, c'est la phase qui concerne le personnel soignant de première ligne. Cette phase devrait être celle qui débute en tout premier lorsqu'on ouvre les portes des centres de vaccination et des hubs et ensuite suit relativement rapidement après, mais quand même, il y a un certain temps pour pouvoir remplir la mission de la vaccination de la première ligne, la vaccination des personnes à risques et les personnes à risque sont les plus de 65 ans et les personnes qui ont une comorbidité importante. Et c'est seulement dans une troisième phase et vous comprendrez aisément, celle-ci ne débutera que dans quelques mois que le tout-venant, toute la population sera concernée par les centres de vaccination. Alors qu'en ce qui concerne les modalités, effectivement, ce seront uniquement des vaccinations sur rendez-vous, moyennant le remplissage d'un questionnaire médical précédant la vaccination forcément. Et donc, tout ceci sera le protocole appliqué sur toute la région et il ne sera pas dépendant de la commune. Ce sera un dispositif qui émarge aux compétences de la Cocom. C'est la Cocom qui organisera les rendez-vous et les lettres, etc. Voilà, j'espère que j'ai pu compléter de cette manière votre information sur la façon dont fonctionnera le Centre et nos objectifs.

Alors, je vous propose donc de céder quelques instants la présidence à Abdellah Achaoui et je vous laisse entre ses mains pour faire le point suivant.

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

*Monsieur De Block demande que le point 35 soit traité avant le point 34, le conseil refuse par 27 votes négatifs, 11 votes positifs et 5 abstentions.  
De heer De Block verzoekt om behandeling van punt 35 vóór punt 34. De Raad verwerpt dit verzoek met 27 stemmen tegen, 11 stemmen voor en 5 onthoudingen.*

**34. Secrétariat communal - Nom de la salle de sports Charbonnages - Amal Amjahid. (Complémentaire)**

---

**M. l'échevin Achaoui :**

C'est en lien avec la motion de M. El Khannouss qui suit.

**M El Khannouss :**

Monsieur le Secrétaire, pouvez-vous expliquer à nos honorable membres du Conseil communal que j'ai déposé cette motion il y a belle lurette et qu'elle doit être présentée et votée, même s'il y a un texte déposé en urgence. Parce que je connais ce stratagème, je dois présenter mon point et on doit le voter.

**M. le Secrétaire adjoint :**

Normalement, il faut d'abord vider l'ordre du jour avec les points déposés par le collègue, en l'occurrence, le point qui est déposé en urgence ici, avant de parler de la motion.

**Mme la présidente :**

Alors, s'il vous plait, est ce que vous voulez que je présente ce point? Ou bien on vote?

**M. El Khannouss :**

Attendez, attendez...

**Mme la présidente :**

Alors donc, je vais le présenter puisque vous me le demandez.

**M. De Block :**

Motion d'ordre! Normalement, le Conseil est souverain au niveau de son ordre du jour. Je propose de soumettre au conseil le choix qui est devant nous. Moi, je trouve au niveau éthique nous pouvons demander et soumettre au conseil de changer l'ordre des points. Je n'ai pas fait un foin au début. Je trouve effectivement que ce n'est pas correct la façon dont ça s'est passé, mais je voudrais soumettre au conseil si le conseil juge nécessaire de discuter.

**M. le secrétaire adjoint :**

Effectivement, je rejoins M. De Block. Le conseil est libre de voter sur son ordre du jour. Donc, si vous souhaitez que le point soit voté pour rétablir un ordre du jour, il est dans votre droit de le voter.

**Mme la présidente :**

Nous allons voter pour changer l'ordre du jour à ce stade de la séance. C'est ça que vous voulez dire monsieur Hildgen?

**M. le secrétaire adjoint :**

Si le conseil le souhaite qu'un vote soit porté sur l'établissement de l'ordre du jour, ce n'est pas exclu.

**Mme la présidente :**

Alors nous allons voter pour savoir si nous modifions l'ordre du jour.

Monsieur El Khannouss veut expliquer son abstention.

**M. El Khannouss :**

Jusqu'ici, vous êtes la bourgmestre. Dans un premier temps vous vous opposez à la salle de boxe qui porte le nom de madame Amal Amjahid.

**Mme la présidente :**

Je ne m'y suis jamais opposé.

**M. El Khannouss :**

Laissez-moi terminer, je ne vous ai pas interrompue. Je dépose une motion pour vous contraindre à changer, changer d'avis.

**Mme la présidente :**

Vous faites un raffut dans la presse.

**M. El Khannouss :**

J'ai eu des contacts avec la famille. Vous avez eu une attitude scandaleuse et c'est avec la pression de la motion de la motion que vous changez d'avis et je m'en réjouis.

**Mme la présidente :**

Oui, d'accord. C'est comme ça que vous lisez l'histoire? Est-ce que vous voulez justifier votre abstention?

**M. El Khannouss :**

Les citoyens connaissent la vérité. Cette salle va s'appeler Amal Amjahid grâce à leur mobilisation et pas grâce à vous.

**Mme la présidente :**

C'est tout à fait juste. Ce nom a été choisi lors d'une consultation populaire à l'initiative de laquelle le collège se trouve. Je suis très fière de la manière dont nous avons pu organiser pour la première fois une consultation populaire et je vous remercie de considérer que c'est une belle avancée pour notre commune d'avoir pratiqué pour la première fois une consultation populaire.

**M. Mahdaoui :**

Je vais m'abstenir et je vais dire pourquoi donc, comme en début de séance, notre collègue Jamal Ikazban a dit qu'il fallait arrêter cette guéguerre entre majorité et opposition, donc il serait grand temps pour rendre la sagesse, qu'on essaie de faire des débats constructifs et qu'on arrête les coups bas. Et voilà, donc je m'abstiens et Monsieur Akrouh vote comme moi.

**M. Eylenbosch :**

J'ai une question préjudicielle, qu'est ce qui est rentré en premier? La motion de Mr. El Khannouss ou le point introduit par le Collège au secrétariat communal?

**M. le Secrétaire adjoint :**

La motion de Monsieur El Khannouss est rentrée en premier.

**M. Eylenbosch :**

Alors à ce moment-là, alors à ce moment-là, je suis favorable au changement de l'ordre du jour. Donc, c'est d'abord la motion et puis le point du collège, même si c'est rentré en urgence.

**Mme la présidente :**

Monsieur Hildgen, les résultats du vote?

**M. le Secrétaire adjoint :**

Contre la modification de l'ordre du jour, 27 non, 4 abstentions et 11 Oui.

**Mme la présidente :**

L'ordre du jour n'est pas modifié.

Je donne la parole à Mme Goris, puis à Monsieur El Khannouss.

**Mme Goris :**

Je voulais juste en profiter pour me réjouir parce que c'est vraiment une très belle personne. Et j'avais moi-même voté pour elle. Mais bon, ce n'est pas pour ça que je me réjouis. C'est surtout pour que cette salle porte son nom. C'est un exemple pour beaucoup de jeunes et je pense qu'en plus, elle va prendre certainement à cœur le fait d'être elle-même nommée.

Je suis sûr que ça va d'autant plus la porter dans son engagement et ce n'est que ce n'est que bon pour notre commune et pour tous les jeunes qui vont en

**Monsieur El Khannouss :**

Je vais me réjouir qu'enfin, vous avez pris raison, que vous avez trouvé la voix de la raison, que la pression populaire, que la pression citoyenne, la pression médiatique vous a fait changer d'avis. Je vais me réjouir qu'enfin, vous comprendrez qu'il faut arrêter de faire de la politique politicienne, qui décide de systématiquement tout récupérer en utilisant les gens, puis, à un moment donné, en les jetant, ici la salle Amal comme vous voulez l'appeler, mérite de s'appeler Amal Amjahid. Je rejoins ce que vient de dire ma collègue Goris, Amal Amjahid est une référence pour de nombreux jeunes Molenbeekois et Molenbeekaises. Donc, il était important de la traiter à la justesse de sa valeur, de ce qu'elle incarne sur le plan sportif, mais

aussi sur le plan humain et tout ce qu'elle peut apporter. Je me réjouis que la motion que j'ai déposée vous a fait changer d'avis. Et je suis content que l'ensemble des conseillers communaux aujourd'hui rament dans la même direction par rapport à la nouvelle dénomination de cette salle qui mérite que ce soit Amal Amjahid.

**Mme la présidente :**

Vous êtes fantastique.

**Monsieur El Khannouss :**

Je suis content que ça vous fasse Plaisir

**Monsieur El Khannouss :**

Vous savez quoi? Je suis très contente que Trump ait perdu sa réélection. Vous comprendrez le message...

**M. Ikazban :**

Merci madame la présidente. Il est dommage que certains collègues ne sont pas contaminés par une modestie plus humble, symbolique. Comme si, comme si, s'il n'y avait qu'un seul conseiller communal ici, qui pensait et qui avait pensé à l'idée d'appeler cette nouvelle salle Amal Amjahid.

**Monsieur El Khannouss :**

C'est incroyable ce que vous pouvez raconter...

**M. Ikazban :**

S'il vous plait, respectez-moi, j'ai la parole, ne m'interrompez pas.

Ce sont des enfantillages. Sortez du bac à sable, vous valez mieux que ça. Je disais simplement, madame la présidente, que j'ai entendu Mme Goris dire tout à l'heure, reconnaître et avouer qu'elle avait voté pour Amal Amjahid. Je pense donc qu'il y a beaucoup de conseillers communaux qui ont eu cette idée d'appeler cette sale comme ça et c'est très bien comme ça. Je pense qu'il faut arrêter de tirer la couverture à soi. Et parce que finalement, vous savez ce que vous faites, vous êtes en train de faire du bruit et on est en train de gâcher ce moment. Et ça, c'est triste. Moi, je voudrais qu'on ne gâche pas ce moment. Il y a des victoires qui, parfois, sont collectives. Il y a des décisions qui sont parfois collectives. Ici, on a la possibilité, via une décision qui est à l'ordre du jour, de voter favorablement, tous ensemble, collectivement, pour rappeler cette salle, sale Amal Amjahid. Alors si on voulait jouer au bac à sable. Je pourrais aussi vous dire que quand j'ai été échevin, je pense avoir été le premier à avoir remis une médaille et Amal Amjahid. Elle pourra vous le dire. J'ai été le premier à donner des locaux à l'Académie pour qu'ils se développent, à une époque où on ne les regardait pas, où ils n'avaient pas une certaine attention à leur égard. La famille pourra vous le confirmer. Ben moi, je suis content que ce collègue propose qu'on appelle cette sale, sale Amal Amjahid et je me réjouis à l'idée de voter favorablement. Je voudrais néanmoins dire deux choses. D'abord, je rejoins Mme Goris sur le fait qu'il s'agit là d'une belle personne, qu'une belle personnalité. C'est une jeune femme qui est vraiment un modèle pour la jeunesse et un modèle pour les femmes et un modèle en matière sportive parce qu'elle réalise de grandes performances. Je remercie aussi le Collège d'avoir fait le choix de lancer une concertation avec la population pour donner un nom à cette salle. Je voudrais remercier le collège, la bourgmestre, son échevin des Sports pour cette initiative qui fait partie aussi de la participation

que nous appelons tous de tous nos vœux, vous remercie aussi parce que je sais que ma collègue Leila Agic est très vigilante par rapport à ça au parlement bruxellois, mais il est très rare qu'on donne à des infrastructures le nom d'une femme, le nom d'une jeune femme et donc ici à Molenbeek, Molenbeek, encore une fois, s'illustre montre l'exemple, on va donner le nom d'une belle personne à une infrastructure sportive qui, je l'espère, va pouvoir permettre à tout un chacun de pouvoir s'épanouir à travers le sport, à travers différentes activités. Moi, je me réjouis de cette décision et je voudrais bien qu'on sorte du bac à sable seulement pour ne pas gâcher ce moment. C'est un moment très important. Ce sont ces polémiques de bac à sable, de bas étage et réjouissons-nous plutôt de pouvoir voter tous ensemble et unanimement l'appellation de ce futur hall de sports en salle, Amal Amjahid. Encore une fois, une belle personne, une personne de nos quartiers, une Bruxelloise, quelqu'un qui représente la Belgique et qui a gagné des médailles d'or. Je vous remercie pour votre attention.

**M. Sumlu :**

Merci madame le bourgmestre. Nous, nous nous réjouissons vraiment de ce choix important pour ne pas ajouter du bruit au bruit. Nous prenons acte que cette salle va s'appeler un nom complet, Amal Amjahid. Ma collègue Rajae Maouane avait déjà expliqué dans la presse les raisons pour lesquelles nous voulions que ce nom soit complet. Pour ma part, ce soir, seul le résultat compte. Et donc, on ne fera pas de polémique de ce point. Merci.

**Mme Agic :**

Merci madame la présidente. Alors effectivement, quand on parle de féminisation de l'espace public, on sait que notre région et donc de facto notre commune a été pensée durant des décennies, des siècles par des hommes pour des hommes, et que forcément, on manque cruellement de représentation féminine dans notre espace. Et moi, je me réjouis effectivement qu'on ait une salle Amal Amjahid dans notre commune et j'espère surtout que ce n'est que le début d'un travail de féminisation de l'espace public. Et j'espère aussi que certains collègues qui ont voulu instrumentaliser ce sujet, en faire du bruit, seront là, à nos côtés pour continuer la féminisation, pour continuer la décolonisation de l'espace public, pour un travail de fond et pas juste une sortie presse sur une question qu'ils n'ont jamais traitée auparavant. Je vous remercie.

**M. Kanfaoui :**

Merci madame la présidente. Je crois que, comme évoqué, il est grand temps de prendre de la hauteur parce que aujourd'hui, ce soir, c'est un événement qui couronne une belle personne, avec un très beau curriculum sportif, puisque je rappelle que Amal Amjahid a été à huit reprises championne d'Europe et du monde. C'est une femme sportive de haut niveau, molenbeekoise de surcroît, depuis sa tendre enfance. Je rappellerai également que cette reconnaissance lui a été donnée dès 2017, puisqu'elle a été élue sportive bruxelloise de l'année. En 2019, la commune de Berchem-Sainte-Agathe décide de rebaptiser temporairement la rue Prospère par rue Amal Amjahid à l'occasion de la journée du 8 mars, qui est la journée qui consacre le droit des femmes et qu'en 2020, Molenbeek s'est aussi distinguée en lui en lui décernant le titre d'Étoile de la commune. Et aujourd'hui, avec toutes ces victoires sportives, elle a une autre victoire, puisqu'elle a été plébiscitée par les concitoyens molenbeekoïses qui ont voté massivement, je pense, mais pas le nombre de voix exactes, mais ça peut être, Mme la présidente, vous pourrez nous éclairer, par nos concitoyens. Et grâce à ça aujourd'hui, et grâce aussi à l'accord obtenu non seulement au sein du conseil, du conseil communal et du collège, mais aussi parce que c'est un élément essentiel. C'est qu'il doit y avoir un accord entre les parties, c'est à dire entre la commune et évidemment, la personne concernée qui est Amal Amjahid pour pouvoir mettre le nom de cette sportive sur le haut de ce nouveau bâtiment, le futur hall des sports situé au quai des Charbonnages.

Particularité et là aussi, Molenbeek est pionnière. La grande particularité, c'est qu'on le décerne à une femme et de son vivant, essentiel. C'est un des éléments essentiels pour cette nomination. En plus, une enfant de Molenbeek, ça, c'est aussi un point important. Je rappellerai aussi que sous la précédente législature, on a également mis à l'honneur, mais de façon posthume, malheureusement, une grande dame qui est Loubna Lafquiri qui est une des cibles collatérales des actes terroristes que notre pays a connus.

Enfin, je rappellerai également que sous les précédentes législatures, notamment sous la législature de feu Philippe Moureaux, nous avons également reconnu le talent de deux grands sportifs. Un entraîneur qui est Raymond Goethals, d'une part avec le stade, une des tribunes du stade Edmond Machtens et plus récemment, en 2018, le multiple champion du monde Mohamed Ali, à qui on a décerné une salle de sport. Et enfin Amal, Amal signifie dans en langue arabe, l'espoir, c'est l'espoir, comme le disait certains d'entre nous, de pouvoir décoloniser le statut masculin dans certains espaces pour redonner la place méritée à la femme.

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Milis.

**M. Milis :**

Ben voilà, je me réjouis effectivement de savoir que cette salle va s'appeler Salle Amal Amjahid qui est effectivement une personne très importante pour les Molenbeekois, avec effectivement son palmarès sportif, sa personnalité, qui est une personne qui se donne au maximum, non pas rien que dans le sport, mais pour son entourage, pour sa famille, pour ses amis, pour tous, tous les citoyens. Et effectivement, je pense que décerner cette salle en son nom et de son vivant n'est qu'une chose ultra positive pour notre commune, pour nos citoyens et pour tous les sportifs. Et c'est vraiment une belle reconnaissance pour une championne du monde et d'Europe de jujitsu et qui, effectivement, défend les couleurs de Molenbeek. C'est une fierté pour notre commune et je m'en réjouis. Encore une fois, merci beaucoup.

**M. l'échevin Azaoum :**

Merci madame la présidente, oui, très rapidement, c'est un véritable bonheur que de voir le nom de cette future salle portée celui de Amal. Voilà, on est super, super content et ravi. Et j'aimerais également féliciter d'ailleurs le deuxième, le deuxième nom qui était également en lice, qui était également un club sportif. Comme quoi ils ont vraiment été plébiscité. Donc, il s'agit d'Espoirs Molenbeek, il s'agit d'un club de deuxième nationale, deux lumières qui scintillent sportivement sur la commune. Je les félicite à nouveau, et je félicite Amal en tout cas pour cette belle réussite. Quand on parle d'Amal. Ben oui, c'est Amal Amjahid. Les choses se sont faites tellement naturellement et probablement précipitamment aussi. Mais clairement, il était question d'Amal Amjahid, bien évidemment, voilà.

**M. Ben Salah :**

Déjà, dès le départ, je tenais à dire que Amal Amjahid a bon dos. Devant toute cette polémique politico politicienne-là, sur le coup, c'est dommage. On a loupé la possibilité de pouvoir l'honorer de manière directe et non pas d'attendre une motion ou d'un changement de décision. On a loupé le coche. Principalement, vous avez loupé le coche. Moi, je ne vais pas participer à cela et donc félicitations à elle parce que c'est une belle façon d'honorer entre guillemets son travail. Et bravo à tous ceux qui l'ont soutenue du début jusqu'à la fin et qui ne l'ont pas considérée uniquement comme un trophée politique. Merci.

### **M. Boufraquech :**

Merci madame la présidente, écoutez-moi, je vais me réjouir comme l'ensemble des autres collègues. Je pense que c'est une grande championne, mais c'est aussi une fille très, très humble et elle donne. Elle est un exemple pour beaucoup d'entre nous. Je regrette néanmoins l'instrumentalisation du sport par certains collègues de ce conseil communal, à la fois sur les réseaux sociaux et dans la presse. Sincèrement, cessons ces polémiques stériles. Je pense à partir d'un moment, il faut prendre de la hauteur dans le débat politique et le débat public. Ce qu'il faut retenir ici, c'est que le sport est mis en avant. On espère ouvrir prochainement cette salle, une salle importante pour les Molenbeekois. Et puis rappeler, ça a été dit par mes collègues. La féminisation de l'espace public ne concerne pas que les femmes. Ça concerne aussi les hommes. Et donc, on doit soutenir cela. C'est fondamental. Bravo pour cette consultation populaire. Ça a été une excellente réussite. C'est une forme de participation citoyenne et c'est très bien pour notre commune et pour son image. Je vous remercie.

### **M. De Block :**

Je suis content de la décision finale. On utilise effectivement un prénom et nom de famille. Ça m'a fait réfléchir vraiment. Le fait que pour des hommes, jamais on n'aurait pensé à appeler une rue, rue Philippe. Ça m'a fait réfléchir, je pense que ça, ça fait réfléchir beaucoup de gens sur l'importance d'avoir des noms de femmes, noms, prénoms et noms de famille. Je trouve ça excellent. C'est quelqu'un qui s'est battu littéralement, qui a tenu. Je pense qu'on ne doit pas sous-estimer tous ces jeunes qui dans des petites salles, avec beaucoup d'efforts, avec beaucoup de ténacité, deviennent des pros, des champions, des doubles triples champions du monde. Chapeau! Je pense que beaucoup de gens peuvent en prendre exemple et je pense qu'en fait, elle est un petit peu la pointe de l'iceberg de toute cette jeunesse, filles et garçons, qui se donnent, qui y croient, qui ont une discipline. Cela vaut la peine de les soutenir plus et ça m'attriste que ce genre de champions de ce niveau-là, doivent parfois encore passer avec le chapeau pour pouvoir envoyer des jeunes de qualité du niveau champion mondial à des championnats de haut niveau dans le monde entier. J'espère que cette sale Amal Amjahid va aussi ouvrir des portes à tous ces sportifs champions molenbeekois ou bruxellois qui méritent le soutien financier et sportivement pour continuer à se battre au niveau mondial. Chapeau à eux, chapeau!

### **Mme la présidente :**

Merci à tous. J'entends que ce point va être largement soutenu. Je voudrais ajouter que le choix de proposer à la consultation populaire la personnalité d'Amal Amjahid, il y avait aussi une volonté de l'incarnation des valeurs du sport. Vous avez parlé du côté féminin. C'est extrêmement important pour le collège de pouvoir proposer davantage de sport aux femmes et de pouvoir proposer davantage l'émancipation par le sport et la prise de confiance en soi aux femmes, par le sport. C'était un des aspects du choix, mais l'autre aspect, de proposer cette personnalité-là, c'était toutes les valeurs qui font le sport, puisque certains d'entre vous ont déjà souligné les caractéristiques d'humilité d'Amal, la ténacité d'Amal. Mais il y a aussi. Il y a aussi son talent. Il y a sa gentillesse. Il y a son ouverture aux autres, incroyable. Et c'est évidemment toutes ces qualités qui font d'elle la représentante magique du fairplay en communauté française. Elle est de toutes les opérations du Panathlon, que ce soit à la campagne Merci, les Brussels Urban Youth Games que nous avons organisé. Elle est toujours là pour inspirer les jeunes, et pour clôturer, je veux dire que son prénom, effectivement, a un sens particulier et résonne particulièrement pour les jeunes de Molenbeek, puisque son prénom signifie espoir.

Alors, je vais répondre simplement à une question qui m'a été posée. Amal avait obtenu environ 850 voix. Je crois que c'est 852 de mémoire. En tout cas, c'est plus de 800 voix sur les quelque 1.700, je pense 1.737. Mais je peux me tromper parce que je n'ai pas les chiffres

sous les yeux, voix exprimées dans cette première consultation populaire qui était aussi à l'initiative de ce collège. Une très belle première et je regrette qu'elle ait pu ensuite malheureusement, être un peu esquivée, cette première, par cette polémique.

Je vous remercie tous. On arrive à la fin de l'ordre du jour collège et on va voter sur les points qui n'ont pas encore été votés. Je vous rappelle qu'on a voté sur le budget du CPAS, mais on a voté également sur des règlements de taxes. Je vais demander à chacun des groupes de s'exprimer sur les autres points de l'ordre du jour.

*Le Conseil approuve le point.  
43 votants : 43 votes positifs.  
De Raad keurt het punt goed.  
43 stemmers : 43 positieve stemmen.*

**35. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur El Khannouss, Conseiller communal CDH-CD&V, relative à la dénomination de la future salle de boxe quai du Charbonnage.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Motie ingediend door de heer El Khannouss, Gemeenteraadslid van CDH-CD&V, met betrekking tot de naam van de toekomstige bokszaal Koolmijnenkaai.**

---

Le point est retiré de l'ordre du jour, il fait double emploi avec le point 34.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald, het is een duplicaat van punt 34.

**36. Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur Hamzaoui, Conseiller communal ECOLO SAMEN, relative à une modification du mode de fonctionnement de la présidence du conseil communal. (Complémentaire)**

**Gemeentelijk secretariaat - Motie van de heer Hamzaoui, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, betreffende een wijziging van de werkwijze van het voorzitterschap van de gemeenteraad. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

On arrive alors sur la motion de Mr. Hamzaoui sur le mode de fonctionnement du conseil communal. Je vous laisse la présenter, Mr. Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Madame la présidente, madame la bourgmestre, je ne sais pas comment vous voulez que je vous appelle, mais il est évident, il est évident qu'à un moment donné, il faut faire au sein de ce Conseil, la distinction entre le rôle de présidente et le rôle de bourgmestre. Nous sommes tous et toutes aujourd'hui témoins de cette étape que ne pouvons que ne pouvons franchir. J'espère que vous aurez cette volonté de céder cette place de présidence du conseil communal à quelqu'un d'autre.

Alors je vais maintenant introduire la motion telle qu'elle a été déposée. Donc, considérant l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juillet 2012 modifiant la...

**Mme la présidente :**

Monsieur Hamzaoui, oui, en fait, tout le monde dispose de votre document. Donc, si vous pouvez nous en faire une présentation plutôt que de le lire, il est 22h34, ça serait bien agréable à mon avis. Si vous pouvez tenir compte de cette remarque pour l'ensemble de nos conseillers.

**M. El Khannouss :**

Le point est très important.

**Mme la présidente :**

Excusez-moi, monsieur El Khannouss, c'est gentil de ne pas m'interrompre. En fait, ce n'est pas du tout une question d'importance du sujet. C'est juste une question de respect des collègues qui savent tous lire.

M. Hamzaoui :

Madame la bourgmestre, je sais très bien que les collègues au sein du conseil communal, ils ont pris connaissance de cette motion qui a été déposée. Néanmoins, il y a des citoyens qui sont en train de nous suivre en live. Ces citoyens n'ont pas pris connaissance de cette motion, donc je pense qu'il est temps de relire cette motion qui a été déposée comme ça, tout le monde aura eu connaissance du texte déposé.

**Mme la présidente :**

Si vous le souhaitez, mais pour moi, il serait plus confortable pour les citoyens qui nous regardent que vous vulgarisiez parce que la forme que vous avez donnée à votre motion, qui est une forme parfaitement logique pour une motion, n'est pas des plus simples pour les spectateurs. Donc, je pense, moi personnellement, que vous gagneriez à la fois pour garder l'adhésion et l'écoute de vos collègues ainsi que celle des spectateurs, à vulgariser votre texte.

**M. Hamzaoui :**

Malheureusement, je n'ai pas pu faire un petit résumé de cette motion, mais j'ai quand même procédé à lire la motion comme elle a été déposée. J'ai expliqué pourquoi je voulais lire cette motion dans son intégralité. Considérant l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 janvier 2012 modifiant la nouvelle loi communale afin d'organiser l'élection de la présidence du conseil communal; Considérant l'article 8 bis de la nouvelle loi communale permettant la possibilité de désigner une personne à la présidence du conseil communal ; considérant l'initiative prise dans notre commune sous la législature précédente 2012 - 2018, où le conseil n'était pas assuré par la bourgmestre ; Considérant qu'à l'issue des élections communales du 14 octobre 2018, 15 conseillers communaux sur 19 en région bruxelloise sont présidés par une personne autre qu'un membre du collège des bourgmestre et échevins, notamment Bruxelles-Ville, Saint-Gilles, Forest, Auderghem, Etterbeek ; Considérant l'accord de majorité visant à mettre de la bonne gouvernance un élément phare de cette législature; Considérant l'engagement annoncé dans l'accord de majorité relatif à la volonté d'introduire des mesures innovatrices et audacieuses en matière de gestion politique et administrative...

Madame la Bourgmestre, je vous demande de couper votre micro s'il-vous-plait.

Considérant la nécessité de libérer la bourgmestre de la police de la réunion pour lui permettre de se concentrer sur les débats de fond ; Considérant l'intérêt tant pour le conseil que pour le collège, de remédier au risque de confusion des rôles que génère la situation où une assemblée est présidée par le chef d'un exécutif et dès lors de garantir l'indépendance de la présidence du Conseil ; Considérant les expériences réussies dans les communes qui ont adopté ce fonctionnement ; Considérant l'utilité de renforcer et de dynamiser la démocratie et l'organisation juste des travaux du conseil communal considérant l'objectif de garantie de garantir une plus grande indépendance des débats et de renforcer l'impartialité des discussions au sein du conseil communal ; Considérant l'objectif de garantir une plus grande indépendance des débats et de renforcer l'impartialité des discussions au sein du Conseil

communal ; Considérant l'utilité de favoriser et de coordonner mes initiatives des conseillers, de renforcer le rôle des commissions et, le cas échéant, d'organiser des groupes de travail thématiques, le conseil communal décide, conformément à l'article 8bis de la nouvelle loi communale, son article 1 : de procéder dans les meilleurs délais à l'élection d'un président ou d'une précédente du conseil qui ne soit ni membre du Collège ni président du Conseil de l'action sociale. Article 2 de désigner un suppléant ou une suppléante qui soit issu de l'opposition. Et article 3, de modifier son règlement d'ordre intérieur en ce sens.

Voilà, merci pour votre attention.

**Mme la présidente :**

Je vous en prie. Alors, je vois que se sont inscrits dans ce débat Mme Piquard, Monsieur Mahdaoui, Monsieur El Khannouss, Monsieur Boufraquech, Monsieur Eylenbosch, Monsieur De Block.

**Mme Piquard :**

Oui, Madame la bourgmestre, madame la présidente du conseil, en fait, moi je suis ici dans cette commune depuis 1984 et j'ai assisté à mon parfait homonyme Mr Marcel Picard qui était bourgmestre de la commune et qui ne portait pas la même orthographe que moi. Et puis j'ai assisté à beaucoup d'autres époques, des conseils communaux et donc là, je me rends compte qu'ici, ici, aujourd'hui, et ce n'est pas parce que c'est Catherine Moureaux, nous avons quelqu'une, une personne qui gère très bien les dossiers, qui connaît les dossiers. Surtout, c'est ça. Parce que quand vous avez des questions, elle peut beaucoup répondre à toutes vos questions, franchement beaucoup répondre à tout ce que vous souhaitez. Et quand elle ne peut pas, elle a la franchise de le dire. Alors moi, pour ce qui est là, je ne vois pas. Nous avons, nous gagnons deux étapes. Ici, nous avons quelqu'un de valeur qui gère un conseil communal. Je ne sais pas sur quels articles vous vous penchez, peut-être l'histoire du jeton de présence. Et franchement, sincèrement, très sincèrement, ici, nous gagnons des étapes avec quelqu'un qui sait gérer la commune. Et merci madame Moureaux, merci madame la présidente. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci Madame Piquard. Merci beaucoup.

**M. Mahdaoui :**

Merci madame la bourgmestre. Chers collègues, sur le principe, moi et mon collègue Akrouh, nous sommes favorables à une modification du mode de fonctionnement de la présidence du conseil communal, comme cela s'applique dans plusieurs communes. Pour nous, c'est un premier pas pour la bonne gouvernance. Néanmoins, nous ne sommes pas ici pour attaquer des personnes de la majorité comme de l'opposition. Notre constat est que depuis le début de notre mandat en tant que conseiller communal, nous avons remarqué une chose, c'est que le conseil communal est devenu une première, la première plateforme de show pour les citoyens. Donc, comme l'a rappelé Monsieur Ikazban, il y a beaucoup plus important qu'on peut amener comme débat ici au sein de cet hémicycle.

Pour notre part, on s'abstient, on s'abstiendra sur ce point et nous proposons un groupe de travail afin que l'on puisse débattre sur les modifications du ROI en général et de la présidence du conseil communal. Pour la mise en place de ce groupe de travail pour qu'il puisse se faire le plus vite possible, qu'on ne soit pas reporté à des calendes grecques et qu'une élection puisse se faire, si ce groupe de travail aboutit, quand le conseil sera en présentiel. Voilà, merci pour votre écoute. Merci Monsieur Mahdaoui

### **M. El Khannouss :**

Merci de me donner la parole. Comme vous vous en doutez, je vais épouser la motion qui est proposée aujourd'hui par monsieur Hamzaoui pour un groupe ECOLO, je vous en ai parlé le mois dernier déjà, je ne vais pas revenir avec le cadre légal qu'il a évoqué, nous sommes une des dernières communes qui ne respecte pas cette règle essentielle de bonne gouvernance qui veut que le conseil communal soit présidé par une autre personne qu'un membre du Collège ou le président du CPAS. Alors, notre demande, elle s'inscrit par rapport à cette volonté de bonne gouvernance, mais aussi par rapport au fait, que vous êtes incapable d'avoir une équidistance par rapport aux partis politiques. Cette question d'impartialité se pose à chaque conseil communal, on voit comment vous gérez les débats et on voit que systématiquement vous vous positionnez comme bourgmestre, comme cheffe de groupe du Parti socialiste ou éventuellement comme quelqu'un qui a une vision un peu fermée de la gestion parce que vous avez à des moments, des sursauts dictatoriaux que vous utilisez pour gérer ce conseil communal, régulièrement en manquant de respect à des conseillers comme on a pu le voir la fois dernière, donc, il s'agit vraiment ici d'une urgence. Je pense que c'est dommage que ne soyez pas en présentiel, parce que nous aurions été en présentiel, je crois que les choses auraient pris une autre tournure. Parce que je suis en train de vous dire ici est partagé par des conseillers communaux, aussi bien la majorité que de l'opposition. Donc, il est urgent, je pense, de s'inscrire dans cette volonté de bonne gouvernance qu'on retrouve dans votre déclaration de politique communale. Et donc, je vous invite à être vraiment dans une démarche positive et de comprendre ce signal qu'on vous lance. C'est un signal très important. C'est un signal fort qui est lancé par l'opposition, qui est soutenu en coulisses par certains membres de la majorité. Je tiens à vous le dire, je vous invite à bien réfléchir à cette proposition. Mais en tout cas, en ce qui nous concerne, moi et mon groupe, nous voterons favorablement pour cette demande, pour que le prochain président du conseil communal, vienne du conseil communal et que le vice-président soit un membre de l'opposition. Merci.

### **M. Boufraquech :**

Merci madame la présidente, écoutez première des choses, je pense que les débats ont toujours eu lieu au sein de notre hémicycle. Le conseil est très bien présidé et de plus, la durée de nos conseils communaux démontre à quel point chacun peut s'exprimer librement. Deuxième des choses, je rappelle que le règlement du conseil communal a toujours été respecté. La présidente, qui est aussi bourgmestre, ne cumule pas. Il faut rappeler cela. Il y a très longtemps, peut-être qu'il y avait un bourgmestre qui ne cumulait pas ça. C'est aussi ça la bonne gouvernance. M. Hamzaoui. Et la troisième des choses, moi, j'ai été étonné un peu de l'article 2 qui demande qu'il y ait un suppléant au sein de la présidence qui soit issu de l'opposition. Je tiens juste à rappeler qu'il faut respecter le scrutin du 14 octobre 2018. Il y a des partis qui ont gagné cette élection et qui aujourd'hui sont majoritaires. Et donc, effectivement, la présidence d'un hémicycle revient à la majorité et non pas à l'opposition. Je vous remercie.

### **M. Eyllenbosch :**

Je suis peut-être un petit peu mal placé pour parler de présidence du conseil communal puisque je l'ai fait pendant six ans lors de la législature précédente, mais je dois reconnaître, madame la présidente, qu'aujourd'hui, de temps en temps, je me pose des questions sur la façon dont vous faites et vous gérez la présidence. Lorsque vous vous permettez des remarques, déjà au moment de vote, ou de positions ou de justifications d'abstention, ou que vous ajoutez un commentaire, je ne crois pas que ce soit le travail du président de faire ça. C'est à ce moment-là la bourgmestre qui prend possession du débat et je crois que ce n'est pas bienvenu dans ce genre de choses. Si le législateur a aujourd'hui introduit cette possibilité d'avoir un président du conseil communal différent du bourgmestre, c'est justement parce qu'il y avait trop de d'emprises par le bourgmestre sur le conseil. Alors, je vais vous dire que quand

je compare votre présidence par rapport à celle de quelqu'un que vous avez bien connu qui était votre papa, je dois malheureusement vous dire qu'il le faisait probablement mieux que vous parce qu'il ne prenait pas et il n'intervenait pas dans le cadre des discussions, de la façon dont vous le faites. Il respectait mieux la parole des personnes qui la prenaient lors des conseils, et donc peut être que vous devriez vous inspirer de sa façon. Mais je crois que la meilleure solution aujourd'hui, c'est de vous inscrire dans ce qui a été fait dans différentes communes à Bruxelles et qui se pratique également en Wallonie, déjà, depuis deux législatures, c'est de céder la place de présidence à quelqu'un et éventuellement de la majorité. Alors, pour répondre à Mr. Boufraquech, je rappelle que dans le cadre de la loi, il est effectivement prévu qu'un vice-président soit élu, alors qu'il soit élu en provenance de la majorité ou de l'opposition. Ça n'est pas précisé, mais la possibilité existe. Et donc, ce n'est pas une invention de la motion. Merci beaucoup.

#### **M. De Block :**

Je veux plaider pour soutenir la motion, je vous ai déjà dit que je trouve que vos interventions, vos remarques passaient mal. Je trouve que votre façon de diriger crée trop de tensions: des jugements, vous interrompez, vous intervenez sur comment les gens doivent intervenir. Je pense qu'en fait, on perd du temps. Et là, je pense qu'on peut mieux faire, de façon plus efficace. Je pense que ça sera mieux, en fait, d'avoir effectivement un président du conseil qui a un certain recul. Bon, tout le monde sait que monsieur Eylenbosch et moi ou le PTB ne partageons peut-être pas beaucoup de choses en commun sur le plan politique, mais je trouve que malgré quelques accrochages, je trouve que globalement, il faisait bien le boulot. Ça montre que c'est possible, donc je ne pense pas que c'est une question de personne. Je pense que c'est quelque chose quand on n'est pas dirigeante finale, ça va permettre de réfléchir à la collectivité. Donc, je trouve que c'est emblématique que M. Boufraquech pense dans des termes de majorité, c'est un petit peu comme au conseil d'administration de Molenbeek Sport, c'est la majorité qui va décider si un point à se discute. Je trouve que c'est vraiment un mépris complet de tous les administrateurs, tous les conseillers qui sont de la majorité comme opposition.

Moi, je vais voter pour et je voudrais qu'il y a un vote secret. Et en fait, je voudrais savoir comment vos services peuvent rendre possible un vote secret. Je pense qu'on a le droit de le demander. Je ne sais pas comment ça peut se réaliser.

#### **M. Ben Salah :**

Alors voilà, et je vais être assez bref, je pense qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites et même qu'il y ait ce débat, en dit assez long. Je pense que la précédente législature avait été présidée d'une certaine main de fer, si je puis dire, mais à aucun moment, il y a eu remise en question du président qui avait été mise en place par la précédente majorité. Je considère que ce n'est pas un aveu de faiblesse, de pouvoir de temps en temps céder la place. Je considère que ce n'est pas un aveu de faiblesse, de pouvoir veiller à faire en sorte de pouvoir entendre une certaine manière aussi un autre écho que celui de l'entre soi, à savoir une majorité telle que l'avait mis en avant votre président de section. Je suis pour une politique entre guillemets, à l'écoute même de ce monde, même de ceux qui ne sont pas la famille des cousins, des amis, ni même des fois de ceux qui ne sont pas forcément d'accord. Et là, durant ces quelques mois, j'ai eu l'honneur d'être conseiller communal. Je vous le dis très clairement, je n'ai pas ressenti une bonne tenue d'une certaine manière, des débats, car il y avait des moments où, disons-le clairement, vous coupiez la parole. Je me souviens de ma première prise de parole. Vous m'avez coupé. C'était malheureusement des vidéos qui n'étaient pas enregistrées, malheureusement. Et d'ailleurs, le collègue Mr. El Khannouss l'avait relevé, m'avait défendu et donc ce sont toutes des petites choses qui font que l'idéal aurait été avant même de pouvoir en arriver à une décision de ce type au sein de ce conseil communal, de faire un pas de côté pour pouvoir veiller à faire en sorte de retirer cette méfiance, même, je le

rappelle, de personnes qui ne sont pas forcément du même parti. L'idéal aujourd'hui serait peut-être de remise en question. Pas forcément aujourd'hui, si vous le désirez, d'une certaine manière, un petit peu de temps pour réfléchir. Mais je pense qu'il est nécessaire de pouvoir, ou tout du moins une introspection, à la bonne tenue de ce conseil communal. Je vous remercie.

**M. Hamzaoui :**

Madame la Bourgmestre, j'ai une question technique.

**Mme la présidente :**

Excusez-moi, mais j'ai un tour de parole.

**M. Hamzaoui :**

En fait, j'ai une question, la transmission a été coupée, la transmission directe a été coupée. Ce n'est pas normal.

**Mme la présidente :**

Attendez une seconde, je vais vérifier. La personne qui s'occupe de ça est dans mon bureau. Est-ce que la transmission en direct est coupée? Non. La personne m'indique que non.

**M. Hamzaoui :**

Je le vois devant moi, ce n'est pas normal.

**Mme la présidente :**

Attendez, je redemande qu'on vérifie.

**M. El Khannouss :**

Non, ça fonctionne chez moi.

**Mme la présidente :**

Je vous propose de continuer le tour de parole. Donc il y a encore trois personnes qui sont inscrites, Monsieur Ikazban, vous avez la parole.

**M Ikazban :**

Alors j'ai une question à vous poser, vous êtes présidente depuis combien de temps?

**Mme la présidente :**

Deux ans, je pense.

**M. Ikazban :**

D'accord, et ça fait presque un an qu'on vit une période de crise sanitaire qui nous rend nos travaux un peu plus difficiles, à un peu plus compliqués par le manque de distance, par le manqué de proximité sociale. Bon, alors, beaucoup de choses à dire par rapport à cette motion. D'abord, je ne connais pas monsieur Hamzaoui, je n'ai jamais eu l'occasion de le rencontrer Covid oblige, mais je suis toujours un petit peu étonné. Je ne sais pas si c'est la motion de M. Hamzaoui ou si c'est la motion d'Écolo, Je suis étonné de voir qu'un conseil communal qui est là depuis 2 mois demande déjà à ce qu'on change la présidente. Et si c'est une motion d'Écolo, moi, je ne savais pas qu'Écolo faisait dans les attaques personnelles. J'ai entendu Michel s'exprimer, l'ancien président, je tiens quand même à rappeler que tout n'a pas toujours été rose sous la précédente législature, même s'il est vrai que le Michel, président du début de législature, était complètement différent du Michel en fin de législature. Comme quoi, avec le temps, on peut aussi se bonifier. Mais je me souviens de périodes où le président précédent a été contesté et parfois même dans sa propre majorité. Donc, je me souviens très bien. J'ai des souvenirs très précis et d'ailleurs, je suis étonné d'entendre des membres de l'opposition qui étaient dans la précédente majorité, les mêmes qui ont refusé des propositions qu'une partie de la présidence soit assurée par l'opposition. Comme quoi, à nouveau, on change d'avis quand on change de place dans ce conseil communal.

Ce que je voudrais dire simplement, ce qui me gêne un peu dans cette motion, c'est cette impression de vouloir cibler des personnes. J'ai commencé ce conseil communal en souhaitant mes bons vœux, mais en souhaitant aussi qu'on essaye d'élever le débat, sortir du bac à sable et d'éviter toute attaque ad hominem et attaques personnelles, les vexations inutiles. Même si on peut être en désaccord, on peut s'énerver de temps en temps. Certains, parfois haussent la voix peu trop souvent. Mais voilà, j'ai appelé à ce que l'on prenne de la hauteur tous ensemble et je dis tous ensemble, moi, y compris pour tout le monde. On doit ça à la population qui nous écoute, que nous représentons parce que nous passons beaucoup de temps ici. On n'est pas là pour se chamailler et se bagarrer pour des brouilles. Ce qui me dérange aussi, c'est ici. On va passer du temps sur ce point que sur les taxes. C'est triste, c'est triste, c'est malheureux. Ce sont des politiques communales qui sont extrêmement importantes et on passe beaucoup de temps sur quelque chose qui est plus secondaire.

Pour le reste, je terminerai avec une remarque. On peut débattre de la présidence du Conseil, comment on peut améliorer notre travail au conseil communal. On peut le faire, mais ça va se faire dans un cadre sans cibler des personnes, sans cibler qui que ce soit parce que le respect commence aussi par là. Il commence aussi par là le respect qu'on se doit les uns les autres. Et sur ça, je rejoindrai ce qu'a dit Rachid Mahdaoui. Moi, je pense que si on doit discuter de la façon dont ça se passent, se déroulent nos réunions, on doit pouvoir en discuter dans un cadre en dehors du cadre plus consensuel et, de manière générale, du comportement des individus. Je pense que quand un conseil communal se passe bien, c'est grâce à tout le monde. Je pense que les difficultés, sont souvent provoquées par des incompréhensions ou des provocations, des petits jeux de bac à sable. Et ça, je ne voudrais incriminer personne. Moi, je fais vraiment appel à tout un chacun pour qu'on montre une autre image, qu'on sorte du bac à sable et qu'on prenne de la hauteur. Encore une fois, je le dis qu'il y a beaucoup de choses qu'on pourrait améliorer dans notre fonctionnement. Si on veut les améliorer, on doit parler en dehors de toute attaque personnelle.

Pour le reste, la loi communale prévoit la possibilité d'attribuer la présidence du conseil communal à quelqu'un d'autre qu'un membre du collège. C'est une possibilité qui existe. Ce n'est pas une obligation, en tout cas, pour l'instant, ce n'est pas une obligation, c'est une possibilité. Et donc, c'est le collège qui décide. C'est la majorité qui décide à qui elle attribue cette présidence? Comme c'est la majorité qui décide de désigner les échevins. Ce n'est pas l'opposition qui désigne les échevins et ainsi de suite. C'est comme ça que fonctionne la démocratie. Je pense qu'il y va aussi du respect du choix des électeurs qui se sont prononcés en 2018. Je vous remercie.

**Mme Goris :**

Alors je voudrais dire que ce qui me gêne dans cette motion, c'est le fait qu'on demande que ce soit quelqu'un de l'opposition. Pour moi, ce qui est important pour mener les débats, c'est quelqu'un qui soit neutre, qui respecte la parole de chacun et qui puisse faire avancer les discussions, qui soit à l'écoute. Et la question, pour moi, ce n'est pas de dire que telle personne est mieux que l'autre au niveau du bourgmestre. C'est plus une histoire de principes. Donc, je ne voudrais pas du tout tomber dans l'attaque personnelle de l'une ou l'autre parce que franchement, on a tous moments où on dérape. Mais globalement, on peut quand même dire que vous faites ça bien. C'est plus une histoire de dire voilà, c'est une possibilité qui est donnée aujourd'hui que d'autres, qu'un autre membre du conseil communal puisse gérer. Et ça permet aussi, en tant que bourgmestre, d'avoir aussi plus de recul et aussi une autre présence dans un conseil communal. Donc, moi, il ne s'agit pas d'attaquer, de vous attaquer en tant que personne ou de dire vous ne faites pas ça bien ou que quelqu'un ferait ça mieux. Je voterais pour la motion si on disait que c'était quelqu'un de l'opposition ou de la majorité, ça ne me gêne pas. C'est la qualité de la personne qui est choisie qui est importante. Et donc moi, je m'abstiendrai pour cette raison-là. Et ce n'est pas une défiance par rapport à vous en tant que bourgmestre, c'est par rapport simplement à ce principe de partage de tâches. Je vous remercie.

**M. Mutambayi :**

Merci pour la parole. C'est celle qui m'a précédé qui a malheureusement, vidé mon intervention de sa substance. Vous me permettrez quand même d'y ajouter quelque chose. Je pense que la motion permet d'aborder une question fondamentale que nombre d'entre nous se posent aussi. Et comme celle qui m'a précédé, mon propos ne porte pas sur la mention en tant que tel, mais se situe beaucoup plus au niveau des principes. Je n'ai pas de problème avec la bourgmestre, qui est aussi la présidente du conseil communal. Je n'ai pas de problème avec votre manière de diriger, diriger les débats. Ça se passe comme ça se passe, ça froisse certains. Ça coince à certains moments, mais de ce point de vue, je peux rejoindre le chef de groupe PS Monsieur Ikazban qui, dit-il, n'est pas il ne serait pas bête, il ne serait pas inopportun de penser à mûrir la réflexion là-dessus. Peut-être que ce soir, c'est beaucoup, beaucoup trop tôt. C'est peut-être prématuré ce soir, mais il faut penser à un cadre. Ça peut être des sections réunies pour voir comment mûrir la réflexion sur la question. Je pense également que pour une question de principe, il serait beaucoup plus élégant que la personne de la présidence du président du conseil communal soit différente de la personne du bourgmestre. Et c'était mon propos. Merci.

**Mme la présidente :**

Monsieur Boufraquech, vous avez déjà pris la parole.

**M. Boufraquech :**

J'aimerais juste préciser mon propos, car j'ai été cité par M. De Block et Eylenbosch. Je pense qu'ils ont une audition sélective. Je vais juste préciser. Je n'ai pas dit que la loi interdisait que la présidence revienne à un membre de l'opposition. Seulement, il y a la coutume qui mentionne que la présidence revienne à un membre de la majorité, tout simplement. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci Monsieur Boufraquech.

Alors je vous propose qu'on passe au vote sur cette motion puisqu'on l'a déjà bien débattue. A titre personnel, je ne pense pas que c'est une motion dans le contexte tel que l'a exposé M. Hamzaoui et j'ai pu lire l'article de presse qu'il a fait paraître sur ses intentions. Je ne prends pas cette motion à titre personnel. Je pense que c'est une motion qui est, qui est une motion liée à l'idéologie d'Écolo, qui a porté le texte au Parlement régional, qui permet cette possibilité d'avoir un président du conseil différent du bourgmestre. Et donc, je vous propose de voter de manière classique puisqu'il s'agit d'une motion et c'est tout à fait la forme habituelle d'une motion.

Monsieur Hildgen, les résultats?

**M. le Secrétaire adjoint :**

La motion est rejetée par 27 non, 12 oui et 4 abstentions.

**Mme la présidente :**

D'accord, mais alors je vous remercie.

Par ailleurs, j'entends deux choses dans la discussion qu'on vient d'avoir, la première, je remercie la majorité du conseil de continuer à penser que je peux en être valablement la présidente et la deuxième, j'entends une aspiration certaine à revoir certains éléments de notre règlement d'ordre intérieur et donc je vais demander à ce que les chefs de groupe puissent effectivement activer leurs travaux sur une modification du règlement d'ordre intérieur puisque je vous rappelle et je sais que c'est parfois compliqué, aujourd'hui encore, je vous ai laissé à chacun plus de temps en réalité que ce que permet le règlement d'ordre intérieur. Je vous rappelle que c'est le règlement d'ordre intérieur qui génère la manière dont je gère les débats en tant que présidente. Je n'ai pas d'initiative personnelle en la matière. J'utilise le règlement d'ordre intérieur et lorsqu'une question je vais dire à caractère réglementaire se pose, nous nous tournons ensemble vers le secrétaire communal, ici, le secrétaire adjoint, pour la résoudre. Donc, si vous avez des difficultés avec certains éléments, je pense qu'il s'agit effectivement que les chefs de groupe se réunissent autour d'une modification éventuelle de notre règlement d'ordre intérieur.

*Le point est rejeté.*

*43 votants : 12 votes positifs, 27 votes négatifs, 4 abstentions.*

*Het punt wordt verworpen.*

*43 stemmers : 12 positieve stemmen, 27 negatieve stemmen, 4 onthoudingen.*

**37. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative aux espaces mis à disposition par la Commune aux étudiants - Report du 23/12/2020.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, over de door de gemeente aan de studenten ter beschikking gestelde ruimtes - Uitsel van 23/12/2020.**

---

**Mme la présidente :**

Alors, je vous propose de passer à l'interpellation déposée par monsieur Ben Salah au sujet de la mise à disposition de locaux pour nos étudiants.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie, madame la présidente. Sur le coup, la fin entre guillemets des examens et des blocus, on y touche clairement puisque c'était la dernière semaine, la dernière semaine pour nos étudiants pour étudier dans de bonnes conditions, pour pouvoir avoir toutes les possibilités de pouvoir intégrer les matières nécessaires à la compréhension et à faire en sorte de réussir leurs examens. Ma question était due à la crise sanitaire ayant un impact important sur les étudiants du supérieur qui, rappelons-le, sont pénalisés à bien des égards et qui nécessitent notre soutien sans faille. Vous le savez. Bon nombre d'étudiants n'ont pas l'espace nécessaire pour pouvoir étudier dans les meilleures conditions. C'est pourquoi mes questions sont les suivantes. Qu'avez-vous prévu pour permettre la mise en place d'espaces disponibles pour nos étudiants afin de les soutenir dans leur blocus? Si la mise en place des espaces existe, quel est leur superficie. Combien de jeunes peuvent être accueillis dans ces espaces?

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Mme Maouane.

**M. Sumlu :**

Mme Maouane souhaite recevoir une réponse écrite.

**Mme la présidente :**

Monsieur Milis, vous avez la parole.

**M. Milis :**

Merci madame la présidente. Mais effectivement, nous nous parlons d'un sujet très important. La jeunesse d'aujourd'hui souffre vraiment du problème de la pandémie que nous connaissons. Et effectivement, les cours en visioconférence deviennent très contraignants pour ces étudiants, pour ces élèves, tant en secondaire qu'en supérieur. Alors effectivement, ils sont de plus en plus perdus. D'autant plus que de nombreux enseignants commencent à effectivement être absents dans les écoles. Et effectivement, déjà que les écoles souffraient d'une pénurie d'enseignants au jour d'aujourd'hui. La pandémie peut avoir des répercussions sur la présence des enseignants dans les établissements scolaires. Et donc, à tout cela s'ajoute effectivement un problème de relations sociales pour nos étudiants et pour les jeunes qui commencent vraiment à perdre pied. Nous le voyons encore dernièrement par des interviews télévisées. On se réjouit de cette initiative pour les étudiants qui est prise en compte dans notre commune. Le Collège et bien sûr l'échevine Gloria Garcia, Fernandez, ont pris l'initiative pour cette action de mettre des locaux en commun pour les jeunes pour qu'ils puissent s'y retrouver. Alors, bien sûr, des associations se sont aussi mobilisées pour soutenir les étudiants. Il faut les encourager. Je pense à Molengeek, qui a fourni des ordinateurs, mais je pense qu'effectivement, s'il existe beaucoup d'initiatives mises en place, tous les jeunes ne sont pas au courant de toutes les possibilités disponibles. Je pense qu'effectivement, il faudra mettre un accent et se faire peut-être aider par la Région bruxelloise pour qu'effectivement, ces informations puissent arriver aux oreilles de tous les jeunes et à ce moment-là, ils puissent bénéficier de ces lieux qui sont effectivement peut-être pas assez nombreux. Et maintenant, faut voir encore qu'on puisse y respecter les distanciations au niveau de la pandémie. Alors, on pourrait peut-être même espérer un petit coup de pouce financier au niveau de la Région pour pouvoir effectivement mettre ses locaux à disposition et en plus, les équiper de matériel adéquat pour pouvoir organiser leurs études et leur blocus. Je vous remercie.

**Mme Agic :**

Je remercie Mme Maouane et M. Ben Salah d'avoir amené cette question, je pense qu'effectivement, les espaces d'étude sont une demande récurrente des étudiants molenbeekoïses. On sait qu'en temps normal, déjà, c'est très compliqué pour ceux qui étudient notamment à l'ULB ou à l'UCL de se déplacer jusqu'à des bibliothèques extrêmement surchargées ces dernières années, où cette tendance d'étudier hors de chez soi parce qu'on y étudie mieux, c'est ça qui est important a pris de plus en plus d'ampleur. Et effectivement, Molenbeek doit prendre sa part là-dedans. C'est inscrit dans l'accord de cette majorité. Des initiatives ont déjà été prises, mais effectivement, en ces temps de COVID, mais surtout, espérons-le qu'on revienne rapidement à la normale. Je pense qu'il est temps de proposer pour les prochains examens quelque chose de structurel, de récurrent. Que les étudiants sachent que ça a lieu à tel endroit, à telle période et qu'on ne soit plus à des propositions un peu à la dernière minute. À chaque fois, je pense qu'il est temps d'atterrir sur quelque chose de récurrent.

**Mme l'échevine Garcia Fernandez :**

J'aimerais, avant de commencer, faire une petite précision. En fait, les questions, mes réponses, évidemment, sont préparées. J'ai pris le temps de les préparer. Par contre, les questions ne sont pas les mêmes. La question de M. Ben Salah porte sur les espaces d'étude réservés aux étudiants du supérieur. La question de Mme Maouane porte sur d'abord l'enseignement secondaire et sur l'enseignement hybride. Ce n'est pas tout à fait la même chose. Alors, je propose de répondre à monsieur Ben Salah, qui est ici présent, et de répondre de manière écrite à Mme Maouane. Voilà donc avec la crise sanitaire due au Covid 19, les conditions de préparation des examens ont été bouleversées pour de nombreux étudiants. Et comme vous l'avez souligné, monsieur Ben Salah, tous ne disposent pas chez eux d'un endroit calme pour se concentrer et réviser. Alors afin de soutenir les étudiants du supérieur à l'approche des examens, la commune de Molenbeek et l'ASBL Move ont effectivement ouvert des espaces communaux. L'accès aux salles d'étude est un accès libre sans rendez-vous, moyennant une vérification des disponibilités en ligne. Ces espaces sont bien entendu occupés dans le respect des restrictions liées aux précautions sanitaires, et leur superficie, puisque c'était votre question, sont les suivantes. Alors, pour la salle du Sippelberg, la superficie est de 662 mètres carrés et nous y accueillons au maximum 50 étudiants. Pour le Centre communautaire maritime, la superficie est de 300 mètres carrés et nous pouvons y accueillir 25 étudiants au maximum. Pour le pôle jeunesse, la superficie est de septante mètres carrés pour quatre étudiants actuellement, le bâtiment Ajja est de 150 mètres carrés pour 10 étudiants. Alors, vous devez savoir que nous avons aussi dirigé des étudiants demandeurs vers Yes, dont la capacité est de 20 étudiants. Et nous avons aussi dirigé les étudiants vers un site que vous connaissez probablement, qui s'appelle mesétudesares.be et qui répertorie les bibliothèques ouvertes à tous les étudiants et étudiantes, quel que soit leur établissement d'origine. Voilà, j'ai dit je pense avoir répondu à votre question, monsieur Ben Salah.

**M. Ben Salah :**

Je vous remercie. La quasi majorité des jeunes sont dépourvus de solution. Pas parce qu'elles n'existent pas, mais parce qu'ils ne sont pas au courant de ces solutions. Je remercie également madame l'échevine Gloria pour toutes ces réponses complètes. Vous m'avez même apporté des éléments de réponse supplémentaires. Je vous en remercie. Je pense qu'il est nécessaire de pouvoir mettre l'accent sur les difficultés connues par nos jeunes, car, rappelons-le, c'est notre avenir, c'est l'avenir, non pas à notre commune, mais de notre pays. Et la volonté de pouvoir, entre guillemets, leur apporter des solutions, c'est nous apporter des solutions. Et je suis persuadé qu'à travers ce type de propositions, on tend vers ce type de solutions. Nous arrivons tout du moins à pouvoir combler une grande partie de la demande. Néanmoins, peu importe le boulot qu'on fournira, peu importe le boulot que vous fournirez, s'il n'y a pas de communication qui va avec et une certaine récurrence, comme l'a mis en avant Leïla, on ne va pas s'en sortir dans la mesure à chaque fois, chaque année, ces jeunes vont

se retrouver dépourvus de solution, non pas parce qu'elles n'existaient pas, mais parce qu'ils n'ont tout simplement pas eu connaissance de ces informations. Je propose pour les prochaines années, ou tout du moins pour commencer à y réfléchir dès maintenant, c'est de veiller à faire en sorte de pouvoir créer une campagne de communication, que ce soit dans les réseaux sociaux ou via l'asbl Move, ou par tout autre canaux qui permettraient, d'une manière ou d'une autre, de pouvoir toucher tous ces jeunes.

**38. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Goris, Conseillère communale indépendante, relative à la rotation du personnel communal - Report du 23/12/2020.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Goris, onafhankelijk gemeenteraadslid, met betrekking tot de uitwisseling van het gemeentepersoneel - Uitsstel van 23/12/2020.**

---

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Madame Goris.

**Mme Goris :**

Le Covid a aussi eu des conséquences sur la vie concrète dans notre commune. Donc, beaucoup d'évènements ont été perturbés. Des évènements qui auraient dû être organisés, qu'ils soient culturels ou autre, et ils auraient pu avoir lieu sur le territoire de notre commune. Mais le temps semble s'être arrêté et chez beaucoup de personnes, une réelle lassitude se fait jour. Dans l'organisation de l'administration. Le temps ne s'est pas arrêté et beaucoup de départements clés ont vu passer et changer leurs responsables. Ainsi donc, le service des étrangers a vu partir un de ses responsables ainsi que plusieurs anciens employés connus et reconnus pour leur connaissance des dossiers. Et on sait que le service des étrangers, n'est-ce pas, ce n'est pas rien. La responsable du service population a été déplacée, est devenue chef de service de l'action sociale. Vous avez d'ailleurs loué son travail tout à l'heure concernant la mise en place du centre prochain de vaccination. Le service population a donc voulu arriver à sa tête une nouvelle cheffe, juriste, compétente en ses anciennes matières puisqu'elle travaillait déjà à la commune. Une personne remarquable, mais novice dans les matières complexes et mouvantes de population. La responsable du service finances prenant sa pension, c'est l'ancienne responsable du service des propriétés communales qui la remplacera. Alors, quel grand écart entre le service des propriétés communales eux aussi hériter d'un nouveau visage? Et last but not least, la directrice des RH est partie et une nouvelle jeune responsable vient d'arriver. Elle va découvrir notre administration, ce qui, il faut quand même le reconnaître, gérer le personnel d'une administration d'une telle ampleur, que l'on découvre, est un vrai défi puisque gérer des personnes les aider à trouver leur juste place, ce n'est quand même pas rien, surtout si soi-même, on vient d'arriver. Ce sont donc des services clés de notre commune et peut être d'autres dont je n'ai pas connaissance ou que je n'ai pas cités, qui sont pour certains fragilisés et se voient ou vont se voir dirigés par des personnes nouvelles, probablement réellement intelligentes, intègres, de bonne foi, dont on peut cependant légitimement se poser la question de savoir si elles possèdent dans l'état actuel des choses, suffisamment de compétences concernant les matières à traiter. J'ai donc posé quelques questions. Ne craignez-vous que des changements aussi nombreux fragilisent le bon fonctionnement de l'administration? Qu'est ce qui est mis en place pour permettre à tous ces nouveaux chefs de service de trouver leurs marques dans leurs nouveaux services? Des formations sont-elles prévues? Des formations de management sont-elles proposées? Et quel sera le rôle exact de la nouvelle responsable RH? Je vous remercie pour vos réponses et je dis bon courage, bonne chance et bienvenue aux nouveaux chefs de service. Merci.

**Mme la présidente :**

Alors, pour le collègue, je vais répondre à cette question qui nous parle de l'ensemble des services, en fait. Alors tout d'abord, en introduction à votre interpellation, c'est une donnée extrêmement importante, une donnée objective, un fait : en 2020, le turnover dans l'administration communale de Molenbeek était de 2,82 pour cent. C'est le nombre de personnes qui ont bougé. En fait, évidemment, là-dedans, on ne compte pas les gens qui partent à la pension. On considère que c'est normal et on ne décompte pas. Donc, sur l'ensemble des 1.380 travailleurs, on a seulement connu 39 départs. Là, par contre, dans les 39, j'ai intégré les gens qui sont partis à la pension. Donc ça fait 30 départs et 9 pensions. A titre de comparaison, à la Ville de Bruxelles, le taux de rotation en 2018, c'est l'information la plus récente à laquelle on a accès, c'était de 6,8 pour cent. Donc, on n'est vraiment pas dans un turnover important dans notre commune. Je l'ai dit tout à l'heure aussi. On a opéré trois licenciements, trois licenciements en deux ans, ce qui en fait vraiment là, pour le coup, très bas. Et on pourrait dire que c'est trop bas. Je vous écoute si vous pensez ça. Je ne pense pas ça. Je ne pense pas que la technique de licenciement dans une administration communale comme la nôtre soit la technique appropriée pour que, comme vous l'avez dit, chacun trouve sa place. Alors, nous pouvons donc dire que les départs de l'administration communale ne sont pas une tendance lourde, que du contraire. De façon plus générale, je voudrais aussi vous faire part de notre conviction profonde que le changement n'est pas forcément une menace ou fragilisant, quelle que soit son ampleur ou son activité. Chaque organisation va connaître des cycles et des situations qui l'amènent à changer. Et évidemment, ici, il y a des phénomènes aussi générationnels. On sait que dans la haute administration, pour l'instant, parce qu'il y a une génération de personnes qui étaient arrivées à un moment donné, eh bien on va faire plus face, à plus de départs. C'est un cycle, c'est une bonne chose. En fait, une organisation qui ne change plus, c'est une organisation qui ne vit pas et en fait, les meilleures organisations ne sont pas celles où il n'y a aucun turnover. Ça, ça serait assez étrange aussi. Les nouveaux éléments apportent une nouvelle énergie. Ils apportent un nouveau dynamisme. Ils apportent aussi de nouveaux savoirs et c'est comme ça qu'évolue le système des organisations et des institutions, grâce aux talents qui les composent et qui les rejoignent. Alors évidemment, en disant cela, on ne peut pas, et je ne le souhaite pas, nier les difficultés survenues par le passé qui ont également amené certains départs. Et nous sommes conscients aussi, par ailleurs, que nous avons de nombreux défis à relever. Vous avez mentionné notamment le Service des étrangers, un service dans lequel il y a eu déjà de nombreux défis à relever les derniers mois. Donc, on a un gros travail qui a été effectué par la nouvelle cheffe de service depuis son arrivée à cette fin. On accueille des personnes capables, à notre sens, d'y faire face et c'est vrai qu'il y a des phases de sélection quand même assez importantes pour cela. J'aurais tendance à dire que nous devons absolument soutenir notre équipe et aller de l'avant. Et ça, ça demande d'être ouvert sur l'énergie et les talents de chacun. Alors, pour ce qui est mis en place pour permettre à nos nouveaux chefs de service de trouver leurs marques parce que vous avez raison, quand on change de poste, eh bien ça peut aller facilement et ça peut aussi demander une adaptation plus grande pour une raison ou pour une autre. À l'heure actuelle, qu'ils viennent de l'interne ou de l'externe, d'ailleurs, les nouveaux responsables sont encadrés et soutenus par leur hiérarchie. Évidemment, ce n'est pas M. Hildgen qui me contredira. C'est leur hiérarchie qui va se charger de leur intégration ou, pour employer un terme de gestion à la mode, de la socialisation organisationnelle des nouveaux arrivants. Mais évidemment, cette situation, elle est perfectible et nous travaillons à ce qu'un suivi plus structurel et uniforme voit le jour. Et ça, je pense que c'est aussi quelque chose qui va être en marge des débats qu'on a eus tout à l'heure sur l'évaluation. Un point important. La volonté, en effet, c'est de développer un processus d'intégration qui permette un suivi plus personnalisé des nouveaux responsables. Et donc, il y aurait des étapes générales à ce suivi, découverte des installations, découverte des équipes, etc., et des étapes plus personnalisées. Ces étapes plus personnalisées, elles consisteront en un accompagnement sur plusieurs champs, en fonction des forces et des axes d'amélioration des nouveaux responsables au moment de leur arrivée en fonction. Chaque responsable devrait à terme recevoir au minimum une formation dite socle qui est une formation en leadership et, d'autre part, une formation qui est plutôt de type rafraîchissement et tournée vers le fond de la matière. Ça, c'est l'idéal de ce

à quoi on voudrait arriver. Un micro plan de formation plus élaboré sera construit pour ceux et celles qui ont besoin de davantage d'accompagnement dans leur prise de fonction. Donc, vous l'entendez une approche plus personnalisée. Évidemment, l'entretien de fonctions qui fait partie des processus d'évaluation. On a eu l'occasion d'en parler tout à l'heure j'ai également un rôle installateur pour les nouveaux chefs de service ainsi que pour tout le personnel entrant ou qui change de fonction au sein de l'administration. Ça permet de clarifier autant le rôle que les attentes, la définition des objectifs avec le N+1 et la hiérarchie et parfois avec le secrétaire communal.

Alors, je dois vous dire évidemment que nous avons déjà investi dans une personne qui travaille le volet formation au niveau du service RH. Ça n'existait pas auparavant. Ça existe à peu près un an. Malheureusement, c'est l'année Covid. Donc, ça a été compliqué. C'est une dynamique que nous souhaitons enrichir pour pouvoir vraiment développer un pôle de formation dans notre politique RH. Pour l'aspect management, les responsables de service se sont inscrits pour des formations qui sont dispensées par l'ERAP et par Métamorphoses et donc l'ERAP dispense une formation sur l'évaluation et Métamorphoses dispensent une formation plus classique sur le management.

Pour conclure, quelques mots à propos de la personne qui a été choisie pour mettre en musique la stratégie définie par les autorités en matière de gestion du personnel et de développement des effectifs, donc, la mission de la nouvelle directrice des ressources humaines, c'est précisément celle de répondre aux défis RH que compte l'administration. C'est notamment la mise en place d'un plan stratégique développement des grands processus RH et on lui a demandé ça. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, de commencer par deux axes, le télétravail et l'évaluation. Vous voyez que l'évaluation avance à grands pas et le télétravail, je suis certaine qu'il avancera également rapidement. Ce plan stratégique donnera à la fois des temporalités, une forme de calendrier, de développement des différents processus et aussi des éléments qualitatifs et quantitatifs de la vision RH pour les années à venir. Je vais clôturer. J'ai voulu, parce que je trouve que c'est un domaine important pour répondre de manière complète. Je vais clôturer en disant que, de manière résumée, le rôle de notre nouvelle DRH s'organise en plusieurs pôles : un pôle stratégique avec ce développement du plan stratégique, un pôle opérationnel avec forcément un suivi de mise en œuvre effective du plan avec l'équipe RH et un pôle plus administratif dans la représentation du service aux différents comités, dans les événements et les instances, etc. Un rôle, je pense, avec lequel chacun de vous peut être familier. Voilà ce que je voulais répondre à votre interpellation. Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de faire le point sur cette politique importante pour une administration, une organisation aussi grande et aussi hétérogène que la nôtre.

**Mme Goris :**

Merci beaucoup pour vos réponses. Je ne peux que soutenir l'effort qui est fait parce que au-delà de la vie du service, c'est évidemment le service aux citoyens qui en découle. Et donc, au plus la capacité est grande du chef de service à mener, à soutenir à connaître les matières à traiter, au plus, les services rendus seront de qualité et en particulier les plus fragilisés pourront en bénéficier.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup. Monsieur Achaoui. Est-ce que vous pouvez prendre la relève quelques instants? J'ai besoin d'une pause technique.

**39. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communale MR, relative aux fontaines publiques - Report du 23/12/2020.**

---

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Evraud, gemeenteraadslid MR, betreffende openbare fonteinen - Uitstel van 23/12/2020.**

---

Le point est retiré de l'ordre du jour.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**40. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Maouane, Conseillère communale ECOLO SAMEN, relative aux espaces de travail surveillés - Report du 23/12/2020.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Maouane, Gemeenteraadslid ECOLO SAMEN, met betrekking tot de begeleide werkruimtes - Uitstel van 23/12/2020.**

---

Le point est retiré de l'ordre du jour.  
Het punt wordt van de dagorde gehaald.

**41. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Madame Evraud, Conseillère communale MR, relative à l'aide aux personnes en détresse - Report du 23/12/2020.**

**Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door mevrouw Evraud, Gemeenteraadslid MR, met betrekking tot de bijstand aan personen in nood - Uitstel van 23/12/2020.**

---

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Je cède la parole à Madame Evraud.

**Mme Evraud :**

Mais écoutez, je vais résumer aussi parce qu'on a déjà beaucoup répondu pendant dans le courant du conseil. Mais quelles sont les aides régionales et Communales, fédérale qui sont prévues, par exemple? Et des associations? Je suis certaine que notre chère Mme Ouberri a préparé une réponse. Je ne vais certainement pas la priver de répondre à ça parce que c'est une matière qu'elle connaît bien. Et j'aurais bien voulu vous demander si l'idée de proposer que les pharmacies, puissent accueillir les personnes qui sont victimes de violences ou qui ont des problèmes de détresse diverses auraient relayé ces informations-là au niveau de l'interface communale, de manière à pouvoir envoyer une équipe volante ou quelque chose qui soit rapide et qui soit structuré. Je vous remercie pour vos réponses.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci pour ces questions. Effectivement, j'ai préparé une réponse et je te remercie absolument pour cette interpellation. Et donc, comme tout le long du conseil, on en a parlé de la crise sanitaire que nous traversons. C'est vrai qu'elle nous a apporté tellement de difficultés et les différentes mesures que nous avons prises pour freiner la propagation du virus, ont et auront encore, bien sûr, inévitablement des conséquences difficiles pour notre commune. Face à la détresse des publics les plus fragiles et depuis le début de cette crise, les autorités communales n'ont jamais cessé d'avoir une attitude proactive dans la recherche de solutions solidaires et adaptées à la situation. D'abord au niveau de l'action sociale, comme j'ai déjà eu l'occasion d'en parler au dernier conseil communal, nous avons développé plusieurs axes pour écouter, accompagner et aider les personnes en détresse à quelque niveau que ce soit. Pour cela, plusieurs axes: le premier, c'est la coordination de l'aide alimentaire avec solidarité 1080. Il y a aussi le call center, où les personnes peuvent téléphoner, être écoutées, être prises en charge rapidement et directement prises en charge par un membre de l'équipe de l'action sociale. On évalue la demande et dans certains cas, la simple écoute momentanée va suffire.

Dans d'autres cas, par contre, un relais sera fait vers l'équipe par l'équipe, vers un partenaire qui est qualifié et parce que l'équipe de l'action sociale ne peut pas répondre à tout. Elle n'est pas pluridisciplinaire, pour pouvoir répondre à toutes les difficultés, donc on oriente vers des professionnels compétents selon la situation. On a aussi parlé du call center. Et puis aussi notre service de l'action sociale, on poursuit également l'accompagnement de première ligne. On reçoit des demandes de toutes sortes d'aide à tous les niveaux, que ce soit alimentaires, recherches de logement, aides administratives, règlements collectifs de dettes, accompagnement lors d'expulsions, par exemple. Alors, après analyse de la situation et prise de contact, le relais est transmis aux professionnels, comme je l'ai dit et acteurs qui sont capables de mener l'accompagnement sur le long terme parce que c'est ça qu'il s'agit, c'est de l'accompagnement social. Ce n'est pas un one shot ou juste au bout d'un quart d'heure, on a résolu le problème. C'est un accompagnement tout le long et ça n'a de sens que sur le long terme justement pour obtenir des résultats.

Alors, pour revenir à votre question si spécifique, qui a son importance et sa place sur la détresse psychologique, je voudrais donc mettre en évidence les dispositifs communaux d'accompagnement et de soutien en cas de détresse relative à la santé mentale. Ils agissent sur deux volets en accompagnant d'une part les citoyens et d'autre part aussi les professionnels. Par ces de ces dispositifs, il faut distinguer premièrement les dispositifs effectifs qui sont en cours et deuxièmement, les dispositifs mis en place à court terme pour répondre à l'urgence.

Pour les dispositifs effectifs en cours, on a les divers services de la commune qui œuvrent directement ou indirectement dans l'accompagnement de la détresse mentale et ce en fonction des particularités de leur métier. Il ne s'agit pas de s'improviser au sein du service prévention, on a aussi la médiation de conflits, le dispositif sans abri ou encore le service d'assistance aux victimes. Pour les services communaux, il y a Move, qui accompagne divers publics fragilisés par ces services spécialisés, comme par exemple le Sampa, le Pont, l'antenne logement-santé, le Groupe Logement Santé, qui est issu du Conseil consultatif du logement de Molenbeek-Saint-Jean et qui est en fonction depuis 2015. Ses membres ont choisi de focaliser leur travail sur la santé mentale, justement en lien avec le logement. La constitution de ce groupe qui est devenu réseau, elle permet aux professionnels d'élargir leur cadre de mission, d'unir leurs expertises tout en prenant la précaution de respecter leur cadre réglementaire déontologique. Il est ainsi devenu un réseau d'intervenants professionnels utiles pour les citoyens présentant des troubles psychiques et les professionnels amenés à croiser leur chemin. Ensuite, il y a la Clinique de la concertation, qui est aussi un dispositif thérapeutique collectif mettant en présence des personnes directement ou indirectement concernées par une situation problématique, et ce, sous l'égide d'un clinicien de concertation. Cet espace est à la disposition du public et des professionnels. Enfin, nous avons aussi trois personnes de confiance et un service de conseil en prévention qui sont à la disposition des membres de l'administration communale pour le respect du bien-être au travail et la limitation des risques psychosociaux, nombreux durant cette période. Je ne vous apprend rien, malheureusement, vu la crise pandémique. Je pense évidemment au télétravail, à la mise en place de protocoles sanitaires à interpréter diversement et à l'anxiété et à la crainte d'être victime de Covid. On l'a vu tout le long durant le premier confinement. Tous les appels téléphoniques, les personnes étaient en panique, ils pensent avoir le Covid. Ils n'arrivent pas à joindre leur médecin. Ils pleurent pour qu'on leur trouve un médecin. Et c'est dire l'impact que la peur d'être victime du Covid a démolé beaucoup de personnes. Et donc, il y a aussi le deuil qui induit, induit aussi la peur, par la perte d'un proche. Il y a aussi les dispositifs mis en place à court terme pour répondre à l'urgence. Parce que l'urgence, l'aide d'urgence, on en a connu depuis le mois de mars. Je voudrais citer les groupes de parole seniors, qui devaient en principe reprendre en octobre, mais en présentiel, mais qui, malheureusement, on a dû les mettre en standby puisqu'il y a eu une recrudescence du virus. Et donc, c'est un dispositif qui réunissait une quinzaine de seniors. Parce que pour respecter les distances sanitaires, il fallait trouver donc un espace où les personnes peuvent venir en toute sécurité, dans un cadre

sécurisé et pour pouvoir aussi s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu. Donc voilà, c'est en suspens. On espère en tout cas pouvoir le reprendre rapidement. Et ce groupe de parole seniors, il avait lieu sous la houlette de la médiation et d'une psychologue médiatrice, une psychologue, pour pouvoir aussi être à l'écoute et la médiatrice pour aussi modérer. Nous avons aussi mis sur pied des groupes de parole personnel communal dans le prolongement du Groupe Logement Santé. Donc, il s'agissait d'organiser des midis virtuels pour le personnel communal amené, avec l'accompagnement d'une personne de confiance, à échanger sur les difficultés et aussi opportunités de la période. Enfin, nous avons prêté aussi une attention particulière aux familles monoparentales. Il y en a. Il y en a de plus en plus, des mamans, souvent seules aussi avec des enfants. Et il y a la création en plusieurs langues d'une brochure utile pour ce public qui est souvent précarisé, donc, ce projet a vu le jour grâce à un subside obtenu pour l'égalité des chances donnée par la Région et je voudrais remercier les services de l'égalité des chances d'avoir de m'avoir aidée aussi pour ce projet et notamment Delphine Goossens qui est partie vers d'autres cieux et son chef de service, Olivier Vanderhaeghen, qui a rejoint le CPAS. Je voudrais les remercier particulier parce qu'Olivier jusqu'à la dernière minute, son dernier jour, on a relu le projet ensemble et je l'ai signé, il l'a scanné et envoyé, le lendemain, il partait vers d'autres horizons, que je lui souhaite bien bleu, ensoleillé, plein de bonnes choses.

Alors, si l'autorité communale est un levier important de soutien aux publics les plus fragilisés par la crise sanitaire que nous traversons, il y a aussi l'action du CPAS qui l'est tout autant. Et là, je ne vais pas revenir sur ce que le CPAS a développé parce que sa présidente, Mme Bastin, a largement présenté tous les axes et toutes les actions, tous les projets qui ont été mis en place et donc inutile de prolonger là-dessus puisqu'elle en a largement parlé, notamment la coordination sociale, la coordination santé, plein de belles choses dont elle nous a parlé.

Voilà alors pour la coordination alimentaire, je voudrais juste dire que les associations, le panel des associations qui œuvrent sur Molenbeek et sur les communes limitrophes s'élargit de plus en plus. On a une belle collaboration. Il y a déjà un beau noyau, donc comment ça se passe? Un citoyen ou une citoyenne qui appelle, qui dit voilà, madame, je n'arrive pas à boucler mes fins de mois. Mes fins de mois, je gagne 900 euros. J'ai 700 de loyer et je n'arrive pas à m'en sortir, je suis seule avec enfants, ou bien je suis âgée ou handicapée, je n'ai pas de revenus suffisants. Bon, on met en lien avec l'association qui va donner les colis alimentaires et donc j'espère tout prochainement avoir un lieu dédié à la coordination alimentaire et pour cela, nous vous tiendrons au courant. Je vous remercie.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Je vous remercie pour les longues explications, Mme Evraud, est ce que vous avez éventuellement une remarque ?

**Mme Evraud :**

D'abord pour dire merci, évidemment, mais ce que je me suis posé comme question, c'est la personne qui était en difficulté, est-ce qu'elle peut trouver ces informations sur le site de la commune. Je n'ai pas vu un numéro de téléphone général où on peut dispatcher vers les différents services que vous avez cités parce que j'avoue que j'ai cherché certaines réponses que je n'ai pas trouvé, mais il y a peut-être une piste que je n'ai pas vue.

**Mme l'échevine Ouberri :**

En fait, souvenez-vous qu'on avait fait un toutes boîtes pour avertir la population de la plateforme Solidarité 1080 indiquant le numéro de téléphone unique auquel les gens peuvent nous joindre. Et à partir de l'action sociale, on va donner là l'information parce qu'une fois qu'on a écouté et qu'on a compris la demande, on va l'analyser et voir vers quel service spécialisé,

si nous-mêmes on ne peut pas le faire. A côté de ça, les gens, ils peuvent aussi venir sur place et peuvent prendre des rendez-vous. Et alors aussi, on a une agente qui est occupée à travailler sur une sorte de guide social de l'action sociale. Et donc, on va compiler toutes les adresses de ce qui se trouve et qui pourraient être directement utiles à nos citoyens.

**Mme Evraud :**

C'est une bonne chose, merci beaucoup.

**42. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rachid Mahdaoui, conseiller communal indépendant, relative à une pétition qui circule contre un échevin. Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Rachid Mahdaoui, onafhankelijk Gemeenteraadslid, met betrekking tot een petitie die circuleert tegen een Schepen.**

---

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

On passe à l'interpellation déposée par monsieur Rachid Mahdaoui sur une pétition qui circule contre un échevin.

**Mme Piquard :**

Excusez-moi, excusez-moi, excusez-moi. Je voudrais féliciter madame l'échevine de l'action sociale!

**Mme l'échevine Ouberri :**

C'est gentil. Merci Paulette, merci ma chère Conseillère.

**Mme Evraud :**

Au niveau des pharmacies, vous n'avez pas répondu.

**Mme l'échevine Ouberri :**

La Région a mis en route un dispositif. Leïla Agic peut peut-être compléter étant députée et ayant travaillé sur la commission égalité hommes femmes. Je crois que ça s'appelait, par rapport aux violences intrafamiliales, aux violences faites aux femmes. Ici, il va falloir et il va falloir qu'on travaille là-dessus pour sensibiliser. Et là, les femmes, les femmes, mais aussi les hommes, c'est vrai que c'est dans une moindre proportion, mais sensibiliser les 2, mais ma crainte, c'est que, comment est-ce que on peut faire pour préserver la confidentialité aussi? Parce que quand le mari, par exemple, sait que la pharmacie peut être dénoncée, la pharmacie peut aider. Mais comment il va réagir? Est-ce que la violence ne va pas augmenter? On a tout intérêt à réfléchir. En tout cas, on travaille avec les pharmacies qui sont sur notre territoire. Mais les pharmacies, évidemment partantes parce qu'il y a des pharmacies qui disent non, moi, je ne veux pas m'occuper de ça. Je suis là pour vendre les médicaments et c'est tout. Et donc, c'est vrai qu'il y a des choses qu'on devrait vraiment mettre en route pour qu'elles apportent justement toute leur efficacité et atteindre l'objectif. Mais pour ça, on a besoin aussi d'outils. Il ne s'agit pas juste d'aller avec une conduite juste avec une copie de l'ordonnance de la région pour dire voilà, ce dispositif est mis en place. Là, vous allez l'appliquer. On a besoin des outils et là, je vais me mettre en rapport avec mes camarades députés ou avec les camarades qui sont partants pour les collègues qui sont partants, qui ont des relais aussi pour qu'on puisse travailler ensemble parce que, somme toute, c'est une thématique qui nous préoccupe au-delà de tous les clivages. Concrètement, pour les violeurs ou pour la détresse? Oui, oui, je vous rassure.

**Mme Piquard :**

Il y a une pharmacie qui est très sociale, pas socialiste, hein. Vous pourriez prendre contact avec elle, je vais vous donner ses coordonnées.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci Madame Paulette. J'ajouterai, en complément de la question posée à Leila Agic, par rapport à son implication au niveau du Parlement, elle dit oui, ça concerne les violences intrafamiliales de manière globale et il faut faire de la communication ciblée. L'outil est en préparation à la Région.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci monsieur le président, d'avoir relayé la réponse de Mme Agic.

**M. Mahdaoui :**

Merci Monsieur le Président, Mesdames, messieurs les conseillers, comme vous l'avez sûrement entendu dans la presse ou sur les réseaux sociaux, ça a fait boom partout, quant au mécontentement des jeunes du quartier maritime qui demandent la démission d'un échevin, je cite l'article : une pétition circule depuis jeudi dernier à Molenbeek contre l'élu SP.A. De nombreux jeunes, mais aussi des commerçants, lui reprochent un manque d'écoute, une indisponibilité et un manque de respect envers les citoyens. En effet, une partie du territoire de notre commune est délaissée par rapport aux autres. Et pourtant, les revendications de ces jeunes sont tout à fait légitimes, réalisables et non coûteuses. Quand on voit, où vont certains deniers publics, je suis en droit de me poser les questions suivantes: Monsieur l'Échevin, pourriez-vous nous informer du suivi de la demande des jeunes par rapport au street workout ? Est-ce un projet subsidié ou sur fond propre ? Pourquoi ce manque de communication avec une tranche bien ciblée de la population ? Comptez-vous réaliser ce street workout et si oui, serait-il possible de l'installer sur les différents lieux de notre belle commune ? Par mes questions, je ne souhaite pas lancer la brique dans la marre, mais bien au contraire, je veux contribuer à ce qu'un dialogue puisse être installé. Merci Monsieur l'Échevin de nous éclairer à ce sujet.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Je donne la parole à Monsieur El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je pense comme l'ensemble des membres de ce conseil, mais aussi une partie de la population. Nous avons été étonnés par cette pétition qui circule. J'ai moi-même eu des contacts avec les nombreux jeunes qui sont à l'initiative de cette pétition. Alors même si certains ont essayé de diaboliser ces jeunes, ces jeunes sont la force vive de notre commune, même s'ils ont parfois des moyens d'expression directe. Des jeunes vraiment qui s'investissent sincèrement pour leur quartier. Ils veulent que leurs quartiers s'améliorent. Ils veulent que leur quartier puisse ressembler à tous les autres quartiers de la commune. Vous savez que le quartier maritime a, pendant de très nombreuses années, trainé une très mauvaise réputation. Aujourd'hui, j'avais des jeunes, des jeunes issus de ce quartier qui sont nés dans cette commune, qui ont envie de montrer que leur commune, leur quartier, pardon mérite d'être traité comme les autres quartiers. Je suis un peu surpris par ce que j'ai pu entendre de la part de l'échevin Van Damme. La manière dont il les traite. J'ai eu des témoignages assez durs concernant la manière dont on les rencontre, le fait qu'ils lui envoient des emails à maintes

reprises, qu'il ne répond pas. D'ailleurs, c'est dans ce collège, c'est une tradition. Moi-même, j'ai envoyé des dizaines d'emails à la bourgmestre qui ne m'a jamais répondu et ça montre vraiment le respect qu'elle a pour les conseillers communaux. Mais en tout cas, ça restera gravé dans nos mémoires et en temps utiles, je pense que chacun devra assumer ses responsabilités. Moi, je souhaiterais savoir, Monsieur l'échevin, ce que vous comptez faire justement pour rétablir le dialogue, pour être à l'écoute de ces jeunes qui finalement ne vous demandent pas quelque chose d'extraordinaire, ils vous demandent de faire votre travail en tant qu'échevin. Vous êtes un échevin de proximité, vous devez être à l'écoute de la population et faire en sorte que les demandes raisonnables puissent être entendues et non pas les traiter comme parfois des moins que rien, en refusant de les recevoir, en leur parlant avec une certaine, je dirais, hauteur, comme si c'était des citoyens de seconde zone. Alors moi, je voudrais savoir qu'est-ce que vous comptez faire pour rétablir le dialogue et répondre dans un délai bref. Comme vous avez pu le voir, ils sont relativement impatients de rétablir le dialogue, mais aussi de pouvoir monter des projets. Et surtout, tout ce qui se fait pour leurs quartiers puisse se concrétiser. Merci.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Madame Piquard.

**Mme Piquard :**

Démolir quelqu'un d'un mandate, ça ne se fait pas. Monsieur El Khannouss, vous le connaissez comme moi. En tout cas, les jeunes doivent être à l'écoute et je sais qu'ils le sont. Alors venir ici avec une pétition, désolée, ça ne fonctionne pas comme ça, la démocratie. On a un échevin, il est à l'écoute et l'opposition mène une enquête pour dire qu'il n'est pas à l'écoute. Ce n'est pas normal. Ce n'est pas normal. La vérité, c'est que l'échevin, parfois il est calé dans ce qu'il pourrait faire.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci madame Piquard.

M. De Block, vous avez la parole.

**M. De Block :**

Moi, ce qui m'a étonné dans leur démarche, c'est que c'est un acte fort. Avant que des jeunes pensent à faire une pétition, c'est que, à mon avis, ils ont déjà essayé toutes les autres options. Et le retour que j'ai, c'est que l'accessibilité n'était pas au rendez-vous et je trouve que cette commune et globalement les échevins devraient être capables de plus vite capter des choses, peut être organisées. Je pense qu'effectivement, M. El Khannouss a raison de dire que ce sont des jeunes, peut-être qu'ils ont une façon directe d'approcher, mais je pense qu'une fois de dialogue entamé, il y a eu une vraie écoute, une vraie conversation possible. Ce qui m'inquiète, c'est que quelque part, il y a eu des promesses manquées, de promesses. Je ne sais pas si c'était pendant ou avant ou après les élections. Je voudrais avoir l'avis de l'échevin. Moi, j'ai l'impression que ce qu'ils demandent, par exemple, ce n'est pas la mer à boire. Je pense que c'est des choses qui peuvent être réalisées. C'est vrai, pas du jour au lendemain, mais là, je pense, deux années après les élections et je pense qu'il y a des choses qu'on peut, on devrait être capables de faire avancer. J'insiste aussi. On a eu un conseil de jeunesse. On a eu des tentatives d'être à l'écoute de la jeunesse molenbeekoise. Je trouve qu'il n'y a pas de démarche structurelle dans cette majorité pour vraiment repérer les demandes de la jeunesse molenbeekoise. J'ai l'impression que c'est un petit peu, il y a un feu, on y va, a réuni. Il y a une petite pression, on réagit. Mais je trouve que ça ne va pas. La commune, en tant que la majorité, en tant que majorité de collège, en tant que collège collectif,

va avoir un organe de jeunesse. Ça fait défaut aujourd'hui et je trouve toutes les choses, je trouve que ce n'est pas la voie à suivre au niveau du message. Voilà, les gens méritent une réponse collective du collègue

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci Mr. De Block.

Je passe la parole à monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Merci monsieur le président, je vais rejoindre en grande partie mon camarade De Bloc quand il dit que le débat ici, je pense qu'il faut éviter le bac à sable, à nouveau, comme je l'ai dit précédemment, de viser des personnes. Moi, j'ai envie de m'amuser à ce petit jeu-là. Je pense que ce qui est important, c'est d'essayer de comprendre ce qui se passe derrière ce qu'il y a comme demandes, comme préoccupations. Ici, on ne peut pas dire que l'échevin Van Damme n'a pas été rapide dans la mise, dans l'exécution, dans la réalisation de la mise en place de cette infrastructure sportive. Il y a des remarques par rapport au matériel. J'ai entendu par rapport à la qualité du matériel, par rapport au placement du matériel. Je pense qu'il faut alors qu'on essaie d'organiser une concertation préalable avec les connaisseurs qui peuvent indiquer ce qui est le matériel idéal. Mais on voit ici dans ce cas-ci, j'ai envie de dire je trouve que l'échevin était assez rapide. Ça s'est fait en quelques mois. Mais sans vouloir cibler les personnes, et je voudrais vraiment m'inscrire en faux par rapport à ceux qui instrumentalisent à nouveau les revendications légitimes d'une partie de la jeunesse, et le cri de colère parce que j'entends moi le cri de colère d'un quartier qui a l'impression d'être, à juste titre ou non, en tout cas, méprisé ou abandonné. Et j'ai envie de dire à ceux qui sont dans l'opposition aujourd'hui, qui étaient au collège avant. Mais ils n'ont pas fait grand-chose non plus pour ce quartier quand ils étaient échevin, ils avaient des attributions, ils avaient des compétences. Il n'a pas fait grand-chose pour ce quartier maritime. Il n'a pas fait grand-chose pour ces jeunes. Donc aujourd'hui, c'est un peu facile de venir jouer aux défenseur et de venir attaquer tantôt l'un ou l'autre échevin. Moi, je pense que ce qui est important, c'est d'être le plus possible à l'écoute de ces jeunes. Aujourd'hui, ces jeunes veulent se faire entendre. Je trouve que c'est toujours une démarche positive que de vouloir se faire entendre dans la non-violence, sans agressivité, évidemment. Cette démarche-là doit être soutenue et sur ça mon collègue De Block, me retire à peu les mots de la bouche, puisque j'avais une réflexion par rapport au fait que on a eu ce problème aussi par rapport au débat sur la future salle de sport, la salle Amal Amjahid comme on l'a baptisée ce soir, où beaucoup de jeunes, notamment des quartiers de Molenbeek et du quartier maritime, avaient des craintes par rapport à l'attribution et par rapport à l'activité de cette infrastructure. J'avais dit ici qu'il fallait quand même qu'on garantisse que des installations neuves qui sont rénovées par nous par le contribuable est important, qu'elles soient accessibles aux gens du quartier de Molenbeek, aux jeunes de ce quartier, notamment à proximité de la salle. Pour reprendre ce qu'a dit Dirk, j'avais une réflexion par rapport au Conseil de la jeunesse qui était installé ici dans le temps. Je me demande s'il ne faudrait pas imaginer, puisqu'il y a aujourd'hui avec les réseaux sociaux, où il y a beaucoup d'informations, mais il y a aussi beaucoup de désinformation. Moi, je lis parfois beaucoup de désinformation. On raconte tout et n'importe quoi. On explique mal les choses, on n'explique pas comment fonctionnent les mécanismes de décision. Je pense qu'il serait intéressant de réfléchir au départ de ce mouvement au quartier maritime qui peut nous inspirer, ces jeunes qui peuvent montrer l'exemple, c'est à dire faire en sorte d'avoir demain pourquoi pas des représentants des jeunes, des représentants par quartiers, pour pouvoir se concerter sur une série de thématiques, pour aider le collège à prendre des décisions et à mettre en œuvre des décisions. Il ne suffit pas simplement d'aller toquer à la porte d'un échevin ou d'essayer d'obtenir un rendez-vous. Il serait important de consulter les jeunes, les jeunes ados et les jeunes ados préados, les jeunes hommes et les jeunes filles qui ont des demandes ou des revendications,

je pense que l'idée est à creuser. En tout cas, je sais qu'elle touche à beaucoup de compétences d'échevins différents. C'est l'occasion de vous mettre ensemble et de réfléchir à voir, pourquoi pas des mini conseils avec des représentants des jeunes par quartiers à Molenbeek-Saint-Jean. Je soutiens pleinement ce genre d'initiative. Ça pourra éviter, en tout cas à l'avenir, les problèmes de communication, les problèmes de frustrations de part et d'autre et éventuellement de réaliser des choses en donnant l'impression qu'on ne s'est pas concerté, ce qui n'est pas du tout la hausse des membres de ce collège.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci, merci. Merci Mr Ikazban. Je cède à présent la parole à l'échevin concerné Jef Van Damme.

**M. l'échevin Van Damme :**

Oui, bonjour, bonsoir, bonne nuit à tout le monde. Tout d'abord, il m'est très difficile de répondre à une pétition que je n'ai pas vue, que je n'ai pas lue et que j'ai comme vous, comme vous, appris par la presse. Donc, je ne vais pas commenter une pétition que je n'ai pas eue ou que je n'ai pas lue. Par contre, je vais un peu expliquer d'abord notre politique générale en matière de street workout et aussi le cas particulier du street workout sur la place. Alors que je suis échevin des Travaux publics, cela veut dire que je gère les infrastructures, mais ça ne veut pas dire que je m'occupe, par exemple, des matières de jeunesse et d'autres. Par contre, on a, dès le début de cette législature, mis la priorité sur l'entretien et la réparation des infrastructures existantes, que ce soit des plaines de jeux ou des street workout, etc. Et donc, la première année, même jusqu'en 2020, nous avons mis la priorité sur la réparation de toutes ces infrastructures qui étaient en très mauvais état. On peut globalement dire que maintenant, les infrastructures qui étaient là, ont toutes été réparées et fonctionnent relativement bien. Alors on est passé à une phase, deuxième phase dans le courant de 2020 date et elle continue en 2021, c'est à dire d'installation de nouvelles infrastructures dans les quartiers. Je vous en citerai quelques-unes, mais il y en a d'autres aussi. Celui dans le parc des Muses, qui a été installé dans le courant de 2019 2020, subsidié par la Région. Alors, il y a notre petit street workout qui a été installé à nos frais dans le quartier, rue des Quatre-Vents, il y a d'autres réparations qui ont faites, des choses qui ont installées sur la place de la Duchesse. Actuellement, nous travaillons sur deux street workout qui vont être très prochainement placés, c'est à dire celui de la place Saint-Rémi et de la place Brunfaut, qui sont deux installations qui ont été placées à la demande de plusieurs jeunes dans les quartiers concernés et qui sont tous les deux financées par les fonds propres de la commune. Donc, c'est nous qui payons de nos propres frais. Il n'y a pas de subsides pour ces street workout. Par contre, nous avons fait une demande auprès de la Région pour l'installation de street workout supplémentaires encore et cette demande a été accueillie favorablement. Et donc, dans le courant de 2021 à 2022, nous allons encore installer 3 street workout supplémentaires, ce qui fait un total de 6 ou 7 nouveaux street workout qu'on va installer dans un échelonnement de 2 ou 3 ans, ce qui est exceptionnel, surtout si on le compare avec la majorité précédente qui n'a installé, à mon avis qu'un seul street workout en six ans. Nous allons en installer au total au moins 6 ou 7 sur le une demi législature sur trois ans seulement. Et alors, je ne parle pas encore des trois années après. Donc je suis, je crois qu'on peut être assez fiers avec l'administration communale, de ce travail qu'on est en train de faire et qui vous est déjà visible en partie sur le terrain, qui sera encore beaucoup plus dans les semaines et les mois à venir. Le Street Workout sur la place Brunfaut, il va être prêt d'ici un mois, même chose pour celui de la place Saint-Rémi qui, en est entièrement installé. Il reste que la couche en caoutchouc en dessous, qui doit être installée par temps sec et au-delà de 5 degrés. Donc, il faut 48heures où il fait sec et où il fait au moins 5 ou 6 degrés. Et donc, ça veut dire qu'on doit attendre un peu plus les beaux jours avant de pouvoir le faire. Mais nos équipes espèrent que ce sera fait pour le début mars.

Alors, je reviens un peu street workout de la place Saint-Rémi, qui a été installé maintenant et qui est sur place. Première chose moi, je n'ai jamais promis quoi que ce soit à qui que ce soit avant d'être abordé l'été passé par les jeunes du quartier pour ce street workout. Je sais qu'il y a des rumeurs qui courent. On prétend que j'aurais fait des promesses. Je crois qu'il y a beaucoup de promesses qui ont été faites dans le passé pour ce quartier. Je crois qu'il y a beaucoup de gens qui ont fait des promesses, mais personnellement, et à vrai dire, je n'ai jamais rencontré ces jeunes et les confirmeront avant, avant l'été passé. Et donc je n'ai pas fait de promesses que je n'aurais pas tenues dans le passé, soyons clairs à ce sujet. La première rencontre que j'ai eue avec un représentant de ces jeunes a eu lieu en juillet de l'année passée et c'était finalement un représentant de Move qui représentait le jeune, parce que le jeune en question, avec qui j'avais fixé rendez-vous, n'est pas venu au rendez-vous. Mais cependant, j'ai pris à bras le corps tout de suite cette demande de placement de street workout. Quand j'ai demandé dès le début à ces jeunes de me fournir des photos du street workout qu'ils voulaient. J'ai reçu ces photos fin août et j'ai directement mis les services en action et dans un laps de temps très court, parce qu'on parle fin août, et maintenant, on est mi-janvier, dans un laps de temps assez court, nous avons installé ce street workout qui est un investissement considérable. C'est un investissement sur fonds propres de la commune de plus de 15.000 euros. Je comprends que pour certains, installer un street workout, c'est long, surtout quand apparemment, on l'attend depuis très longtemps. Moi, je répète, j'ai eu la question seulement l'été passé, mais en terme administratifs et techniques, installer un street workout de cette envergure-là, qui est le plus grand street workout de la commune de Molenbeek en moins de 6 mois, je trouve que c'est quelque chose d'assez exceptionnel. J'en félicite les services qui ont fait ce travail de façon très proactive. Je remercie d'ailleurs les jeunes qui m'ont contacté pour proposer d'installer ces street workout dans le quartier.

Alors, par rapport aux contacts que j'ai eus avec ces jeunes, là-aussi, il y a plein d'histoires qui courent. C'est toujours évidemment très dur d'entendre que je ne suis pas à l'écoute, que je ne réponds pas aux emails, ceux qui me connaissent, savent que je réponds à tous les mails, à toutes les demandes que je reçois. Et il n'y a pas un mail auquel je n'aurais pas répondu. Et je vous défie de m'envoyer, Monsieur El Khannouss par exemple, mais d'autres aussi, les emails auxquels je n'aurais pas répondu parce que j'y tiens très fort, d'être à l'écoute des gens et à répondre à toutes les interpellations, quelles soit par mail ou par d'autres moyens. Je trouve que c'est un devoir primaire de tous les échevins, de tous les politiques, c'est de répondre aux citoyens et c'est ce que j'essaie de faire, je n'exclus pas que de temps en temps, j'en ratte une, mais je peux dire que dans ces dossiers particulièrement, j'ai veillé à vraiment répondre à toutes les interpellations et j'ai d'ailleurs à plusieurs reprises eu des contacts et reçu des jeunes dans mon bureau, pas plus tard qu'en janvier pour le dernier rendez-vous. Et donc, j'ai rencontré plusieurs de ces jeunes dans mon bureau, pas toujours de façon assez facile, c'est à dire que le style particulier de certains qui est de crier, de rentrer en pleine réunion et des choses comme ça, ce n'est pas très agréable. Mais bon, voilà, on fait avec. Et donc, j'ai toujours accueilli ceux qui voulaient être entendus par moi, qui voulaient me raconter leurs désirs, leurs vœux et leurs demandes à mon égard et je continuerai à le faire.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Merci, merci Mr Jef Van Damme pour les précisions et la clarification de vos propos.

Je repasse la parole à M. Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Merci monsieur le Président. Merci pour vos réponses, monsieur l'échevin. Donc, de toute façon, ce n'est pas à moi que vous répondez. Moi, j'interpelle juste sur une population qui m'a demandé d'interpeller. Donc voilà, donc, ils sont en direct comme sur YouTube, donc

ils suivent la conversation. J'espère que vos réponses auront été satisfaisantes pour eux. Moi, je n'étais que le relais, donc. Merci pour vos réponses.

**M. le président, Abdellah Achaoui :**

Voilà, passons maintenant...

**Mme Moureaux :**

Monsieur Achaoui, est-ce je peux reprendre la présidence?

**M. l'échevin Achaoui :**

Oui, absolument.

**Mme la présidente, Catherine Moureaux :**

Alors à ce stade, puisqu'il est minuit dix-neuf. Je voudrais savoir si l'ensemble des conseillers souhaitent développer leurs interpellations de ce soir ou si certains pourraient éventuellement, par un vent favorable, choisir de transformer en questions écrites ou de reporter?

Monsieur Milis ?

**M. Milis :**

Oui, je les reporte.

**Mme la présidente :**

Monsieur Ikazban de la parole.

**M. Ikazban :**

Ce serait bien que les conseillers se rappellent qu'on a commencé à 16 heures et qu'il est déjà minuit passé.

**Mme la présidente :**

La théorie selon laquelle ça pourrait être plus court si on commençait plus tard, je vous avoue que je n'y crois pas trop.

M. Ikazban :

Je n'y crois pas non plus.

**Mme la présidente :**

Mais ici, ça serait bien que peut être certains puissent regarder s'ils se contenteraient éventuellement d'une réponse écrite. Parce que les réponses, elles sont là, et on peut les transmettre.

M. Mahdaoui ?

**M. Mahdaoui :**

Moi, je la garde.

**Mme la présidente :**

M. Ben Salah?

**M. Ben Salah :**

J'en ai qu'une seule, je vais la garder.

**Mme la présidente :**

Permettez-moi d'attirer votre attention sur le fait qu'elle n'est absolument pas liée à un timing, c'est une très belle interpellation, de fond, mais qui pourrait très bien prendre place à un autre moment, d'après ce que j'en lis effectivement.

**M. Ben Salah :**

Je préfère quand même la mettre en avant pour pouvoir passer à un autre sujet au prochain conseil communal.

**Mme la présidente :**

Monsieur De Block, je pense que je ne vous pose pas la question parce que je crois que les affaires qui touchent Molenbeek Sport sont sensibles.

**M. Duquesne :**

Je reporte la mienne.

**Mme la présidente :**

Merci monsieur Duquesne.

**43. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rachid Mahdaoui, Conseiller communal indépendant, relative à une modification du règlement de travail des agents communaux afin d'y ajouter une clause de non-discrimination.**

**Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Rachid Mahdaoui, Onafhankelijk gemeenteraadslid, betreffende een wijziging van het arbeidsreglement voor gemeentelijke ambtenaren om een non-discriminatieclausule toe te voegen.**

---

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Mahdaoui.

**M. Mahdaoui :**

Alors oui, merci Madame la bourgmestre, mesdames, messieurs les conseillers, le 31 août dernier, une grande majorité des conseillers communaux appartenant tant à la majorité qu'à l'opposition ont voté en faveur d'une motion relative à une modification du règlement de travail des agents communaux afin d'y ajouter une clause de non-discrimination. Cette motion a fait beaucoup parler d'elle, elle a même atteint la sphère politique nationale et régionale. Une chose est certaine, c'est que cette motion est la première étape vers une politique du personnel inclusive, en incluant toute forme de discrimination à l'embauche, avant et pendant l'exercice

du travail. Cela fait aujourd'hui plus de quatre mois que nous avons adopté cette motion. À mon grand étonnement, je ne constate aucune avancée en la matière. L'article 4 de la motion prévoit que le collège mette en place un groupe de travail permettant de développer une approche ouverte et pratique de la neutralité dans le service rendu aux citoyens par l'administration. Je peux comprendre que la gestion de la crise du Covid a été une priorité pour notre commune durant ces derniers mois, mais nous n'allons pas éternellement postposer l'application de cette motion. Alors, madame, j'aimerais savoir où en sommes-nous dans la mise en place de ce groupe de travail? Quand est-ce que la mise en place de ce groupe de travail sera effective? Et en ce qui concerne la composition de ce groupe de travail, comment les participants seront désignés et est-ce que chaque groupe politique et les indépendants puissent soumettre un nombre de participants à ce groupe travail? Merci pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à M. El Khannouss.

**M. El Khannouss :**

Je vais être bref parce que monsieur Mahdaoui a tout dit. Je suis surpris qu'on n'ait eu aucune avancée par rapport à ce qui a été décidé lors du conseil communal quand on a voté cette motion. Je rappelle qu'elle a finalement atterri après de longs bras de fer, avec véritablement des gens qui ont tout fait, comme votre formation politique pour que cette motion n'aboutisse pas, elle a finalement abouti. Je rappelle qu'elle a été réfléchi à un moment où, à la suite d'une grave discrimination liée au refus d'embauche d'une personne qui portait un signe convictionnels, nous avons finalement atterri. Nous avons décidé que le règlement permettrait justement cette ouverture. Le groupe de travail qui doit être mis sur pied devait accompagner justement cet investissement dans la modification du règlement. Au jour d'aujourd'hui, il n'y a encore rien qui a bougé. On n'a aucune information sur la constitution de ce groupe de travail. Je souhaiterais savoir si oui ou non, vous comptez mettre sur pied ce groupe de travail et savoir qui composera de travail et quels sont les délais que vous êtes imposés pour pouvoir répondre à la finalité de cette motion votée ici à la majorité au sein de ce conseil. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci. Monsieur De Block.

**M. De Block :**

Oui, je pense que la question qui se pose ne doit pas être posée. Le conseil a donné un deadline. Je pense que le problème avec ce groupe de travail, je pense que ce n'était pas décembre, c'était janvier, je me demande si la majorité est encore motivée pour faire atterrir positivement cette motion?

**Mme la présidente :**

Merci à tous. C'est moi qui vais répondre puisque j'ai été chargée par le conseil de créer ce groupe de travail. Alors oui, M. Mahdaoui, merci pour votre interpellation. Ça va me donner l'occasion de faire le point sur cette question importante et effectivement, qui a fait l'objet d'un large débat au sein de notre conseil communal en juin de l'année passée.

Alors, ce large débat a abouti à la motion qui demandait la mise en place d'un groupe de travail dont l'objet est de faire évoluer notre règlement de travail sur le point de la neutralité. Et vous avez raison de souligner l'importance de ce thème en termes de non-discrimination, le pendant, les deux éléments figurant de manière importante dans la motion. Vous avez raison

aussi de dire que le contexte de la pandémie de Covid 19 a mis un vrai frein à la mise en place de notre groupe de travail puisque nous décidons, à la veille de l'été, à un moment de répit de la pandémie, de nous réunir et de travailler cette question. Mais les craintes dès la fin de l'été et de l'émergence d'une seconde vague, malheureusement, se matérialisent. Et cette seconde vague qui produit, pour rappel dans notre commune, plus de dégâts que la première, malheureusement, a occupée et mobilisée l'ensemble d'entre nous et a fortiori les membres du collège, plus de personnes infectées, plus de personnes hospitalisées, plus de personnes en soins intensifs et surtout, plus de décès que dans la première vague, en ce qui concerne notre commune. Donc, monsieur le conseiller, c'est ce n'est pas une excuse pour utiliser le terme que vous utilisez dans votre interpellation. C'est parce que je qualifierais de constat implacable de la situation dramatique que nous avons vécue et que nous vivons encore. Les mesures justes et normales que les autorités fédérales ont prises à cet effet et qui, pour rappel, sont toujours en vigueur aujourd'hui, ne permettent pas d'avancer sereinement sur cette question puisque les réunions présentiels ne sont pas du tout conseillées à l'heure actuelle. Et mobiliser des intervenants de la société civile afin de nous éclairer sur la question qui est une des motivations que j'ai et des manières de travailler que je préconiserais dans notre groupe de travail, ainsi que mobiliser nos agents communaux afin de garantir matériellement la bonne tenue d'une rencontre concertée et éventuellement, les représentants des travailleurs concernant leurs avis sur le sujet et j'en passe. Des choses qui sont éminemment difficiles à l'heure actuelle. Ce contexte difficile et singulier, j'espère que, vous en conviendrez, est la réalité à laquelle nous devons faire face tous les jours. Je suis sûr, monsieur le conseiller, que vous comprenez ainsi que les collègues du conseil, la difficulté que nous vivons. Pour autant, évidemment, nous devons avancer, mais j'espère de tout cœur que nous ne ferons pas face, dans les semaines qui viennent, à une troisième vague et je l'ai dit à plusieurs reprises dans ce Conseil, nos efforts aujourd'hui sont orientés vers la création d'un centre de vaccination et la possibilité de mettre en œuvre la vaccination la plus large possible, le plus rapidement possible, afin de se mettre à l'abri d'une troisième vague et de préserver un maximum de notre population. Puisqu'entre temps, est apparue cette triste nouvelle de ce qu'un variant plus contagieux encore, ce qui semblait difficile à la plupart des spécialistes au départ, s'avance. Donc je peux vous donner les lignes directrices, ce que j'envisage et je pense que ce groupe de travail sera composé au départ des chefs de groupe de chaque parti de notre conseil. C'est forcément une dizaine de personnes avec en plus quelqu'un qui devrait certainement pouvoir réaliser un PV de cette réunion. Et je pense que nous aurons pour mission de fixer en commun une phase d'écoute des membres de la société civile. Dans la foulée, nous viendrons faire auprès de vous un rapport pour définir un cadre le plus consensuel possible pour faire évoluer notre règlement de travail. Autrement dit, ce n'est pas une préoccupation légère. Ce n'est pas quelque chose que nous mettons de côté, comme certains ont pu éventuellement le considérer, mais par contre, c'est un chantier important. C'est un chantier qui demande, je crois, vu la question qui est posée, de pouvoir être sûr à tout moment, que chacun ait bien compris ce qu'il avance et ce qu'il argumente et que je suis à votre disposition, si vous souhaitez plus de précisions et je vous remercie encore pour votre interpellation, je vous passe la parole.

**M. Mahdaoui :**

Merci, madame la présidente, pour vos réponses. Comme vous l'avez dit, vous êtes devenue une artiste dans la gestion du conseil communal en visioconférence. Ce n'est pas une quinzaine de personnes qui vont vous faire reculer, pour moi, vous avez les compétences pour faire une visioconférence. C'est déjà un petit groupe de travail quand vous aurez le temps. En tout cas, merci pour vos réponses.

**Mme la présidente :**

Merci à vous pour votre interpellation.

**44. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Ben Salah, Conseiller communal DEFI, relative à la formation du personnel au langage des signes et à l'aide aux personnes handicapées dans les services communaux. (Complémentaire)**  
**Gemeentelijk Secretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Ben Salah, Gemeenteraadslid DEFI, met betrekking tot de opleiding van personeel in gebarentaal en de bijstand aan personen met een handicap in de gemeentelijke diensten. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Alors on va continuer avec l'interpellation de monsieur Ben Salah sur la formation du personnel, au langage des signes et à l'aide de personnes handicapées dans les services communaux.

**M. Ben Salah :**

Merci Madame la présidente. Je suis intimement convaincu qu'il est nécessaire de pouvoir donner la possibilité à toutes et à tous de jouir de droits similaires, et cela, sans restriction ni entrave. Le service public doit faire preuve d'exemplarité dans tous les domaines et principalement en faisant en sorte de ne laisser personne sur le bord. La commune de Woluwe-Saint-Lambert a embrayé en donnant des formations de langage des signes à son personnel du service de la population, notamment. Cela permet aux personnes sourdes et malentendantes de pouvoir être enfin autonomes et libres, de jouir comme tout citoyen au service de notre commune, qui je le rappelle, est la maison de toutes et tous. La langue des signes est au cœur des droits des personnes sourdes et l'accès à celles-ci, y compris dans l'enseignement et dans les services publics, est crucial pour respecter les droits humains des personnes sourdes. Je souhaiterais que vous me répondiez à quelques questions, s'il vous plait, des réflexions ou des initiatives prenant en compte leur handicap ont-elles été initiées? Une mise en œuvre? Si oui, lesquels précisément? Une référente ou un référent handyscreaming a-t-il été désigné? Quelles sont les pistes de réflexion ou avancées réalisées en matière d'accessibilité de nos services communaux par rapport à ce plan-là? Des obstacles ont-ils été rencontrés? Quels sont les résultats concrets obtenus et d'éventuelles collaborations engagées? Quels sont les montants des budgets réservés à la prise en compte du handicap des personnes souffrant d'un handicap? Ont-elles été accueillies pour des stages professionnels, notamment? Des aménagements ont été réalisés pour améliorer l'accessibilité des lieux et des espaces de travail de notre commune. Y-a-t-il des membres du personnel au service de la population qui pratiquent le langage des signes? Si oui, combien? Sinon, pourriez-vous permettre aux membres du personnel qui le souhaitent de se former au langage des signes et leur faire bénéficier d'une prime à la fin de leur formation? Je veux remercier.

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à Monsieur Ikazban.

**M. Ikazban :**

Je pensais que Monsieur Ben Salah allait reporter, mais je comprends qu'il a maintenu ça, c'est un sujet très intéressant. Je trouve qu'il pose une bonne question. Je vais être très court, simplement faire deux remarques. Je pense que la crise du coronavirus nous a permis, a révélé un certain nombre de choses, assez d'éléments probants dans notre façon de communiquer puisque, comme moi, on est obligé de porter des masques et de ne plus se serrer la main, on a donc appris quelques langages des signes pour se dire bonjour... M. Ben Salah a parlé du langage des signes pour les malentendants, les sourds et muets. Je voudrais également attirer l'attention sur le FALC. Je ne sais pas si vous savez ce que c'est. Ce langage simplifié, facile à lire et facile à comprendre parce qu'il y a beaucoup de gens, on a une

population Molenbeek-Saint-Jean qui a des difficultés de lecture et qui a des difficultés d'alphabétisation, qui ne sait pas forcément lire. Elle ne sait pas forcément déchiffrer le message, je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'il y a aujourd'hui des services et des langages simplifiés qui existent où dans une commune, on décide par exemple quand on fait des publications d'y intégrer ce langage simplifié, qui peut aider aussi ce type de public à comprendre facilement. Vous l'avez fait dans le cadre de la crise du coronavirus, puisqu'un certain nombre de directives, vous l'avez fait parfois avec des pictogrammes, avec des dessins compréhensibles, sans forcément avoir du texte. J'encourage la commune à aller dans ce sens-là. Je voulais être le plus court possible.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup, Mme Piquard, vous voulez aussi prendre la parole sur ce

**Mme Piquard :**

Voilà, en fait, le langage des signes a existé il y a hyper longtemps, notamment dans le service du cimetière. Nous avons une personne qui était cohabitant avec une autre personne, et il a appris à cette personne-là. C'est une culture du langage, des signes. Il est vrai qu'il n'y a pas que le langage des signes actuellement qui pourrait exister. Ce que nous avons depuis lors des années 2000 découvert d'autres langages. Mais il y a eu les cinq personnes qui pratiquaient le langage des signes qui allaient à la chaîne de l'amitié et c'était une culture orale, ils apprenaient aux autres le langage. Je voulais dire : le langage des signes, ok, mais il y a d'autres langages. Au départ, ça existe dans la commune depuis les années 2000, grâce au personnel communal.

**Mme la présidente :**

Madame Ouberri, pour la réponse.

**Mme l'échevine Ouberri :**

Merci madame la présidente. Alors, chers collègues, cher monsieur Ben Salah, merci pour votre interpellation. Ça va me donner l'occasion de mettre en lumière les initiatives communales en matière d'égalité des chances et plus spécifiquement dans le cadre de votre interpellation, les initiatives pour améliorer le quotidien des personnes porteuses d'un handicap. Notre accord de majorité est clair à ce propos. Nous mettrons tout en œuvre pour améliorer prioritairement le quotidien des personnes porteuses d'un handicap ainsi que leur accueil au sein de notre administration communale. Cela passe évidemment par des formations du personnel, des aménagements tant en voirie que dans nos bâtiments publics, des engagements de personnes porteuses d'un handicap au sein de notre administration, mais également par la sensibilisation du plus grand nombre à la question du handicap.

Pour répondre à vos questions, je voudrais tout d'abord souligner que depuis de nombreuses années, l'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean s'est vue attribuer le label Handycity. Il s'agit d'un label qui a pour but d'encourager les communes à travailler sur l'inclusion des personnes en situation de handicap. Donc, ce label représente également la reconnaissance du travail accompli.

Au sujet des réflexions ou initiatives prenant en compte le handicap, il faut savoir que nous réfléchissons depuis quelques temps afin de mettre en place un conseil consultatif communal des personnes en situation de handicap. Malheureusement, même si les mauvaises langues vont dire que la crise pandémique a bon dos, eh bien les faits sont là. La crise sanitaire et le manque de personnel au sein de l'action sociale font que le projet est actuellement suspendu, mais devrait voir le jour en principe prochainement. Par ailleurs, la

promotion de la Disability European Card, c'est à dire une carte européenne qui est accordée à une personne dès qu'elle est reconnue handicapée. Mais elle n'est pas automatique. La personne doit la demander et donc nous, nous essayons, dès que nous avons un dossier, d'informer la personne pour qu'elle puisse la demander. Je vous invite à ce propos à lire l'article paru à ce sujet dans notre Molenbeek Info numéro 62 qui concerne la période juillet septembre 2020. Ça va vous éclairer sur qui peut l'obtenir, comment et où l'utiliser. Mais en tout cas, c'est une carte pour faciliter l'accès des personnes handicapées à la culture, aux sports et aux loisirs, notamment.

Alors, pour le référent, oui, nous nous occupons aussi. Nous aidons les personnes à enregistrer leur demande de reconnaissance de handicap. Donc, le seul souci, c'est que une fois que le dossier est enregistré, quand la personne est reconnue, on n'est pas informé. Parce que si on était informé, on peut dire à ces personnes, attention, vous avez droit à cette carte qui vous donne accès à ceci ou cela. Mais malheureusement, la personne en général est reconnue. Le service a été rendu et ne revient pas. Pour ce qui concerne le référent handyscreening, actuellement, on n'en a pas au sein de notre administration, mais les démarches ont été entamées auprès du Service de l'action sociale pour se doter de cette personne de référence au sein de notre administration. Et donc pour les avancées réalisées en matière d'accessibilité de nos services, plusieurs aménagements ont été réalisés ces dernières années. Quand vous circulez, vous le remarquez vous-même. Mais c'est notamment l'aménagement de l'accueil de la maison communale, des bâtiments communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite, la démographie à Sainte-Marie, l'antenne population à Charles Malis, le service des travaux également à la rue de l'Intendant, les locaux de l'ASBL MOVE ont été adaptés, la Maison des cultures et de la cohésion sociale.

Souvenez-vous, le 31 août 2020, nous avons un conseil communal qui a adopté donc la charte Solidaris. Pour ceux qui ne se rappellent pas, il se présente comme ça, si vous l'avez plus, je peux vous la fournir sur simple coup de fil à l'action sociale, vous aurez une copie. Elle trace les axes et les recommandations pour travailler sur l'inclusion. Alors, pour votre question liée au budget, ce que je voudrais vous dire, c'est que j'ai un budget qui est maigrichon, je dois dire, il est de 15.300 € et l'action sociale, quand les gens constituent un dossier, dont on accorde des subsides à des organismes qui visent à promouvoir l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne, sportive et culturelle, etc. Alors, en ce qui concerne la formation et l'engagement, il faut savoir que nous avons récemment engagé une personne, beaucoup disent malvoyant, mais elle préfère dire qu'il y a une déficience visuelle. Donc elle a été engagée dans mes services à l'action sociale. On a fait l'acquisition d'un équipement adapté pour lui permettre justement de s'intégrer facilement dans le milieu du travail au sein de la commune. Alors, enfin, actuellement, une employée au sein du service de la prévention a les connaissances en langue des signes et elle avait été demandeuse d'une formation continue pour améliorer justement le langage des signes avec le coronavirus. C'est reporté, mais voilà, ça avait déjà été validé par un collège. Il y a aussi plusieurs demandes de la part de nos agents de première ligne pour suivre justement ces formations, parce que c'est important de communiquer avec nos citoyens qui se présentent au guichet. Souvent, par exemple au guichet, la personne, elle, ramène un interprète pour pouvoir, elle pose sa question, à l'interprète. L'interprète nous traduit la question. On répond et donc c'est un peu lourd. Mais si c'est l'argent au guichet en première ligne, il a les connaissances requises. La personne ne doit pas faire les frais d'un interprète en langue des signes. Et donc voilà, c'est hyper important. Donc au service GRH, donc, l'étude de cette formation-là est en cours, on va voir un petit peu à quel moment on pourra autoriser les agents à suivre cette formation-là. Je voudrais aussi vous dire que ce n'est pas parce qu'une personne est reconnue handicapée qu'elle est obligée de se signaler. Il y a des personnes qui sont reconnues porteuses d'un handicap, mais elles ne sont pas obligées de se signaler et on a aucun moyen pour l'obliger à se signaler. Mme Piquard a parlé d'un ouvrier au cimetière. Oui, il existe toujours. Je l'ai rencontré et je tire mon chapeau parce qu'il s'est même présenté à l'examen, aux examens

qu'on avait organisés. Et je trouve cette personne vraiment très courageuses. Et donc, il y a des choses à faire pour les encourager à continuer.

Donc, par rapport aux chiffres, pour être tout à fait complète, il faut savoir que la proportion de personnel communal en situation de handicap reconnu, il est de 18,63 équivalents temps plein. On n'atteint pas l'objectif régional qui est de 26,87 équivalents temps plein. Mais on y travaille, on doit trouver une piste et une des solutions intelligentes pour pouvoir amener aussi les gens à pouvoir se déclarer et en même temps dans toute la bienveillance, elles doivent sentir que pour nous, c'est une personne à part entière et qu'elle a tout à fait sa place et que ce n'est pas du tout du tout mal vu d'être reconnu handicap. C'est un état et nous, on doit pouvoir leur garantir cette sécurité-là. Pour conclure, je dois aussi vous préciser que nos services des ressources humaines travaillent en étroite collaboration avec le service Phare, c'est une asbl COCOF, et Actiris afin d'atteindre les personnes en situation de handicap lorsqu'il y a des ouvertures de postes, par exemple. Et là, c'est hyper important. C'est une aide précieuse pour pouvoir justement ouvrir aux personnes porteuses de handicap. Alors, lors d'un engagement, l'asbl que je viens de citer, elle intervient pour l'aménagement du poste de travail. Ils viennent sur place, ils regardent avec nous pour aménager le poste si c'est nécessaire, nous recommander aussi pour pouvoir intégrer cette personne dans l'équipe, dans le service, trouver sa place et alors aussi Actiris, il y a un service spécifique qui s'appelle Hall H. Il est en cours de création, mais par manque de budget pour le moment et suite au Covid, ce projet, il est seulement destiné aux entreprises, mais qui sont déjà adaptées. Par contre, pour les communes, elles vont être ajoutées beaucoup plus tard à ce projet dès que leur budget le permettra.

**Mme la présidente :**

Alors, madame Ouberri, vous êtes sortie un peu du temps, est ce que je peux vous demander de clôturer?

**Mme l'échevine Ouberri :**

Donc, pour les stages, pour l'instant, on n'a pas eu de demandes de personnes porteuses de handicap. On a beaucoup de demandes de stage AS. Alors enfin, on poursuit aussi notre travail avec le personnel communal, via notre plan de diversité adopté par le conseil communal et qui prévoit des mesures concrètes dans de multiples matières, l'inclusion des personnes en situation de handicap, elles y occupent une place importante. Vous l'aurez compris, voilà. Merci.

**Mme la présidente :**

Merci beaucoup, monsieur Ben Salah, pour votre réplique.

**M. Ben Salah :**

J'entends bien qu'il y a une volonté de pouvoir solutionner ce problème-là. A côté de ça, avec un budget de 15.000 euros, c'est vraiment très mince et ça démontre à quel point, malheureusement, la problématique du handicap n'est pas prise au sérieux, soyons clairs par rapport à ça. A côté de ça, seulement 18 équivalents temps plein alors que les objectifs de la région, c'est 26. Je suis clairement effaré. Je pense qu'aujourd'hui, nous avons la possibilité, vu la situation dans laquelle nous sommes d'aller dans une réflexion profonde quant à l'orientation politique que vous voulez également mener pour pouvoir toucher et veiller à faire en sorte qu'il n'y ait personne sur le bas-côté de la rue, si je puis me permettre de développer de cette manière-là. Je pense que bien plus qu'un fait politique, c'est un choix de société, d'une vie, le fait de pouvoir avancer et laisser les personnes derrière, c'est un choix égoïste et beaucoup de beaucoup de personnes bien portantes ont pour habitude d'avancer de manière

égoïste. Et donc nous, nous devons d'une manière très claire, avec des actes et une ligne du temps, car j'aurais aimé une ligne du temps avec les travaux menés et des décisions prises bien claires. J'entends bien que les décisions ont été prises. Néanmoins, on ne voit pas le bout du bout du tunnel. Je pense qu'il serait intéressant de pouvoir donner des dates, un vrai timing pour dire voilà, on va objectiver. On va d'ailleurs faire en sorte que pour telle date, on sera OK pour nos obligations régionales qui visent à faire en sorte d'avoir un tel nombre d'équivalents temps plein, qu'on ait pour telle date une personne qui puisse donner, puisse répondre, c'est de veiller à vraiment faire en sorte de pouvoir mettre en avant cette problématique et c'est précisément pour ça que je ne suis pas dans un timing politique. Je suis comme vous l'avez signalé, il n'y a pas effectivement d'urgence, mais ça me tient à cœur. J'ai rencontré une jeune demoiselle qui était sourde et qui est coincée chez elle et qui n'a pas la possibilité de pouvoir vivre avec les autres. Et donc, c'est très compliqué. Et donc, le fait qu'une personne au service communal puisse tout du moins répondre à ces préoccupations. Je pense que c'est la moindre des choses. Je vous remercie et encore merci, madame l'échevine.

**Mme la présidente :**

Merci à tous.

**45. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal MR, relative au bien-être au travail des gardiens de la paix, des gardiens de parc et stewards. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis, Gemeenteraadslid MR, over het thema welzijn op het werk van de gemeenschapswacht, parkwachters en stewards. (Aanvullend)**

---

Het punt wordt verdaagd.

Le point est reporté.

**46. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Milis, Conseiller communal MR, relative au stationnement. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Milis, Gemeenteraadslid MR, betreffende de parkeerplaats. (Aanvullend)**

---

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

**47. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Duquesne, Conseiller communal MR, relative aux infrastructures pour limiter la vitesse. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer Duquesne, Gemeenteraadslid MR, betreffende infrastructuur om de snelheid te beperken. (Aanvullend)**

---

Le point est reporté.

Het punt wordt verdaagd.

**48. Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur De Block, Conseiller communal PTB\*PVDA, relative à audit de Molenbeek Sport. (Complémentaire)**

**Gemeentesecretariaat - Interpellatie ingediend door de heer De Block, Gemeenteraadslid PTB\*PVDA, betreffende de audit van Molenbeek Sport. (Aanvullend)**

---

**Mme la présidente :**

Je donne la parole à De Block

**Mr. De Block :**

Ma question de base que je voulais poser reste, comment vous avez déterminé les questions précises parce que vous savez comme moi qu'un audit dépend beaucoup de ce qu'on appelle le périmètre, c'est à dire le sujet qu'on veut questionner, sur les questions précises que vous donnez comme mission à la société. Et puis, tout ce qu'il y a autour reste dans l'ombre. Et donc, un audit peut évidemment être, peut servir aussi à ne pas mettre en lumière justement certains sujets. Alors que en lisant les questions que le Collège a désigné pour cet audit, ce qui m'a frappé, c'est qu'en fait, c'était surtout des questions liées aux finances, barèmes, organigramme. Mais sur toutes les questions que plusieurs administrateurs ont soulevées ces derniers mois, en fait, rien, aucune question sur les procédures d'attribution de terrain. La transparence là-dessus, sur l'absence d'un règlement clair. Aucune question sur les leçons tirées du fiasco de ces derniers mois avec les différents clubs. Aucune question sur les dysfonctionnements et relation entre le président, le directeur, le comité de gestion et le conseil d'administration. Aucune question sur le non-respect des décisions du CA par le président, aucune question sur votre possible conflit d'intérêts entre la majorité communale et l'asbl. C'est une série de questions auxquelles je ne vais pas m'étaler. C'est à dire le fait qu'à un moment donné, le directeur a été retiré de l'asbl. Aucune question sur la charge psychosociale, sur les plaintes, entre autres d'harcèlement, aucune question sur la gestion du personnel, aucune question sur les alternatives du futur qui sont en fait soumises à l'étude par le CA et dont j'ai compris que la majorité, par exemple, une régie. Ce qui m'interpelle donc clairement dans cette affaire de l'audit, c'est que s'est orienté et que certaines questions sont mises comme missions. D'autres questions sont mises dans l'ombre. Alors ce qui m'interpelle, comme deuxième point, c'est que la commune, la majorité a décidé de lancer un audit sans connaître, ni demander un input aux administrateurs de l'asbl. Je ne comprends pas. Donc, en fait, il y a des administrateurs qui ont essayé tant bien que mal de s'occuper de gérer l'asbl. En fait, ils sont responsables pour la bonne gestion. Je ne comprends pas. Expliquez-moi, expliquez-nous. Est-ce que les conseillers communaux ont le droit de recevoir tous les documents concernant l'audit?

**Mme la présidente :**

Alors je vous remercie pour vos questions.

Je donne la parole à Mr Hamzaoui.

**M. Hamzaoui :**

Les statuts de l'asbl sont clairs. L'article 11 et l'article 12 précisent, je cite: Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'asbl. Je cite encore une autre phrase: les actes qui engagent l'asbl autres que ceux de gestion journalière sont soumis au conseil d'administration. En fait, vous ne respectez tout simplement pas les règles. C'était le cas avec le tapis rouge et c'est encore le cas avec cet audit, tout simplement parce que vous n'avez pas mis au courant le conseil d'administration de cet audit. Mes questions sont simples, madame la bourgmestre : pourquoi les administrateurs n'ont pas été informés de cet audit et comment il se fait que la commune prend une décision pareille pour une asbl communale? Merci madame la bourgmestre.

**Mme la présidente :**

Je ne vois pas d'autre inscrit dans le débat. Je vais répondre.

Alors il est évident que j'ai déjà donné une partie des réponses lorsque j'ai répondu à la question d'actualité de Monsieur El Khannouss, je m'en étais excusé auprès de Mr. De Block. Je vais éviter de répéter la même chose. Je vais essayer d'ajouter des éléments

supplémentaires. Je dois dire aussi qu'une série des questions que vous posez aujourd'hui n'avaient pas été déposées comme telles. Et donc, je ferai au mieux pour y répondre. Oui, il est possible que pour certains éléments, vous deviez me poser en questions écrites dans la suite de nos échanges.

Alors Molenbeek Sport est une source de préoccupation pour notre collègue depuis l'entrée en fonction de Monsieur Azaoum. La crise que connaît Molenbeek Sport n'a fait que s'amplifier et je la qualifierais de crise à triple aspect: crise de confiance, crise financière et crise de gouvernance. Alors, dans ce contexte, et c'est, après avoir entendu et lu un rapport de la personne chargée de la vérification des comptes de l'asbl, nous avons pris cette décision dans ce contexte d'aggravation des tensions. Les principes de bonne gestion et de transparence imposaient à la commune d'agir parce que c'est une asbl extrêmement importante de la commune. Et la question posée par le vérificateur aux comptes nous imposait de faire quelque chose. C'est en date du 26 novembre que le Collège a pris ses responsabilités et a demandé un audit qu'on a qualifié d'audit financier et organisationnel. Si vous avez lu la description effectivement du cahier de charge de l'auditeur, vous avez compris que nous demandons un audit qui est large, le périmètre de l'audit est large. Il s'agit de remonter à l'utilisation de montants donnés par la commune en 2016, pour lesquels des interrogations se sont manifestées à plusieurs reprises lors des travaux de notre taskforce budgétaire. Il s'agit également d'examiner de manière globale, la manière dont l'allocation des ressources se fait dans l'association puisque concrètement, l'association demande à voir son budget, sa dotation augmentée de près d'un million.

Et ceci est difficilement supportable et difficilement compréhensible pour la commune, qui est son bailleur de fonds unique. Et donc, nous avons lancé un avis de marché à la suite duquel le Collège a octroyé le marché à l'auditeur KPMG, qui n'est pas utile de présenter, qui est un auditeur sérieux et donc les missions, je l'ai décrit de manière brève, pour ceux qui nous regardent, les missions qu'on a demandées à KPMG, c'est d'analyser la situation financière et budgétaire à partir du 1er janvier 2018 jusqu'à ce jour, vérifier les processus financiers dans leur globalité, analyser l'utilisation du boni du compte 2016, analyser les demandes d'augmentation de la dotation de la commune en hausse depuis plusieurs années, contrôler les documents et principalement les documents qui engagent l'asbl d'un point de vue financier, factures, attestations, marchés publics, subsides, appels à intérêt et tout autre document qui permettra d'établir que les procédures légales et réglementaires ont été respectées. Un point important, l'audit vise à vérifier aussi les procédures organisationnelles dans leur globalité ainsi que s'attacher aux procédures décisionnelles. Je pense que là, c'est tout le volet qui vous préoccupe plus particulièrement et qui a fait l'objet d'une partie de votre intervention. Je dirais que vous le voyez, c'est un audit qui est à la hauteur des tensions et des questionnements que nous nous posons tous et qui justifient qu'on passe beaucoup de temps à parler de Molenbeek Sport. Et donc, je pense que cet audit permettra d'objectiver la situation et de prendre les décisions les plus aptes à relancer de façon optimale. La seule chose qui compte pour nous et là, je pense qu'on rejoint la promotion, le développement et l'offre de qualité en matière de sport sur notre commune. On sait combien c'est un défi important pour notre commune qui a une densité de population très importante, une jeunesse très importante et qui a besoin d'infrastructures sportives en nombre et qui tournent. L'audit est en cours, pour vous donner un aperçu du calendrier, le rapport sera rendu dans les deux mois et donc il est évident que dès que le Collège l'aura réceptionné, nous mettrons à la disposition de tous les conseillers communaux qui souhaitent en avoir connaissance. Je pense qu'il s'agit d'un travail sérieux pour lequel, je crois vous pourrez formuler toute une série de demandes. Je crois que le conseil d'administration a déjà commencé à formuler des demandes, dont la demande que certains administrateurs puissent être audités. Je pense que cette demande est pleinement légitime, mais il est évident que nous devons, vu la tourmente dans laquelle se trouve l'asbl para-communale à laquelle nous tenons tous, attendre de manière sereine les résultats de cet audit. Et je voudrais aussi dire que l'ensemble des informations concernant la décision du Collège se trouvent dans BO. Mais je vois que vous souhaitiez retourner vers cette source et

je vous en remercie. J'espère que j'ai pu vous rassurer et vous faire comprendre à la fois la nécessité et l'importance de cette démarche d'audit sur une asbl en difficulté.

**M. De Block :**

Ce que je n'ai pas entendu, c'est la raison pour définir la mission de l'audit. Avant de lancer cette procédure, notre conseil d'administration en a eu connaissance. Je ne sais même pas si le comité de gestion a été interpellé sur cette question. Donc voilà, vous dites le conseil d'administration a évidemment la possibilité de s'exprimer, de demander, de se faire entendre. Personne n'est obligé de dire oui, c'est ça que je critique. Je pose la question comment ça se fait quand on lance un audit, on ne se donne même pas la peine d'écouter les administrateurs ou de demander OK, lisez-nous, c'est quoi le périmètre nécessaire pour un audit? C'est quoi, les questions intéressantes? Il y a toute une série de choses au niveau structurel, donc la gestion, je vois bien qu'il y a une certaine des questions, par exemple, au niveau des décisions où vous parlez de workflow décisionnel, n'apparaît pas à l'organigramme proprement dit et la définition des mandats des différents organes. On sait tous que c'était vraiment un problème dans la gestion de l'asbl. Les décisions du CA n'étaient pas respectées. Et puis, il y a la question des personnes. Donc, je suis d'accord. Il y a un aspect de fond et quelque part dans la structure, le fonctionnement. Et puis, il y a la question des personnes, parce qu'une asbl est peuplée de personnes et un président et un comité de gestion, ma question est une question sur les personnes et le fonctionnement des personnes et la capacité de ces personnes dans les organes de direction, leur fonctionnement. Je ne vois rien et je trouve que c'est une erreur.

**Mme la présidente :**

Ecoutez, je pense que cet audit, d'abord, il se pratique avec le soutien du collègue, mais à la demande de l'échevin des Sports, dans les suites, effectivement, un rapport de la vérification des comptes qui a eu lieu il y a plusieurs mois. Il a trois volets organisationnel, financier et décisionnel, et donc l'auditeur, il faut lui faire confiance. Je pense qu'on fera des recommandations intéressantes, évidemment à nous ensuite d'en faire le meilleur. Alors je vous propose d'avoir le dernier mot. Parce que c'est traditionnellement comme ça que ça fonctionne dans toutes les assemblées du monde. Mais je suis désolée, je ne peux pas prendre les interventions des autres conseillers. Ce n'est pas prévu dans le règlement d'ordre intérieur.

**M. De Block :**

Je n'ai toujours pas de réponse, pourquoi les administrateurs n'ont pas été consultés avant. Et je trouve que ça ne va pas au niveau de fonctionnement. Il y a des gens qui se donnent et on les nie. Vous êtes à la genèse de l'audit, mais ça n'a pas été une discussion, c'était au moins deux discussions au collège, à un mois d'intervalle, dans ce mois d'intervalle, on aurait pu consulter le CA. Cela n'a pas été fait et c'est un choix. Je regrette ce choix.

**Mme la présidente :**

La question de l'audit et la question de la crise de Molenbeek Sport, je les fais remonter à l'entrée en fonction de monsieur Azaoum. Je vous ai dit que la situation s'était dégradée. Donc, la question de l'audit a été abordée à de nombreuses reprises et c'est effectivement la commune, en tant que bailleur de fonds principal, qui a souhaité prendre cette responsabilité.

Je pense que nous avons terminé avec la séance publique. Chers collègues, il est temps que nous finissions cette réunion. Je remercie tous ceux qui nous ont suivis et je demande aux techniciens de faire cesser la séance publique puisque nous allons aborder

maintenant les questions du personnel de l'administration à huis clos. Merci à tous, merci au support technique.